



Radioscopie de la culture centriste

Table des matières

Démocratie, citoyenneté, laïcité.....	6
I. Eveiller la conscience civique	7
A. Transmettre : Pour la liberté des enseignements.....	7
B. Donner du sens : s'engager, servir	10
II Faire vivre le pluralisme.....	13
A. Améliorer la représentation politique grâce à la proportionnelle	13
B. La laïcité, socle de la culture centriste	15
C. Faire confiance dans la délibération	17
III Partager les responsabilités pour restaurer la confiance	19
A. Etablir les responsabilités à l'ère du numérique	19
B. Moraliser la vie politique	21
C. Défendre la parité	22
Europe et Relations internationales	25
I Mettre la puissance au service de la médiation et de la concorde	27
A. Au Moyen-Orient : promouvoir la démocratie	28
B. Défendre le multilatéralisme	29
C. Lutter contre le terrorisme : ne pas céder sur nos valeurs.....	33
II. Renforcer le fédéralisme et les logiques communautaire	34
A. Construire une défense commune	34
B. Donner une perspective aux flux migratoires	35
C. Adopter la majorité qualifiée	36

III. Faire cheminer l'Europe et le monde vers une destination commune	38
A. Faire vivre la citoyenneté européenne	38
B. Construire un espace public européen	40
C. CONSIDERER L'AFRIQUE COMME UN PARTENAIRE	41
Développement durable	43
I. Réduire les inégalités à la racine.....	44
A. Partager la valeur	44
2. Position sur les droits de succession, l'impôt sur la fortune, la progressivité de l'impôt sur le revenu	47
Rejetée à l'Assemblée nationale lors de l'examen du projet de loi de finances (PLF), une proposition du Modem visait à aligner la fiscalité de l'assurance vie en cas de décès sur le régime classique des successions.	48
B. Education, mobilité sociale	48
II. Responsabiliser l'homme, le plaçant au cœur de la politique environnementale	50
A. Les centristes, soucieux du logement et de la lutte contre l'artificialisation des sols.....	50
B. Accompagner la transition d'industries sans mettre à mal l'économie	53
C. L'importance de la gouvernance locale	59
III. Résilience et sécurité	61
A. Produire en Europe	61
B. Défendre la logique de la fourchette à la fourche	63
Société et solidarités.....	67
I. Assurer l'autonomie émancipatrice.....	68
A. Mettre en œuvre le 5e pilier de la Sécurité sociale	69
B. Changer le regard de la société sur le handicap	70
C. Protéger l'enfance en danger.....	71
II. Inventer des protections universelles	72
A. Les familles, source d'épanouissement	72
B. Réformer les retraites pour plus de justice sociale.....	74
C. Inventer un nouveau contrat social : le revenu universel	75
III. Réunir l'archipel français	76
A. Décentraliser, déconcentrer, différencier sur nos territoires.....	76
B. L'aménagement du territoire, une politique centriste par excellence	78
C. Bâtir un modèle de philanthropie à la française	79

Université 133

Rapporteur général : **Christophe Bellon**, maître de conférences en Histoire, vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université Catholique de Lille.

Co-rapporteur: **Olivia Leboyer**, docteur en science politique et chargée de conférences à Sciences po Paris

INTRODUCTION

En France, l'histoire du clivage droite-gauche est documentée, étayée, par des ouvrages de référence : *Les droites en France* de René Rémond (Aubier, 1982), et plus récemment son pendant *Les gauches françaises* de Jacques Julliard (Flammarion, 2012).

Longtemps, les politologues et historiens ont insisté sur la difficulté française à constituer un centre politique : *Le centre introuvable, la pensée politique des doctrinaires sous la Restauration* d'Aurelian Craiutu (Plon, 2006) soulignait la spécificité française, où la centralisation du pouvoir et l'héritage absolutiste empêchent la constitution d'un centre solide, capable d'agréger autour de lui d'autres forces, comme cela se pratique en Allemagne ou en Suisse. L'historien Serge Berstein soutient même, dans un article, qu'il n'existe pas de culture politique centriste, au même titre qu'il existe une culture et un imaginaire commun de droite et de gauche : "Le centre à la recherche de sa culture politique" (revue Vingtième siècle, 1994). Pourquoi ? Car le centrisme se définit davantage par un tempérament, par des pratiques que par un ensemble de valeurs.

"Aspiration vague de l'opinion, stratégie politique, pratique du pouvoir, le centrisme apparaît davantage comme une manière de comportement que comme une force politique. Du même coup, se pose la question de la validité de la recherche d'une culture politique centriste", écrit ainsi Serge Berstein. Parler d'une manière de comportement, de pratiques, met l'accent sur le pragmatisme du centrisme, qui évoluerait selon les jeux d'alliances conjoncturels. C'est un reproche souvent fait au centre que de représenter une force d'appoint, un balancier tournant soit à gauche, soit, plus souvent, à droite. Ce préjugé correspond-il à la réalité ? Sous la III^e et la IV^e Républiques, où les majorités parlementaires exigeaient l'art des alliances temporaires, les hommes du centre passaient fréquemment d'une étiquette à l'autre, radicaux, socialistes, modérés. Ce qui ne signifiait pas nécessairement, d'ailleurs, une infidélité à leurs principes et lignes de conduite. Mais, avec la présidentialisation instituée par la Ve République, avec la constitution de partis comme le Centre des Démocrates Sociaux (1976), puis l'UDF (1978), les centristes se lestant d'une consistance de pensée et commencent à occuper un petit espace central, forcément voué à s'allier à la droite ou à la gauche pour les seconds tours des élections présidentielles. Pour autant, lors des élections locales, le centre est en mesure d'essaimer et d'exister. C'est à la fois à l'échelon local et dans la perspective de la construction européenne, que les centristes de l'époque voient leur avenir.

Pour Serge Berstein, le centrisme puise à droite ou à gauche, selon les enjeux et les positionnements du clivage droite-gauche à tel moment, deux courants se dégagent principalement : le courant radical, plutôt situé au centre gauche, et le courant démocrate-chrétien, plutôt situé au centre-droit. Précisément, ces deux courants ont du mal, selon lui, à se réconcilier sur certains enjeux importants, comme la question scolaire et la laïcité, par exemple. Est-ce toujours le cas aujourd'hui, où les enjeux dessinent de nouvelles lignes de partage ? Sur l'Europe, sur l'enjeu numérique, sur l'économie, les positions des partis ne se déterminent pas de manière binaire, selon un clivage droite-gauche qui n'est pas opératoire sur toutes les questions.

A la toute fin de son article, qui date rappelons-le de 1994, Serge Berstein reconnaît néanmoins que les lignes de fracture du paysage politique peuvent évoluer :

"La question, à laquelle l'historien est évidemment incapable de répondre, est de savoir si cet antagonisme est irréductible ou si, simple vestige du passé, il est destiné à disparaître dans l'avenir sous l'effet d'une conjoncture nouvelle."

En 2017, avec la déflagration subie par les deux grands partis traditionnels, le Parti Socialiste et Les Républicains, absents du second tour de l'élection présidentielle, la question de la disparition de ce clivage classique se pose bel et bien. Et, en 2021, en pleine crise sanitaire, économique, sociale et, également, démocratique, cette question est toujours en suspens. La difficulté du parti La République En Marche à s'enraciner dans les territoires, patente lors des élections municipales de 2020 et régionales et départementales de 2021, montre qu'il n'est pas évident de construire et de développer un nouveau parti politique. Plus anciens, mieux implantés et organisés, le Mouvement Démocrate, l'UDI, ou à bien plus petite échelle le Parti radical, témoignent d'une existence et d'une persistance du centre. Toujours dans le même article, Serge Berstein reconnaît au centrisme une réelle "ténacité", disposition que nous allons examiner dans cet ouvrage. Qui dit ténacité dit endurance, et donc fidélité à des idées ou des principes, à tout le moins à un état d'esprit.

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. L'histoire du centre témoigne d'une cohérence sur les grands enjeux, où des constantes claires apparaissent. Quelle société veut-on pour demain ? La question se pose pour toute formation politique, et pour toute famille politique. Les valeurs démocrates, à travers le temps, sont sensiblement les mêmes que celles établies dans le programme du Centre des Démocrates Sociaux de 1976, *L'Autre solution*, les mêmes que celles portées par François Bayrou depuis 2002 : la démocratie - combinaison de liberté et d'égalité - l'esprit de pluralisme, le goût de la délibération, le refus des clivages stériles, la modération. Ces valeurs s'accordent au tempérament centriste : indépendant, pondéré, pragmatique. Et, aux yeux des centristes eux-mêmes, courageux, pour reprendre le titre du récent essai de Jean Birnbaum, *Le courage de la nuance* (Seuil, 2021).

De grandes figures politiques ont marqué la pensée du centre : Aristide Briand, Waldeck-Rousseau, Jean Monnet, Robert Schuman, Louis Barthou, Germaine Poinso-Chapuis, Simone Veil, Valéry Giscard d'Estaing, Marielle de Sarnez, François Bayrou, formant une longue chaîne d'esprits animés par une même volonté de dépasser le clivage entre la droite et la gauche ou, plus exactement, entre les droites et les gauches. Pendant la Révolution française, les Monarchiens, modérés, peinent à exister, pris en tenaille entre les Jacobins et les Montagnards. Plus tard, sous la Restauration, le groupe des Doctrinaires, avec François Guizot, Charles de Rémusat, Victor de Broglie, développe des idées novatrices sur le lien intime qu'il faudrait tisser entre l'État et la société. Au pouvoir sous la Monarchie de Juillet, Guizot s'efforce de mettre en œuvre un gouvernement par la raison, où les besoins et opinions de la société civile, les groupes d'intérêt, seraient mieux pris en considération. Mais ce libéralisme demeure encore opposé à la démocratie. Ministre de l'Éducation, Guizot suit son intuition la plus forte : c'est par la raison, par les progrès de l'éducation, que le gouvernement représentatif peut et doit trouver sa légitimité. Il faut attendre la III^e République, avec des hommes politiques comme Émile Ollivier ou Jules Ferry pour voir une politique centrale venir sciemment conforter la République. D'une certaine manière, le centrisme de la III^e République, souvent qualifié de manière légèrement péjorative d'opportunisme, se veut avant tout comme un point d'équilibre entre les extrêmes. Au fil des coalitions, centre-droit et centre-gauche se rejoignent ainsi plus étroitement, pour contrer l'extrémisme révolutionnaire ou l'extrémisme réactionnaire, que le clivage droite-gauche.

Parmi les figures du centre, deux ont exercé le pouvoir présidentiel, Valéry Giscard d'Estaing de 1974 à 1981 et Emmanuel Macron à partir de 2017. Certains politologues, comme Dominique Schnapper ou Philippe Raynaud, ou éditorialistes ont noté les ressemblances entre les deux hommes et les deux styles, jeune, moderne et libéral et, surtout, résolument européen. Les différences n'en demeurent pas moins : Valéry Giscard d'Estaing s'appuyait sur une UDF constituée autour de principes clairs, là où la politique d'Emmanuel Macron vise à concilier les solutions et idées venues de la droite et de la gauche, sans nommer directement le "centre" comme socle d'appui. Le contexte international a changé à tel point que la comparaison tourne assez vite court. La place et le poids de la France des années 1970 et d'aujourd'hui ne sont pas commensurables. Gouverner au centre, dans les années 2020, cela ne signifie pas seulement pondérer et réconcilier les idées de droite et de gauche, cela oblige essentiellement à pondérer et réconcilier les politiques au niveau européen, à tenter de négocier avec les grandes puissances mondiales.

Dans cette analyse, nous emploierons, indifféremment, les désignations "les centristes" et "les démocrates". Remarquons que l'appellation "les centristes" est aujourd'hui assez peu revendiquée par les intéressés, qui y entendent la consonance "tristes" et n'apprécient pas toujours la topographie du centre, qui le placerait "entre" la droite et la gauche.¹ Aussi préfèrent-ils généralement se désigner eux-mêmes comme "les démocrates" ou "les humanistes", termes évocateurs et qui font directement signe vers des valeurs.

Cet ouvrage est le fruit d'une réflexion collective initiée par Jean-Noël Barrault en 2019 et nommée Université 133 : un groupe d'universitaires, constitué d'historiens, de politologues, de juristes, de sociologues, de philosophes. Les députés du Mouvement Démocrate ont été auditionnés par le groupe Université 133, dans le cadre d'ateliers menés depuis 2019. Les rapports parlementaires des députés du Mouvement Démocrate ont été analysés, ainsi que les réflexions et propositions des adhérents et sympathisants du Mouvement Démocrates, recensés à travers la plateforme collaborative Agoradem et une Grande consultation menée entre le 15 avril et le 15 mai 2020.

Nous avons choisi d'étudier les valeurs du centre en considérant quatre grands axes thématiques : Démocratie, citoyenneté, laïcité (ateliers dirigés par **Charles Mercier**, maître de conférences en Histoire contemporaine à l'Université de Bordeaux); Europe et relations internationales (ateliers dirigés par **Sarah Durelle-Marc**, maître de conférences en droit européen à l'Université Catholique de Lille et **Blandine Chelini-Pont**, professeur d'Histoire à l'Université d'Aix-Marseille); Économie et Développement durable (ateliers dirigés par **Louis de Redon**, maître de conférences en droit de l'environnement à AgroParisTech); Société et solidarités (ateliers dirigés par **Raphaël Liogier**, professeur de sociologie à Sciences po Aix).

¹ En considérant l'espace central comme un creuset, on échappe néanmoins à l'image de la prise en *sandwich*.

Démocratie, citoyenneté, laïcité

Depuis le mois de mars 2020, la France fait face à une triple crise ; sanitaire, économique et sociale, sociétale. Une **crise de légitimité démocratique** risque fort de s'y ajouter. La montée de **l'abstention**, notamment lors des dernières municipales avec un taux record de 58,4%, que la crise sanitaire ne saurait parfaitement justifier, est un sujet de préoccupation majeur. Qu'il s'agisse d'une forme de militance (désobéissance civile), d'une forme de désengagement ou d'indifférence, l'apathie politique alerte². Le lien de confiance entre les citoyens et les élus s'est considérablement distendu, d'autant que les partis traditionnels subissent une importante érosion, consacrée par le bouleversement du jeu politique lors de l'élection présidentielle de 2017.

La crise des gilets jaunes a mis en évidence un besoin de démocratie et de participation croissant. Les gilets jaunes ont témoigné d'un manque de considération, et de représentativité. La démocratie participative ne peut pas se substituer purement et simplement à la démocratie représentative. Mais, en complément, plus de participation peut améliorer la qualité de la représentation, la qualité des décisions publiques et, la « qualité » des citoyens en luttant contre une forme de « disqualification politique » (le « ce n'est pas pour moi ») ressentie notamment par les classes populaires.

L'adversité est souvent propice aux inventions, à la créativité. Ce pourrait être le moment, par exemple, d'expérimenter de nouvelles techniques, comme le vote à distance. Internet peut apporter le meilleur comme le pire. Dans la lutte contre les séparatismes, contre le refus par certains des règles de la République, l'enjeu est de parvenir à réguler l'usage des réseaux sociaux, tout en préservant la liberté d'expression.

Dans ce contexte des plus incertains, quelle place sur l'échiquier politique pour les forces du centre ? De quelles valeurs les centristes se réclament-ils ? Sur les enjeux de la vie démocratique

² Voir le Livre blanc *Agir contre l'abstention*, publié par le Mouvement Démocrate en janvier 2021.

: la défense de la laïcité, l'engagement citoyen et associatif, l'expression pluraliste des opinions, on peut observer de grandes constantes, qui ne se démentent pas sur le temps long.

Selon les centristes, être citoyen, aujourd'hui, implique des responsabilités envers la société tout entière. Les citoyens d'aujourd'hui ne sont plus des hommes de la cité au sens antique : Désormais, les vertus citoyennes s'apprennent, se transmettent. Comment contrer l'affaiblissement de la conscience civique ? Par l'engagement pour la collectivité, par la défense de la liberté des enseignements, par une représentativité plus juste de la société, dans sa diversité.

En France, **la laïcité se fonde sur une loi libérale, qui garantit un vivre-ensemble respectueux de tous. Les centristes sont intrinsèquement attachés à la laïcité.** Loin d'être désuet, le principe de laïcité est plus vivant que jamais. La loi de 1905 a posé un équilibre fondamental, un socle pour les valeurs de la République. La laïcité demeure le garant de la cohésion sociale, menacée par le terrorisme et les extrémismes.

Durant la crise de la Covid 19, le tissu associatif, mais aussi des formes d'organisations plus informelles, ont fait preuve d'un dynamisme remarquable. La crise a révélé une soif d'engagement, sous-jacente en temps normal, mais devenue visible dans ces circonstances exceptionnelles. Ce quelque chose peut-il continuer à fonctionner en contexte de « routine » ? Est-il possible de capitaliser dans la durée sur des émotions positives ?

I. Éveiller la conscience civique

A. Transmettre : Pour la liberté des enseignements

Après 1945, la **question scolaire** prime : **Les centristes s'engagent alors pour le libre choix de l'enseignement.** On oublie souvent que les centristes sont en grande partie des démocrates-chrétiens, mais aussi des radicaux et des libéraux. La première femme ministre, **Germaine Poinso-Chapuis**, ministre de la Santé, et qui est une centriste, signe le décret qui vise non pas à aider l'école libre mais à **donner des bourses à toutes les familles, libre à elles de scolariser leurs enfants aussi bien à l'école publique qu'à l'école privée.** Les fameuses **lois Marie-Barangé** de 1951 vont accroître cette aide. Elles sont votées par la majorité de 1951, qui compte aussi des socialistes et des radicaux.

Et lorsque Guy Mollet, président du conseil socialiste du Front Républicain, entre 1956 et 1958, discute avec Pie XII, le Pape, pour essayer d'établir un concordat pour l'école, il est soutenu par la majorité du groupe MRP, alors que c'est une majorité largement à gauche en 1956.

Dans les années 1970 et 1980, ce sont souvent des élus dans un courant modéré au parti socialiste, comme celui de **Michel Rocard** ou de **Jacques Delors**, qui vont accompagner des réformes sur la question scolaire, soutenus notamment par le centre-droit, le Centre des Démocrates Sociaux (CDS) à l'époque. **L'enseignement catholique agricole**, dont on ne parle jamais, est pourtant **un succès en 1984**, grâce aux lois Rocard, qui constituent une revanche sur les tentatives, alors vaines, d'Alain Savary en 1981.

Dans le programme du **Centre des Démocrates Sociaux**, ***L'Autre solution*** (1976), l'accent est mis sur les bonnes conditions d'enseignement. La nécessité d'avoir un nombre raisonnable d'élèves par classe correspond à la mesure récente du dédoublement des classes de primaire, prise par le ministre Jean- Michel Blanquer. Les centristes portent cette idée depuis longtemps :

« Une révision des normes et des tailles doit aussi être entreprise : le chiffre de 25 élèves par classe doit être maximum. Enfin, les locaux scolaires doivent être adaptés aux activités socio-éducatives effectuées pendant les heures de classe et en dehors de celles-ci. »³

Que l'enseignement soit dispensé dans de bonnes conditions est une priorité pour les centristes. Ministre de l'Éducation nationale de 1993 à 1997, François Bayrou a mené une réflexion approfondie sur les conditions de travail des professeurs et des élèves. Il souligne l'importance de « réintroduire l'exigence de réussite et d'excellence *partout* sur le territoire national. Partout le calme et partout les parcours de réussite. »⁴ Selon lui, la diversité des parcours scolaires doit être privilégiée, afin que chacun puisse trouver sa propre voie.

Les programmes du Mouvement Démocrate, de 2007 et de 2012, affirment la nécessité de **concevoir l'éducation tout au long de la vie**, pas seulement dans le cadre scolaire⁵. C'est également l'idée développée dans une mission Flash de décembre 2019 par la députée de la Mayenne Géraldine Bannier⁶, qui invite à valoriser différentes formes de parcours scolaires, et non les seuls les parcours d'excellence. Dans cette perspective, l'apprentissage doit être renforcé. Le rapport analyse la mise en place de la carte des spécialités dans le cadre de la réforme du lycée. Donner plus de liberté de choix aux élèves s'impose. Une répartition des spécialités en fonction de critères géographiques et sociaux est préconisée.

Dans les études primaires, secondaires et supérieures, les centristes désirent valoriser l'engagement associatif (points au brevet des collèges, ECTS supplémentaires à l'Université...) ⁷, une formidable ressource pour l'épanouissement individuel et l'insertion professionnelle des jeunes. **Pour eux, revaloriser et développer les réseaux d'Éducation populaire est souhaitable**, même si les bénéfices ne se feront pas sentir avant 30 ans⁸. Renforcer, à l'échelon communal, les synergies entre l'Éducation

³ *L'Autre solution*, p. 120.

⁴ François Bayrou, *Projet d'espoir*, Plon, 2007.

⁵ Voir *Le projet humaniste*, programme présidentiel de 2012.

⁶ Géraldine Bannier, mission « falsh » co-rédigée avec M. Frédéric Reiss, sur la réforme du lycée, décembre 2019.

⁷ Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargé de la Jeunesse et de l'Engagement, auditionnée pour Université 133 en avril 2020, alors qu'elle était députée de Loire-Atlantique et co-présidente du groupe d'étude sur l'économie sociale et solidaire.

⁸ Charles Mercier, co-rapporteur de l'atelier Université 133 « Démocratie, citoyenneté, laïcité ».

nationale et les élus municipaux permet une meilleure coordination des moyens mis au service de l'éducation des enfants, notamment en matière d'éducation civique. Les mairies doivent être entendues par l'Éducation Nationale lorsqu'elles proposent des ressources et des projets associatifs pour enrichir les parcours éducatifs. Dans les quartiers prioritaires, la création des orchestres d'enfants « Démon » constitue une réussite en matière d'épanouissement et de renforcement de la cohésion sociale dès le plus jeune âge.

Dans la tradition de la démocratie chrétienne, la **transmission** a occupé une place essentielle. Elle est souvent associée à des lieux spécifiques : l'école, bien sûr, mais aussi le **tissu associatif**, les **associations de jeunesse** comme, par exemple, le **scoutisme** ou l'**éducation populaire**, mouvement qui vise à enseigner aussi hors de l'école, pour favoriser l'émancipation de tous, quel que soit le milieu social d'origine. On considère comme fondateurs de l'éducation populaire la Révolution française avec la déclaration de Condorcet (avril 1792), la création par Jean Macé de la Ligue de l'enseignement (1866), puis, en 1899, la fondation du mouvement *Le Sillon* par **Marc Sangnier** et enfin, le Front Populaire. Tout au long du XXe siècle, l'éducation populaire s'est d'abord organisée autour de trois grands courants idéologiques : le **christianisme social**, dont la dimension intellectuelle est illustrée notamment par le personnalisme d'**Emmanuel Mounier** autour de la revue *Esprit* ou encore le scoutisme les mouvements laïques, autour de la Ligue de l'enseignement et enfin le mouvement ouvrier, en particulier la CGT.

Autour de **Marc Sangnier**, l'idée d'engagement implique d'éclairer la conscience des citoyens. L'action de Marc Sangnier a consisté à favoriser la liberté de conscience et d'expression, avec le désir que se forme une intelligence collective. En 1929, c'est lui qui fonde la première auberge de jeunesse, « **L'Épi d'or** », puis la Ligue française pour les auberges de jeunesse.

Encadré :

Pour le Mouvement Démocrate, l'héritage humaniste d'un Marc Sangnier demeure précieux. François Bayrou s'y réfère souvent, comme à une âme bienveillante. Car l'œuvre de Marc Sangnier est d'abord éducative. Vers les années 1890-95, alors que paraissent les Encycliques *Rerum novarum* (1891) et *Sollicitudo Rei Socialis* (1892), ce jeune étudiant organise, tout en préparant Polytechnique, des débats hebdomadaires dans une salle de lycée. Passionné, orateur né, il subjugue ses amis. Ces amitiés, il passera sa vie à les cultiver avec soin. **Ce qu'il rêve de créer, c'est un réseau qui représente, en quelque sorte, la cité idéale de la démocratie chrétienne, celle des hommes de bonne volonté.**

En 1898, Marc Sangnier décide de consacrer sa vie à l'éducation populaire. Dans le cercle d'études sociales, des personnes d'origines très diverses se réunissent : étudiants, bourgeois, ouvriers. Ce mouvement d'éducation a vocation à rayonner largement. En 1901, les instituts populaires se développent. A plus grande échelle, ce sont les *meetings*, et la création par Paul Renaudin d'une revue, *Le Sillon*, en 1894. Marc Sangnier incorpore cette revue au mouvement, qui en prend le nom et se rapproche du peuple. Il s'agit, pour les rédacteurs, d'"aller au vrai avec toute son âme", selon les mots de Platon. Si la revue a son siège boulevard Raspail, le mouvement s'étend à la province.

François Bayrou aime à citer la définition que Marc Sangnier donne de la **démocratie** : "**L'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun.**" Les démocrates, ce sont les hommes qui ont la conscience et la responsabilité d'eux-mêmes et qui ont, collectivement, conscience et responsabilité de la cité.

Le mouvement, formé par des intellectuels, atteint également toutes les couches sociales. En 1906, à son apogée, il compte, pour 100 sillonnistes, 46 ouvriers, dont 13 ouvriers agricoles, 27 employés, 12 représentants des professions libérales, 9 ecclésiastiques et 3 patrons. Les cercles ont permis de former une jeunesse ouvrière militante, capable de prendre sa place dans les réunions publiques, les syndicats, les campagnes. Si le mouvement est d'inspiration spirituelle, il se développe clairement dans un esprit laïc.

En 1910, le Sillon se voit condamné à Rome pour avoir voulu repenser l'ordre de la société actuelle. Avec audace, Marc Sangnier désirait lier ensemble deux composantes, la démocratie et le christianisme. Tirant les leçons des difficultés, Marc Sangnier s'attache à créer un groupement républicain et démocrate, qui fait référence à la doctrine chrétienne. **Ce qu'il vise, c'est un humanisme de la vie publique.**

B. Donner du sens : s'engager, servir

La pensée centriste a toujours lié le sens de la citoyenneté à l'idée d'engagement. Les initiatives des centristes en temps de crise pour renforcer le sentiment de citoyenneté ont été nombreuses. La loi de 1901, qui a permis le développement de l'activité associative, constitue un moment déterminant. La loi de 1884 pour l'élection du maire, portée en partie par Pierre Waldeck-Rousseau, resserre le lien entre le citoyen et l' élu local. La citoyenneté figure dans toutes les constitutions partisans des mouvements modérés ou centristes, à commencer par la mouvance centriste des opportunistes autour de **Jules Ferry, Gambetta, Waldeck-Rousseau**. C'est aussi le cas du premier parti dit centriste, **l'alliance républicaine démocratique en 1901**, créé après la loi sur les associations de 1901. Lorsque naît le **premier parti démocrate-chrétien**, parti démocrate populaire en **1924**, le thème de la citoyenneté figure dans son acte fondateur. Et, bien entendu, sous la V^e République, un paragraphe est consacré à la citoyenneté et au lien entre l'électeur et l'homme ou la femme politique dans le programme du CDS *L'autre solution* (1977).

D'une certaine manière, l'engagement forme le cœur névralgique de la pensée centriste : c'est l'idée que l'on agit d'abord au service des autres, de la société, et que la somme de chacun d'entre nous forme un dessin plus grand. L'engagement implique un idéal qui dépasse les existences individuelles. Historiquement, depuis l'orléanisme de la Monarchie de Juillet, en passant par la volonté de Valéry Giscard d'Estaing d'en appeler aux énergies du pays, jusqu'à l'appel à unir les énergies d'où qu'elles viennent lancé par François Bayrou puis par Emmanuel Macron, **le centre développe la conviction que les forces vives de la société civile sont un acteur essentiel de la vie politique, un partenaire de l'État**⁹. Rien n'est plus dangereux et contraire aux convictions centristes qu'un régime politique dans lequel la diversité de la société serait estompée et sa libre organisation en corps intermédiaires empêchée ou contournée par un pouvoir central. L'engagement de tous est, dès lors, souhaitable, pour tracer ensemble les solutions.

⁹ Voir la ligne généalogique tracée par Jean-Pierre Rioux de Mirabeau à Macron, en passant par Guizot, Queuille, Giscard, Barre, dans *Gouverner au centre*, Stock, 2020.

L'élan d'engagement vient souvent de la jeunesse. Dans les années 1970, les Jeunes Républicains indépendants insufflent une énergie nouvelle. **En 1973, Marielle de Sarnez s'engage et devient l'indispensable animatrice de la campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing.** C'est elle surtout qui rassemble les jeunes centristes autour d'un idéal. **Depuis cette période d'effervescence et d'inventivité, Marielle de Sarnez a incarné l'engagement politique au sens plein : fidélité, rectitude, courage, empathie.**

La jeunesse recherche du sens. Certaines études¹⁰ le montrent avec force : les jeunes talents ne veulent plus travailler dans n'importe quelle entreprise, ils veulent une structure qui s'engage par ses actions (mécénat, responsabilité sociétale et environnementale par exemple) et jusque dans son objet (participation des salariés, économie sociale et solidaire...) ¹¹. Selon cette perspective, il faudrait que les consommateurs deviennent des « consommacteurs » ¹².

La création d'un ministère de l'Engagement, doté et porté économiquement est une idée portée depuis assez longtemps par le Mouvement démocrate¹³. Il s'agit de réunir le monde associatif, trop morcelé jusqu'à présent.

Les notions de service et d'engagement correspondent à l'idéal humaniste des centristes. **L'engagement, au sens plein, ressortit au vocabulaire militaire**, où l'on engage jusqu'à sa vie. Ce type d'engagement peut servir de modèle pour les actions menées au sein de la société tout entière. **À la fin des années 1970, la discussion sur l'armée de conscription se développe** : un service universel d'un an, qui doit être étendu sous la forme non militaire, avec des aspects de protection civile et un volet écologique. Pour les centristes de l'époque, les valeurs d'ordre, de discipline, d'effort partagé sont en phase avec l'idéal républicain d'égalité et de fraternité. **Le programme du CDS, *L'Autre solution*, évoque, déjà en 1976, la désaffection des citoyens vis-à-vis du service militaire, et plus largement de la chose militaire en général.** Cela tiendrait à une mauvaise information de l'opinion. Aussi les démocrates préconisent-ils un service militaire universel d'un an, pour « **recréer une osmose entre l'armée et la nation** » ¹⁴. On y trouve **une réflexion intéressante sur les activités développées pendant ce service, notamment pour l'écologie** :

« Étant donné, par ailleurs, que la défense par la force des choses, s'élargit de plus en plus, en cette fin de XXe siècle, à des tâches de nature diverse, par exemple de protection civile et de défense du patrimoine national — sur le plan écologique en particulier — il paraît souhaitable d'étendre la forme non militaire du service national à ces tâches. Cette extension aurait de plus l'avantage de permettre de rétablir dans la pratique le principe de l'universalité du service. » ¹⁵

Le programme du Centre des Démocrates Sociaux (CDS) propose ainsi :

¹⁰ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, 2017. Charles Mercier, article "Jean-Paul II et les Journées Mondiales de la jeunesse", Revue Études, juillet-août 2020.

¹¹ Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, interview pour le site du Mouvement Démocrate, 26 octobre 2020.

¹² Idée développée par Richard Ramos, secrétaire général adjoint du Mouvement démocrate.

¹³ Cette idée a notamment été défendue par Sarah El Haïry, qui a depuis été nommée secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, en juillet 2020.

¹⁴ *L'Autre solution*, programme du CDS, 1976, p.

¹⁵ *Ibid.*, p. 347.

« Il faudrait moduler le temps de service des appelés en fonction de la position occupée ou de l'Armée d'affectation. Modulation — ou « différenciation » — envisageable bien sûr dans d'étroites limites autour du point moyen, 12 mois, le butoir inférieur pouvant se situer peut-être à 10 mois et le butoir supérieur à 15. »¹⁶

Chacun devrait pouvoir, à tout moment, suivre un stage ou une formation dans des centres militaires validables dans le cadre du droit individuel à la formation, à condition que cet engagement soit pérenne dans le temps.

Pour les démocrates, il y aurait ainsi du sens à inciter les jeunes à utiliser cette période troublée pour en faire une phase de transition entre la fin de leurs études et le début de la vie professionnelle, en réalisant un service civique ou en occupant un emploi FONJEP, qui est un emploi pour lequel des aides de 7 000 à 8000€ sont versées par le fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation population afin d'aider une association loi 1901 à embaucher une personne qualifiée.¹⁷

Les valeurs de l'engagement et du service transmises par l'armée représentent un modèle d'intégration républicaine. L'armée est un véritable laboratoire de laïcité, comme de tous les problèmes sociétaux. Dans l'armée, les questions sont travaillées, creusées et acceptées en une doctrine, sous la même forme par tous. C'est peut-être ce qui manque aux autres institutions.¹⁸ Les centristes sont favorables au service national militaire universel. Il s'agit de permettre la découverte, par l'expérimentation, du sens de l'engagement et de l'intérêt général.

¹⁶ *Ibid.*, p. 349.

¹⁷ Sarah El Haïry, interview pour le site du Mouvement Démocrate, 26 octobre 2020.

¹⁸ Philippe Michel-Kleisbauer, député du Var, auditionné pour Université 133.

II Faire vivre le pluralisme

La liberté et le pluralisme constituent le cœur de la pensée des démocrates. En ce sens, le Mouvement Démocrate est libéral, au sens que le mot a au XIX^e siècle, dans la lignée de Benjamin Constant, Tocqueville ou John Stuart Mill. Le pluralisme va de pair avec la liberté. Dans l'ouvrage programmatique *Projet d'espoir* (2007), François Bayrou a cette phrase : « **Le pluralisme, c'est le vrai nom de la démocratie.** »

A. Améliorer la représentation politique grâce à la proportionnelle

Depuis très longtemps, les centristes défendent l'introduction d'une dose de proportionnelle dans les élections, en particulier locales. Cela correspond à leur esprit soucieux de respecter toutes les minorités. En effet, **le principe de la proportionnelle consiste à avoir un nombre de représentants au Parlement qui correspond au nombre de voix recueillies dans le pays. Il en va donc de la représentativité des élus**, dans lesquels les citoyens doivent pouvoir se reconnaître. A contrario, si le lien se distend, les citoyens ont l'impression que leur voix n'a pas été entendue, qu'elle ne compte pas.

Historiquement, les centristes se sont toujours attachés à renforcer le lien de confiance entre les électeurs et leurs représentants. **Sous la III^e République**, tous les efforts sont faits pour renforcer le suffrage universel masculin instauré en 1848. 9 millions d'électeurs d'un coup : Comment faire pour que ce nouveau droit accordé aux Français devienne un devoir citoyen ? **C'est précisément sur ce point qu'œuvrent les premiers républicains modérés opportunistes, qui vont, par la législation, approfondir cette relation entre l'électeur et l'homme politique.** Prenons l'exemple des élections municipales ou des élections départementales qui sont les deux élections les plus populaires en France à ce moment-là, où les taux de participation sont parfois supérieurs à 90%. Pour les élections législatives, sous la III^e République, sur 16 scrutins, 3 ont lieu au scrutin de liste à la proportionnelle aménagée et 13 d'entre eux au scrutin majoritaire. Sur 13 des 16 scrutins, le taux de participation est très important, puisqu'il avoisine aux législatives les 80%. **La France de la III^e est une France électoraliste** – plutôt qu'une France militante ou participationniste dans les partis. Le lien entre l'électeur et l'acteur public est renforcé depuis l'instauration du suffrage universel masculin. Quelques grandes lois qui y ont contribué : **la loi municipale de 1884**, qui a permis d'élire son maire, en laissant s'épanouir les sensibilités politiques d'abord soucieuses de l'intérêt local, loi portée en partie par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Waldeck-Rousseau ; **les lois de 1881** sur le droit des réunions comme la loi sur les libertés publiques. **Les députés de tendance modérée, centriste, ont voté ces lois.**

La pensée centriste a toujours résisté au clivage bipartisan et au fait partisan. Profondément, elle croit dans les vertus du pluralisme, qui exprime le véritable sens de la démocratie.

Dans *L'Autre solution*, programme du CDS (1976), la défense du suffrage à la proportionnelle pour élire les parlementaires est ainsi justifiée :

« La séparation des pouvoirs serait ainsi réalisée en profondeur (...), moins par souci traditionnel de diviser les pouvoirs pour en éviter l'abus, que pour restituer à des fonctions naturellement distinctes la base et les conditions d'exercice qui leur conviennent et de garantir ce qu'il faut d'autorité, avec ce qu'il faut de pluralisme dans une démocratie effective et efficace. »¹⁹

Dans les programmes présidentiels de 2007 et de 2012, François Bayrou propose de revaloriser le statut de l'élu :

« Le pluralisme impose également une législation sur **le statut de l'élu**. Il convient de revaloriser le statut des élus des petites communes et ériger comme règle l'exemplarité des élus. »

Pour le courant centriste, seul un scrutin avec une forte composante de proportionnelle permettrait l'élection d'instances véritablement représentatives de la population locale et garantissant une parité homme/femme. Introduire une dose significative de proportionnelle dans les élections²⁰ constituerait un vrai bénéfice pour la démocratie. La proportionnelle permettrait une représentation plus juste de tous les courants politiques, pour un débat véritablement démocratique. Selon cette perspective, il ne faut pas avoir peur de voir les opinions, même les plus dangereuses, s'affronter. Ce serait là le principe même du débat démocratique.

François Bayrou se bat pour que la proportionnelle, promesse de campagne d'Emmanuel Macron en 2017, entre enfin en vigueur. A ses yeux, il en va de la qualité de la représentation nationale. La démocratie ne va pas sans la diversité des tendances politiques et le respect des choix des électeurs. Se reconnaître dans son vote est capital pour se sentir bien représenté.

L'une des priorités des démocrates consiste à mener, avec constance, la lutte contre l'abstentionnisme : la montée de l'abstention n'est pas une fatalité. Les citoyens se désintéressent de plus en plus du monde politique, mais le politique ne doit pas se désintéresser d'eux. Il faut expliquer le sens du vote, pour les différentes échéances, souvent mal connues du public, les médias se focalisant obsessionnellement sur la seule élection présidentielle. **La proportionnelle, en rendant la représentation plus transitive, est donc présentée comme un moyen efficace pour lutter contre l'abstention.**

La **reconnaissance du vote blanc** serait, pour les démocrates, une piste d'exploration possible, parmi d'autres.²¹ Une opposition bénéficiant de plus de latitude d'expression, de possibilités d'alliance, serait plus utile au jeu démocratique. Faire plus de place à des **RIP** (Référendums d'initiative partagée) serait une piste également.

Pour le Mouvement Démocrate, moderniser le vote s'impose. Les députés du MoDem avaient notamment préconisé l'instauration du vote par correspondance, en complément du vote classique,

¹⁹ *L'Autre solution*, programme du CDS, 1976, p. 243.

²⁰ Jean-Louis Bourlanges, député des Hauts-de-Seine, a écrit récemment une note sur ce sujet essentiel.

²¹ Grande consultation menée par le Mouvement Démocrate auprès des adhérents et sympathisants entre le 15 mars et le 15 avril 2020.

pour les élections départementales et régionales de juin 2021. **L'introduction, à titre expérimental, du vote par internet pour les élections européennes de 2024** serait selon eux un moyen de lutter contre l'abstention.

Instaurer une banque de la démocratie permettrait un financement plus équitable et plus transparent de la vie politique. Le financement des campagnes électorales serait ainsi assuré par l'obtention de prêts, avances, ou garanties. Grâce à cette banque, les délais de remboursement des dépenses électorales seraient réduits.²²

Le Mouvement Démocrate formule ainsi son combat pour un principe : combiner l'efficacité du système majoritaire et la justice du système proportionnel.

B. La laïcité, socle de la culture centriste

La laïcité, c'est la liberté de croire ou de ne pas croire, dans une société apaisée, où le fait religieux existe mais où la foi ne fait pas la loi. Le dialogue entre la citoyenneté et la laïcité a été au cœur du modèle républicain français. On pense au rôle de l'école comme outil d'intégration des individus à la nation. L'assassinat d'un professeur d'Histoire-géographie, décapité pour avoir enseigné les valeurs républicaines de laïcité et d'esprit critique, a récemment réactivé les débats vifs autour de l'enseignement de la laïcité et de la liberté d'expression.

Quand on observe l'histoire des 19^e et 20^e siècle, on s'aperçoit que ce qui est en jeu avec la laïcité, c'est une certaine conception du rapport à la citoyenneté. Et, sur ces deux siècles, les centristes ont joué un rôle systématique de régulateurs.

Quatre périodes se dégagent :

- Le 19^e siècle concordataire
- Le moment de la séparation des Églises et de l'État
- Le positionnement des centristes, après 1945, sur la question scolaire
- Depuis le début des années 1980, l'obligation de légiférer

1) Le XIX^e siècle est concordataire. **Le rôle des modérés** y est important.

On sort des tensions de la constitution civile du clergé. On doit gérer ce qu'ont porté quelques modérés pendant la Révolution – comme **Sieyès, Mirabeau, Condorcet, Barnave** – l'idée selon laquelle « nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses ». Comment accompagner l'idée selon laquelle on peut être un bon citoyen, sans être catholique ? Cette idée-là est portée par les modérés, mais c'est le concordat qui est proposé comme compromis. Des modérés comme **Portalis** émettent le constat : « La religion est un ciment social » ; et à Bonaparte, il dit « Vous ne pourrez rien construire si vous ne pacifiez pas les relations entre l'Église et l'État ». C'est ainsi que naît le concordat napoléonien. **Au fil de ce 19^e**

²² Idée développée depuis longtemps par François Bayrou.

siècle, à chaque fois que cet équilibre juridique va être en tension, nous aurons une conjonction des centres pour le soutenir. Avec le concordat, l'État reconnaît les cultes, les finance et les contrôle. Le soutiennent notamment **Guizot** ou **Thiers, hommes du juste milieu**, qui vont constituer le Tiers Parti. Ce sont les garants de l'équilibre pré-laïque.

- 2) Au moment de la séparation entre l'Église et l'État, ce cadre concordataire va craquer. La III^e République s'intéresse à la question scolaire. Peut-on parler de centristes ? **Jules Ferry, Gambetta**, sont des opportunistes, classés au centre. Ils vont œuvrer pour une laïcité scolaire. Ce sont bien des modérés. Quand l'Affaire Dreyfus met la société en tension, on fait appel à des modérés, comme **Waldeck-Rousseau** : avec la loi de 1901, il enrichit la citoyenneté, en permettant la création des associations. C'est, dans la foulée, la création du premier parti centriste, **l'Alliance Républicaine Démocratique**, autour de **Raymond Poincaré**, de Waldeck-Rousseau, autour de **Louis Barthou**, qui vont, par le combat pour la nouvelle question laïque, créer ce parti, trois mois après l'adoption de la loi de 1901 sur les associations.

On a aujourd'hui l'image de cette séparation comme un combat. **C'est en fait un moment de pacification de ces combats brutaux.** Pour que la future loi de 1905 soit applicable, il faut s'allier aux plus modérés, notamment **Alexandre Ribot**, qui va s'associer à **Aristide Briand**. **On aboutit à une législation libérale.** L'abbé Lemire, avait dit : « Nous sommes les patients sur lesquels on opère et à qui on n'arrachera ni un cri ni une plainte ». Nous ne pouvons plus nous opposer à cette séparation mais **nous pouvons rendre cette séparation plus libérale que celle que vous promettez. »**

- 3) C'est ensuite, bien entendu, **l'institution d'un médiateur au sein de l'Éducation nationale**, avec l'action de **François Bayrou** à partir de 1993. La circulaire du ministre François Bayrou du 20 septembre 1994 sur la neutralité de l'enseignement public interdit le port de signes religieux ostentatoires.
- 4) **Quand de nouvelles questions apparaissent, dès que des tensions se font jour**, nous voyons souvent, pas uniquement, mais souvent – c'est un réflexe qui mérite d'être souligné – **l'appel à des grandes personnalités marquées par le centrisme.** Quand de jeunes musulmanes voilées sont exclues de leur établissement en 2003, c'est à **Bernard Stasi** que Jacques Chirac fait appel pour présider une commission qui va réfléchir sur l'éventualité – ce sera finalement la validation – d'une loi visant à interdire le port des signes ostentatoires dans les établissements d'enseignement public (loi du 15 mars 2004). **Lorsqu'il s'agit, au Parlement, de décider d'une loi dite sur le voile, la majorité, y compris les centristes, sont divisés.**

La laïcité est un élément très constituant de la culture politique centriste, selon que les centristes défendent un équilibre raisonné comme au XIX^e siècle, ou selon qu'ils défendent un caractère libéral de la laïcité : Ils influent dans ce sens et ils l'obtiennent – il faut voter 3 lois en 1907 et en 1908 pour compléter celle de 1905 – on peut conclure en disant que, s'il y a eu quelques divisions dans la culture centriste, **tous ont convergé vers une idée claire, la philosophie libérale de la laïcité.** Est-ce qu'il faut aujourd'hui l'amender ? **Le débat reste ouvert.**

Améliorer la formation des enseignants aux faits religieux et à la laïcité à partir d’une évaluation de l’existant relève, pour le Mouvement Démocrate, d’une nécessité absolue. **Comparer les dispositifs européens** autour de l’éducation aux faits religieux et du **dialogue interconvictionnel** serait très utile, pour s’inspirer des bonnes pratiques existantes. Pour que cette comparaison ait un effet transformateur, elle pourrait être menée en partie par des enseignants de terrain, dans le cadre de projets de type ERASMUS, ou de **projets européens spécifiquement fléchés** sur cette thématique.

Selon les centristes, il faudrait davantage s’appuyer sur les **associations labellisées par l’Éducation nationale**, et qui développent des approches innovantes autour de la pédagogie des faits religieux et de la laïcité.

Le livret pédagogique des armées porte un premier message très fort : avoir un objectif politique partagé permet de surmonter les divisions religieuses. Si la laïcité militaire fonctionne bien, diffuser ce modèle aux autres sphères de la société pourrait être envisageable : comme les hôpitaux ou les prisons, par exemple. À l’échelle des pôles universitaires, le ministère de l’Enseignement supérieur et de la recherche pourrait favoriser la **création d’Instituts fédératifs du religieux et de la laïcité**, comme il en existe déjà à Lyon par exemple.

La laïcité est un pilier du vivre-ensemble. Libérale, la loi de 1905 constitue un cadre pour le respect de la liberté de croire ou de ne pas croire. **La laïcité** n'est pas l'indifférence devant les croyances. Elle **devrait favoriser l'ouverture vers les autres cultures**. **Pour les centristes, l'enseignement de l'histoire de la laïcité est essentiel.**

C. Faire confiance dans la délibération

A l’origine, le centre se veut un **espace de médiation** entre différents courants politiques, une **force centrifuge** d’où les meilleures idées, d’où qu’elles viennent, peuvent infuser et jaillir. Il s’agit de dépasser les clivages systématiques, pour rechercher les meilleures solutions ensemble.

C’est la **culture du compromis** qui anime les centristes dans les débats parlementaires, dès la III^e République. Un orateur comme Aristide Briand a illustré ce que l’on désigne comme un « Parlement de l’éloquence ». La parole n’est pas jactance, mais elle sert alors à convaincre, à présenter les arguments de la séparation de l’Église et de l’État de la manière la plus acceptable pour chacun des camps, à faire comprendre, surtout, la nature de l’enjeu : établir la grande loi libérale de la laïcité. **Conciliateur dans l’âme, Aristide Briand incarne le tempérament centriste dans toute sa singularité.**

Au centre, s’exprime la conviction d’une intelligence qui se construit ensemble, par un processus de délibération. **De la délibération, les points de vue initiaux doivent sortir modifiés, déplacés par la prise en compte des positions de l’adversaire. Ce serait là un exercice démocratique par excellence.**

La foi dans les vertus de la discussion est inhérente à la philosophie libérale du XIX^e siècle, dont les centristes d’aujourd’hui sont en grande partie les héritiers. Chez le philosophe anglais **John Stuart Mill**,

on lit ainsi que les erreurs même apportent quelque chose de positif à la vie démocratique²³ : car c'est en les combattant que le raisonnement juste s'affine et se précise. Aussi ne faut-il jamais chercher à faire taire des voix dissonantes. **Considérer l'adversaire** pour mieux l'affronter, **c'est l'attitude des centristes** jusqu'à aujourd'hui. Ne jamais refuser le dialogue, même avec une personne de mauvaise foi ou d'opinion absolument contraire, car le raisonnement juste en sort grandi.

Dans le programme du CDS de 1976, ***L'Autre solution***, les centristes envisagent l'usage du référendum pour le cas où un texte législatif se trouverait bloqué. Il y est écrit que l'on peut avoir « **confiance dans la maturité politique des Français** ».²⁴

Notre démocratie demeure représentative. C'est l'élection qui assure le principe de sélection des gouvernants. Pour autant, et de plus en plus, la voix des citoyens réclame une enceinte. L'espace d'internet est presque trop vaste pour se faire entendre des pouvoirs. Les mouvements politiques, de toutes obédiences, s'efforcent d'aller vers nos concitoyens, de les sonder, de les écouter et de prendre en compte leurs idées pour élaborer des propositions en phase avec leur quotidien.

Pour rétablir un lien de confiance entre les élus et les citoyens, **l'exercice de grands débats** se révélerait ainsi salubre, mais **à la condition qu'ils donnent lieu à une restitution claire et rapide pour les citoyens**. Il faudrait également que les élus pratiquent ces grands débats en chair et en os, pas uniquement par des consultations dématérialisées²⁵.

Le pouvoir législatif a une mission triple : **élaborer la loi, contrôler l'action du gouvernement sont ses missions naturelles. Animer le débat public pourrait également le devenir.** Il revient aux parlementaires de représenter leurs concitoyens dans l'hémicycle, de relayer leurs attentes et questions. Le travail des députés ne se limite évidemment pas à la sphère parlementaire : c'est au sein de leurs territoires respectifs, par le dialogue avec la population, qu'ils analysent les problèmes et conçoivent des solutions.

La **Convention citoyenne pour le climat** a pu permettre, dans une certaine mesure, de déterminer comment les citoyens peuvent être consultés, sur des enjeux précis, avec la documentation nécessaire, pour proposer des idées. Le tirage au sort d'une partie des citoyens, la formation délivrée par des experts risquent également de biaiser l'exercice, qui n'est pas exempt de défauts. **Marc Fesneau, ministre MoDem délégué chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne travaille actuellement sur ces sujets**, afin d'encourager la participation avec méthodologie.²⁶

Au Parlement, certains députés centristes proposent d'associer les citoyens à l'élaboration des lois, qu'il convient de rendre plus lisibles.²⁷ Créer des espaces de débats, de réflexion serait ainsi, selon eux,

²³ John Stuart Mill, *On Liberty*, 1859.

²⁴ *L'Autre solution*, op. cit., p. 245.

²⁵ François Bayrou, à Pau, a mené en personne 5 grands débats, de plusieurs heures.

²⁶ Jean-Louis Bourlanges, député des Hauts-de-Seine, a analysé les limites et risques possibles de ce type de convention citoyenne.

²⁷ Sylvain Waserman, député du Bas-Rhin, vice-président de l'Assemblée nationale, « Les citoyens sont au cœur de l'action parlementaire », in *La loi juste*, 2019. Sylvain Waserman imagine même l'établissement d'un pacte d'engagement citoyen liant, sous la forme d'un contrat, les citoyens aux députés.

indispensable à la vie démocratique. C'est l'idée selon laquelle le rôle des partis politiques consiste précisément à assurer la médiation entre l'opinion publique et la représentation politique.

III Partager les responsabilités pour restaurer la confiance

La démocratie représentative connaît une crise de confiance. Mais comment susciter-on de la confiance ? Complexe, le phénomène tient à la fois de l'intuition (*confidence*) et de la décision (*trust*), et demeure largement une énigme. Construire une société de confiance est, pour autant, indispensable.

A. Etablir les responsabilités à l'ère du numérique

L'enjeu numérique est aujourd'hui incontournable et transversal. Tous les domaines de notre vie – et donc du politique – sont concernés par la transformation numérique. Notre rapport à l'espace et au temps, notre rapport au réel, se trouvent déplacés. Dans les crises qui nous frappent depuis 2019, le numérique a joué un rôle majeur pour nous relier, alors que nous nous sommes trouvés confinés loin les uns des autres. **Le télétravail**, jusqu'alors très exceptionnel, s'est diffusé dans une partie de la société et nous habitue à de nouvelles manières d'organiser les temps de vie. Nous devenons, d'une certaine manière, dépendants du numérique dans notre existence quotidienne, professionnelle et même privée.

Si l'on veut que les nouvelles technologies soient vectrices de progrès, il est nécessaire d'en prévoir les évolutions, d'évaluer autant les risques potentiels que les immenses perspectives. **Internet permet le meilleur comme le pire.** D'un côté, la liberté d'expression favorise l'expression démocratique de tout un chacun sur la toile. A l'autre extrémité, les *fake news* qui circulent sur les réseaux parviennent souvent à altérer le jugement critique des citoyens. Une partie importante du processus de radicalisation s'opère *via* les réseaux sociaux. Donner vie à un espace de libertés, tout en le régulant et en l'encadrant, nous oblige doublement : à respecter les libertés, et à éviter la déréalisation du monde, la déliaison qui risque, à travers les écrans, de s'opérer.

L'espace numérique est un espace démocratique. La **question du débat public** y est essentielle : comment permettre à la délibération de se développer dans ce nouvel espace informatique, si particulier ? La question de la temporalité est déterminante : Lorsque l'espace est distordu, le temps l'est également. Les distances gommées entraînent, corrélativement, une accélération forte du politique. Le débat autour du **tracking**, les **réseaux sociaux** soulèvent des questions en termes de libertés. Considérer Internet comme un espace public doit conduire, comme pour tous les espaces publics, à le soumettre à davantage de règles et de normes. **Les démocrates proposent la création d'un droit voisin**, visant à rééquilibrer les rapports entre les plateformes en ligne et les producteurs de contenus. La prospérité du droit voisin dépend de « dépend en large part de la capacité des acteurs concernés (services de communication au public en

ligne, éditeurs et agences de presse, journalistes) à négocier de manière équilibrée et équitable ainsi qu'à s'organiser et à faire preuve de responsabilité ». Créer un droit voisin représente un premier pas, significatif, vers l'indépendance du financement de la presse. Les GAFA ne peuvent prétendre être au-dessus des lois : la mobilisation de nos institutions démocratiques a ainsi contribué à faire rentrer les géants du numérique dans le droit commun, première étape vers la régulation des GAFA.²⁸

La protection de nos libertés, précieuses, implique une **harmonisation des règles au niveau européen**. Sur ce sujet, l'Europe est déjà en avance avec RGPD.²⁹

C'est à l'échelon européen que la régulation des contenus haineux, des contenus terroristes, doit s'articuler. La responsabilité des acteurs dans l'amplification de ces contenus doit augmenter en proportion de leur influence sur les usagers, sur le marché.

Il faut impérativement développer l'éducation aux médias et à l'information non seulement dans le système scolaire, mais aussi tout au long de la vie, y compris pour les seniors, qui sont parfois plus vulnérables aux *fake news* que les juniors. Il n'y a pas de profil type de l'internaute crédule. La vigilance s'impose à chacun d'entre nous. Le numérique est un enjeu sur lequel les élus peuvent accompagner des initiatives intergénérationnelles.

Internet est un outil récent, qui modifie considérablement les pratiques du débat public. Or, la délibération publique a toujours été au fondement des valeurs centristes. Comment réguler les nouvelles formes de délibération qu'internet inaugure ? La foi dans l'intelligence collective, dans le partage des idées implique un espace d'échanges. Le nom initial du Mouvement Démocrate, en 2007, faisait explicitement référence à l'outil informatique.

Dans *Le projet humaniste*, en 2012, on trouve cette phrase : « Internet constitue une révolution du même ordre que l'invention de l'imprimerie il y a cinq siècles. »³⁰ Cette révolution numérique y est vue comme émancipatrice, source d'une grande intelligence collective. Mais, corrélativement, ce lieu de très grandes libertés est aussi le lieu des risques les plus grands d'atteinte à ces mêmes libertés : « Concernant les technologies de contrôle de l'individu et de l'internet, il est par exemple essentiel de faire émerger des nouveaux droits fondamentaux »³¹.

Le Mouvement Démocrate porte avec force la mise en place du vote électronique et du vote par correspondance³². Il faut faire le bilan de l'usage du vote électronique dans les pays qui l'expérimentent (en termes de sécurité/fraudes, en termes de confiance des citoyens, en termes de participation).

²⁸ Patrick Mignola, proposition de loi de 2019 pour la création d'un droit voisin.

²⁹ Philippe Latombe, député de la Vendée, contribution sur l'ensemble du projet de loi sur la lutte contre la haine sur internet, 22 janvier 2020. Philippe Latombe a voté contre ce projet de loi, qui ne s'appuyait pas sur une législation européenne harmonisée. Au-delà des intentions du projet de loi, les libertés n'étaient pas suffisamment protégées : « La régulation des plateformes n'a que faire de l'ironie ou du second degré ». L'interopérabilité des réseaux sociaux apparaît nécessaire à Philippe Latombe.

³⁰ *Le projet humaniste*, 2012, p. 25.

³¹ *Le projet humaniste*, p. 25.

³² Ces deux propositions figurent dans le *Livre Blanc contre l'abstention* de 2021.

Instaurer le vote électronique pour les élections à venir serait une manière de mobiliser l'électorat dans des temps incertains, où le terme de la crise sanitaire ne peut être définitivement fixé.

Les centristes estiment également utile d'examiner les potentialités de la *blockchain*, technologie complexe qui peut trouver des applications multiples dans l'administration comme dans l'entreprise. Cette technologie offre en effet un potentiel de décentralisation et de désintermédiation considérable, s'il est convenablement régulé.

Pour les centristes, acquérir une **souveraineté dans le domaine du numérique** est indispensable pour garantir l'indépendance et le pluralisme de notre espace public, français et européen. Le monde numérique bouleverse les représentations classiques de l'espace et du temps : Aussi **les démocrates insistent-ils avec force sur la nécessité d'établir dans l'univers numérique la responsabilité et la justice.**

B. Moraliser la vie politique

La représentation politique connaît une crise de confiance depuis des décennies. Le mot confiance vient du suffixe « -fiance », la foi, et vient de la *fides* romaine. Il entre une part de croyance, de foi dans le fait de faire confiance. Un homme politique honnête, compétent et fiable n'est pas pour autant assuré d'être élu.

La confiance implique, en équilibre, une dose de saine défiance, de vigilance. En démocratie, les gouvernants ont des comptes à rendre, et pas seulement à l'instant du bilan et de la réélection, mais en s'adressant plus fréquemment aux citoyens, en expliquant davantage le choix de telle mesure, de telle orientation politique. Certes, nous ne sommes pas dans des mandats impératifs, la marge de liberté des gouvernants prime, mais le besoin de pédagogie et d'explication se fait sentir vivement, comme la crise des gilets jaunes l'a récemment mis en évidence. Comment restaurer de la confiance envers le politique dans un moment de crise aiguë où les repères sont bouleversés ?

Lorsque, dans les années 1970, éclatent les premières affaires de corruption, liant politique et argent, notamment **au tout début des années 1970, les centristes parlent, pour la première fois, de moralisation de la vie politique.** Valéry Giscard d'Estaing a nommé à la chancellerie **Jean Lecanuet, Garde des sceaux**, qui **va tâcher de restaurer cette société de confiance, « contrat de confiance »** comme il dit. Il va s'appuyer sur la création de son parti, le CDS (Centre des Démocrates Sociaux) pour y arriver. C'est une des premières fois qu'un parti politique moderne va consacrer dans son programme, celui de 1977, *L'autre solution*, une grande partie à la moralisation de la vie politique : il faut rapprocher le pouvoir des citoyens ; *« Comment réconcilier les Français avec une vie démocratique authentiquement vécue si les mœurs de notre vie politique devaient rester à l'état où elles sont ? »*. C'est un programme très précurseur, qui se focalise sur deux données reprises intégralement dans les 4 ou 5 lois sur la moralisation de la vie publique dans les années 1980 et 1990 : **limitation raisonnable du cumul des mandats** dans une société où l'hyper-cumul est de règle ; le **financement des partis politiques** et la **limitation des dépenses électorales**. Ce programme met à jour comment il faut désormais limiter le financement de la vie politique : limiter les dépenses des partis et des budgets des campagnes électorales ; assurer un financement clair et équitable des politiques eux-mêmes, avec des propositions précises.

Avec les années 1980 et 1990, vont se développer un certain nombre d'affaires. Nous comptons 4 lois, « Lois sur la transparence financière de la vie politique », qui visent à consolider ce lien entre les élus et les électeurs. La loi du 11 mars 1988, dite **loi Chandon**, la loi du 15 janvier 1990, dite **loi Arpaillange**, Garde des Sceaux dans le gouvernement de Michel Rocard, soutenue par le groupe Union du Centre, la **loi Vauzelle** de 1993, et puis la loi portée, sous le gouvernement Balladur, par le centriste à la chancellerie, **Pierre Méhaignerie**, loi du 29 janvier 1995, qui permet d'encadrer davantage encore le financement de la vie publique pour plus de moralité. C'est cette loi qui permet d'augmenter le remboursement des frais de campagne par l'État, en contrepartie d'une réduction du lien financier entre personnes morales et acteurs de la vie politique. Deux figures centristes sont devenues Garde des Sceaux par la suite : **Michel Mercier** de 2010 à 2012, puis **François Bayrou** en 2017.

Ministre de la Justice, François Bayrou a élaboré la loi pour la moralisation de la vie politique, qui marque une étape importante dans la vie politique. La confiance des citoyens dans leurs hommes politiques, souvent mise à mal, demande des gages de transparence et de franchise. Les responsabilités s'exercent au sein de la cité. Les hommes et les femmes politiques doivent aller régulièrement au contact de la population. Vis-à-vis des citoyens, les élus ont un devoir d'exemplarité. Il en va de la crédibilité des femmes et des hommes politiques.

Pour lutter contre l'abstention, les centristes estiment que les hommes et les femmes politiques ont le devoir de faire mieux connaître aux électeurs les enjeux des différents scrutins : trop peu de personnes saisissent précisément les spécificités des élections sénatoriales, départementales, régionales, sans parler des élections consulaires. Il existe un devoir d'information. Cette recommandation est nécessaire également pour les médias, souvent exclusivement focalisés sur l'élection présidentielle.

C. Défendre la parité

La défiance entre les représentés et les représentants s'accroît. Le sentiment de mal-représentation conduit de plus en plus de citoyens vers l'abstentionnisme : apathie, ou position revendiquée de ne pas aller voter. Plus que jamais, la phrase de Tocqueville : « Les citoyens aiment le pouvoir, mais ils ont tendance à haïr et à mépriser ceux qui l'exercent » se vérifie. Comment faire en sorte que les citoyens éprouvent de l'estime pour leurs responsables politiques.

Les institutions – Assemblée nationale, Sénat – le gouvernement, se caractérisent encore par une sociologie assez homogène, à dominante masculine. La place des femmes, dans la société comme dans la sphère politique, est déterminante et doit être encouragée.

C'est pendant le Gouvernement provisoire de la République française, en 1944, que le suffrage universel devient vraiment universel. La citoyenneté, avec le **droit de vote des femmes**, devient alors complètement effective. Au même moment, le MRP rédige son programme. Citons : « Les centristes souhaitent que les citoyens sachent s'élever au-dessus des querelles d'antan jusqu'à une attitude de grandeur et de hardiesse qui justifie la vocation française. Nous voulons une révolution qui permettra l'élévation morale et spirituelle **de l'ensemble des hommes et des femmes** ».

Les centristes se sont toujours attachés à reconnaître la valeur des individus, quels que soient leurs appartenances et leur sexe. Germaine Poinso-Chapuis a été la première femme ministre, de la Santé publique et de la population, en 1947. Elle a participé à la Résistance, au sein du Mouvement de Libération Nationale. En 1945, elle est élue députée MRP de la première circonscription des Bouches-du-Rhône, membre de la commission des Affaires économiques, jusqu'en 1955. En qualité de ministre, elle dépose dix projets de lois et fait voter 3 lois sur la santé publique et sur la protection de l'enfance. Engagée pour la reconnaissance des femmes, Germaine Poinso-Chapuis, à la fin de sa carrière, est membre de l'Organisation des femmes des professions libérales et commerciales, de l'Organisation des femmes juristes et du Haut Comité d'information sur l'alcoolisme. En 1973, elle devient présidente du Centre technique national de l'enfance inadaptée

Plus tard, c'est une femme politique centriste, **Simone Veil**, qui porte la loi pour **le droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse**, au sein d'un Parlement où il lui faut convaincre à l'intérieur même de son propre parti. Plusieurs hommes politiques ont alors dépassé leurs préjugés pour voter en faveur de cette loi. Après avoir conduit la liste UDF aux élections législatives de 1978, Simone Veil est élue présidente du Parlement européen en 1979. De 2001 à 2007, elle préside la Fondation pour la mémoire de la Shoah, dont elle est par la suite présidente d'honneur. Simone Veil siège au Conseil constitutionnel (1998-2007), avant d'être élue, en 2008, au premier tour de scrutin à l'Académie française. Libérale, européenne, féministe, Simone Veil a œuvré pour l'émancipation de la société, et des femmes en particulier.

Introduire une obligation de parité, ou certaines discriminations positives favorisant l'égalité des chances, implique de prendre les plus grandes précautions dans la définition des critères. Il doit s'agir de remédier aux injustices les plus criantes, mais cela ne doit pas entraîner la stigmatisation de catégories de personnes. La parité entre hommes et femmes doit devenir plus effective au sein de la société.

La question de la place des femmes, dans la société comme en politique, comme de toutes les minorités, concerne naturellement les centristes qui ont toujours eu à cœur de valoriser et de considérer la société dans son ensemble³³. Les femmes ne doivent plus être considérées comme une minorité³⁴.

Le programme présidentiel de 2012 de François Bayrou stipulait déjà : Nous voulons favoriser le renouvellement du personnel politique, imposer la parité dans les postes de décision et permettre une meilleure représentation de la diversité française. »³⁵

Ateliers Université 133

RAPPORTEUR

³³ Alice Le Moal, secrétaire générale adjointe du Mouvement démocrate, conseillère départementale de Clichy, auditionnée pour Université 133.

³⁴ Elodie Jacquier-Laforge, députée de l'Isère, auditionnée pour Université 133.

³⁵ *Le Projet humaniste*, 2012.

Charles Mercier, maître de conférences HDR en Histoire contemporaine, Université de Bordeaux, Institut universitaire de France

Europe et Relations internationales

L'Europe se trouve à un moment de bascule. Elle fait toujours face à des défis intérieurs, mais il est crucial pour elle de trouver un équilibre dans son rapport au monde. Face aux grandes puissances, États-Unis, Chine, Russie, l'Europe affronte de nouvelles menaces, qui sont autant de défis extérieurs. Conquérir l'indépendance dans des domaines clefs importe, mais toujours dans l'interdépendance.

L'Europe doit s'affirmer face à **trois grands enjeux** : **l'enjeu géopolitique**, les grandes puissances représentant des menaces réelles ; **l'enjeu démocratique**, l'Europe devant trouver sa pleine légitimité ; **l'enjeu de la gestion de la crise**, qui oblige l'Europe à **se révéler par la solidarité**.

Le projet européen a profondément changé de nature depuis une trentaine d'années, depuis la chute du Mur et l'écclatement du Bloc de l'Est. Or, toutes les conséquences n'ont pas encore été tirées. Globalement, à l'intérieur de l'Europe, les rapports sont pacifiés. Mais nous sommes aujourd'hui confrontés à une révolution copernicienne : L'Europe doit se situer dans un monde où elle subit des attaques très fortes, qui ne relèvent pas de l'ordre de la distinction ami/ennemi de Carl Schmitt, mais de la distinction associés/ rivaux. La construction européenne se pense désormais en termes de rapports de forces. Jean Monnet pensait que ce qui nous réunissait, c'était la raison. Mais il n'avait sans doute pas suffisamment perçu la notion d'intérêt, de valeur – au sens kantien – de choix. L'expression de choix fondamentaux, c'est cela la politique, et c'est en cela qu'elle diffère du droit³⁶.

La solidarité demeure le cœur, ainsi que Jacques Delors l'a rappelé³⁷. Dès le mois de mars 2020, le Parlement européen a débloquent un Fonds d'aide d'urgence de 37 milliards d'euros. Le 15 mai, le plan de relance européen, mené par la dynamique franco-allemande, est un message d'espoir pour les Européens.³⁸ La proposition d'un Fonds de relance de 500 milliards d'euros pour les secteurs et les régions

³⁶ Analyse de Jean-Louis Bourlanges, député des Hauts-de-Seine, ancien député européen, pour l'événement Cité Démocrate, 19 septembre 2020.

³⁷ Déclaration de Jacques Delors, le 29 mars 2020.

³⁸ Lettre d'information de Marielle de Sarnez, députée de Paris, présidente de la commission des Affaires étrangères, le 20 mai 2020.

les plus touchés, appuyée sur la capacité d'emprunt de la Commission au nom de l'Union, est l'affirmation de notre solidarité. Sans la Banque Centrale Européenne, où en serait l'Union ?

L'Europe, ce n'est pas simplement un besoin de se rapprocher devant un péril qui soude, c'est autre chose. La composante humaine du projet est et doit demeurer essentielle. **L'Europe ne se fera pas sans les peuples, sans les citoyens.**

La position de l'Europe sur la scène internationale n'était pas simple avant cette crise sanitaire. Désormais, le déséquilibre est patent. Dans 15 ans, aucun pays européen ne comptera parmi les 10 plus grandes économies mondiales. Mais **l'Union européenne est encore la 2^e puissance économique et la 1^{ère} puissance commerciale du monde.**

Face à elle, l'Europe a des partenaires qui développent des stratégies commerciales non coopératives – les États-Unis, la Chine. Pourtant, **coopération, multilatéralisme et union sont les mots clés.** Aux yeux des démocrates, il faut renforcer l'harmonisation et la coopération, de même que les compétences de l'Union européenne. **Au Moyen-Orient, en Afrique, l'Europe doit se positionner.** Face à la **Turquie**, il lui faut tenir un discours clair et ferme.

La question de la souveraineté dans des domaines clés, comme l'industrie, va également se poser.

Des affinités très profondes existent entre les centristes et la pensée européenne. Elles s'expliquent par le goût pour le compromis, le consensus, l'équilibre, l'attachement à des valeurs comme le pluralisme, la liberté et le respect marqué pour la séparation des pouvoirs, pour la pluralité des lieux d'autorité – idée déjà exprimée chez Tocqueville. Le jeu d'échelles est très souple dans la pensée centriste, qui n'est pas ancrée dans un cadre unique. Elle peut notamment **penser la citoyenneté européenne**, qui ne remplace pas la citoyenneté nationale mais vient s'y superposer.

Quelle Europe ? A l'origine, l'Europe s'est faite pour la paix. Pour le centre, le point de départ de l'Europe est également fédéraliste. Celui qui est né européen n'a pas la même perception que ceux qui ont créé l'Europe. Si les fondements demeurent, leur transmission doit être assurée dans un contexte renouvelé. Les propos de Robert Schuman, dans la déclaration du 9 mai 1950, demeurent d'actualité ; l'Europe se fait par des réalisations concrètes qui entraînent une solidarité de fait. **L'Europe doit être dans le quotidien des individus.** Le modèle de la foire, comme carrefour et point de rencontre des échanges et des routes propose une image évocatrice de l'Europe qui pourrait être redéployée. **L'Europe ne se trouve pas à la croisée des chemins, elle est la croisée des chemins.**

Dans les réponses apportées dans le cadre de la consultation menée auprès des adhérents et sympathisants du MoDem du 15 avril au 15 mai 2020, les adhérents et sympathisants insistent sur le fait que l'Europe s'est avant tout construite sur de grands principes tels que la démocratie, la solidarité et la préservation des libertés individuelles.

De ces thématiques transversales et perméables, qui posent toutes la question de l'angle de vue et de la définition de l'Europe 3 grands axes se dégagent :

I Mettre la puissance au service de la médiation et de la concorde

II Renforcer le fédéralisme et les logiques communautaires

III Faire cheminer l'Europe et le monde vers une destination commune

I Mettre la puissance au service de la médiation et de la concorde³⁹

L'Europe se trouve prise en étau entre deux grandes puissances, les États-Unis et la Chine, qui ne jouent pas le même jeu dans les échanges internationaux. Ainsi de la Chine, qui a systématiquement évincé Taïwan des traités internationaux, et qui se situe au centre du jeu de go. Comment l'Union européenne peut-elle parvenir à retrouver une autonomie dans des secteurs clés, où elle est encore trop dépendante de puissances comme la Chine ou l'Inde ?

La pensée centriste s'est toujours préoccupée du maintien de **la paix, de la réconciliation franco-allemande** et des **équilibres mondiaux**.

Les centristes, quand ils créent le CDS (Centre des Démocrates Sociaux) en 1976 et se dotent d'un programme, sont déterminés à consolider la place de l'Europe dans le monde. Dans *L'autre solution*⁴⁰, on lit : « *La France dans le monde passe par l'Europe dans le monde. L'intérêt de la France commande d'organiser la solidarité européenne.* » Ils souhaitent préserver « l'acquis communautaire ». On y trouve cette phrase évocatrice : « *C'est naturellement une vision personnaliste et communautaire des relations internationales qui est la nôtre.* » Déjà, en 1976, les démocrates sociaux expriment l'idée que l'on ne peut plus penser les relations internationales comme 50 ans auparavant, le monde étant devenu fortement interdépendant. Les centristes considèrent, dans le programme de 1978 que la Communauté européenne représente le prototype d'une « *nouvelle forme de relations internationales, qui remplace les rapports de force, la loi de la jungle, par des règles et des institutions communes et par des mécanismes de solidarité.* »

L'action internationale de l'Union Européenne se décline en trois pôles : action commerciale, résolution de conflit et diplomatie (ou *soft power*). Elle se décline également à l'égard de plusieurs continents, de façon variable conduisant à penser le monde au-delà de l'Europe.

L'Europe est un outil de **médiation**⁴¹ depuis le début de la mise en place de la CECA. Cette fonction première n'a pas disparu et c'est bien dans ce rôle qu'elle est attendue dans les Balkans. A cet égard, l'exemple de l'Agence de l'eau commune en Palestine est un véritable succès. L'Europe n'est pas absente de la **résolution des conflits**, même si sa voix peine à se faire entendre.

Au plan international, l'Europe exerce une **diplomatie d'influence** : première puissance économique et commerciale, elle peut imposer des sanctions commerciales, même si elle doit encore consolider son arsenal juridique. Premier marché au monde, elle doit s'adapter et se moderniser pour parvenir à une compétition économique équitable dans le monde. Il faut **penser au-delà de l'Europe**, il faut penser au

³⁹ Notion développée par Jean-Pierre Cubertaon, député de la Dordogne, « De la Concorde », in *La loi juste*, 2019.

⁴⁰ *L'autre solution*, programme du Centre des Démocrates Sociaux (1976).

⁴¹ Notion défendue par Frédéric Petit, député des Français établis hors de France, auditionné pour Université 133.

niveau mondial afin de faire évoluer les règles de concurrence vers la réciprocité indispensable à l'établissement de relations commerciales viables et à une concurrence non-fauscée : ce sont là les conditions incontournables à la qualité de vie des Européens.

A. Au Moyen-Orient : promouvoir la démocratie

Dès 1976, on lit dans *L'autre solution* ce constat : « « Le Proche-Orient est toujours un foyer dangereux. Le risque d'un conflit armé peut même renaître et les chances d'un règlement pacifique demeurent aléatoires. »

Les enjeux du Moyen-Orient sont très divers, très lourds. Les sociétés et les systèmes politiques du Moyen-Orient traversent une crise absolument inédite, par son ampleur et par sa généralisation. Les pays de cette région sont traversés par des haines identitaires, religieuses, nationales ou autres. Les systèmes politiques semblent s'effondrer sous le poids de ces haines. **Comment l'Union européenne doit-elle se comporter face à ces conflits ? L'Union européenne a été un acteur de médiation.** L'Union européenne, et la France en son sein, ont une expérience assez originale dans le dépassement des conflits les plus difficiles et notamment des haines religieuses.

Depuis la révolution du Cèdre, au Liban, l'Union européenne s'est positionnée en faveur de la lutte pour la démocratie au Moyen-Orient. Il y a une vieille implantation des minorités chrétiennes au Liban. **Renforcer les liens culturels entre la France et ces pays est une bonne manière de préserver leur héritage historique.**

La situation au Moyen-Orient pose 3 grandes questions :

Sur le positionnement européen par rapport au conflit entre l'Iran et l'Arabie Saoudite, guerre froide assez structurante du Moyen-Orient, qui s'inscrit dans un conflit géo-stratégico-religieux entre sunnites et chiites, **comment se situer ?** La France a des relations privilégiées avec les pays arabes du Golfe en particulier, comme l'Arabie Saoudite, dont la vieille civilisation peine à évoluer. Ces pays sont en demande de France. L'Europe a un rôle stratégique à y jouer, pour apaiser les tensions⁴². L'impact des sanctions américaines sur le quotidien des Iraniens est terrible. Les centristes défendent la position de poursuivre dans les négociations. **En juin 2019, la présidente de la commission des Affaires étrangères, Marielle de Sarnez, s'est rendue avec une délégation parlementaire française à Téhéran,** pour renouer et nourrir un dialogue. La délégation conduite par Marielle de Sarnez a insisté sur la nécessité de préserver l'accord de Vienne sur le nucléaire, qui est une chance pour l'Iran. Le discours de l'Europe sur le nucléaire, sur les sanctions, est attendu. Les actes le sont également.

Sur l'aide aux minorités, comme les chrétiens d'Orient, la défense du pluralisme et des minorités est un marqueur fort des mouvements centristes. La France est engagée depuis longtemps sur ces sujets. En Syrie, en Irak, le problème s'est révélé vif. Depuis toujours, les centristes défendent ces minorités chrétiennes et autres. Il y a un grand effort à renforcer sur le développement de liens avec la société civile, notamment des liens culturels. Il est important de développer l'enseignement du français.

⁴² Une délégation conduite par Marielle de Sarnez, présidente de la Commission des Affaires étrangères, s'est rendue en Iran. Il y a été fortement question de l'Accord de Vienne sur la nucléaire iranien.

La lutte pour la démocratie est également un marqueur fort du centrisme. Cette lutte est une réalité du quotidien pour les sociétés du Moyen-Orient au sens large. L'esprit démocratique s'affirme dans les sociétés de la région, mais se solde par des échecs. Il faut multiplier les liens entre les populations et la société civile française. On ne transposera pas à l'identique un régime comme le nôtre dans ces pays. Il faut encourager la démocratisation des régimes, au niveau des gouvernements. Mais l'esprit démocratique doit aussi se travailler au niveau des populations.

Sur la question de la Turquie, les démocrates estiment qu'il faut avoir une attitude à la fois ferme – pour empêcher que se forme une frontière qui irait de la Turquie à la Libye, et non hostile. La Turquie risque d'être poussée vers l'Iran. Erdogan a joué un jeu d'une extrême duplicité. Et, en 1998, les Européens ont ouvert la porte à l'adhésion sans réelle réflexion préalable. Or, cela posait un problème de redéfinition du projet européen dans son ensemble. La porte devrait être laissée ouverte à la Turquie, mais en même temps, il doit être affirmé clairement que toute forme d'agression envers ses voisins membres ou non de l'UE doit cesser.⁴³

La **Grande consultation menée auprès des adhérents et sympathisants du Mouvement Démocrate**, entre le 15 mars et le 15 avril 2020, fait nettement ressortir l'importance du multilatéralisme et de la concorde dans les régions du monde en forte tension. Le risque de repli nationaliste y est toujours évoqué comme un danger à conjurer.

B. Défendre le multilatéralisme

Les centristes pensent que l'Union européenne doit influencer son voisinage et le monde en promouvant la paix, la stabilité, la prospérité et la sécurité. Pour obtenir des résultats significatifs, la politique étrangère doit être cohérente et active. L'Union européenne et ses États membres devraient pouvoir parler d'une seule voix décisive en matière d'affaires étrangères.

Dès les débuts de la construction européenne, jusqu'à nos jours, les centristes ont été à l'initiative des traités européens. Leur ratification engage en profondeur, et dit quelque chose de ce que nous sommes.

Dans les années 1920, les Alliés ont gagné la guerre. Il leur reste quand même à gagner la paix. Pour la première fois de son histoire, l'Europe va être mise au service de la paix. **Ce sont les premiers groupes partisans et parlementaires centristes qui vont être aux avant-postes** : par exemple, en 1924 naît le parti démocrate-populaire, qui va avoir pour première mission de soutenir cette politique française et allemande – puisque c'est le temps de la première amitié franco-allemande – dans la construction d'une Europe nouvelle, une Europe forte dans un monde en bouleversement.

Quelles sont les avancées ? Les centristes français, de natures différentes – les premiers démocrates-chrétiens, mais aussi des radicaux modérés, des socialistes modérés – vont s'attacher à construire la première forme d'union institutionnelle que nous connaissions : **le plan d'Union fédérale 1929-1930**. Tout

⁴³ Jean-Louis Bourlanges, député des Hauts-de-Seine, commission des Affaires étrangères, Cité Démocrate, 19 septembre 2020.

cela va tomber avec la crise économique, nous le savons, mais tous les efforts ont été déployés pour le construire avant. Et **ce sont bien ces forces modérées, centristes qui, dans l'entourage d'Aristide Briand, ont permis à l'Europe d'exister et de sortir forte de ce monde bouleversé.** Les **Accords de Locarno** en **1925** vont permettre à l'Allemagne d'entrer dans la Société des Nations, cette vaste structure qui va tenter de maintenir la paix et de faire l'Europe. L'Entente internationale de l'acier qui, de quelques décennies, précède la CECA, va permettre, avec l'aide des centristes, de créer une entente à 4 pour construire quelque chose de durable dans un monde déstabilisé. **Le pacte** entre le Français **Briand** et l'Américain **Kellog** pour mettre la guerre hors-la-loi, 10 ans après l'entrée des États-Unis en guerre à nos côtés, montre que l'Europe et les États-Unis peuvent travailler ensemble.

La question économique est au premier plan : il faut régler les questions liées aux réparations de guerre, aux dettes interalliées. **Tous les plans d'organisation sont soutenus massivement et souvent initiés, sans aucune opposition, par les groupes centristes** en France et par le parti du même nom, si bien que quand le premier couple franco-allemand, Briand-Stresemann, naît et, face au peuple, s'affirme, **nous avons là un soutien politique extrêmement fort qui va permettre de décupler l'énergie.** En 1929, on présente une structure alternative européenne qui n'existait pas et qui va permettre de peser dans le monde. Malheureusement, la crise économique éclate 15 jours plus tard. Tout cela se joue à 15 jours. Et avant que la crise n'atteigne l'Europe en tant que telle, à chaque ratification, unanimement, les centristes soutiendront ces progrès-là, à la chambre de députés comme au Sénat.

Après la Seconde guerre mondiale, l'Europe doit à nouveau se reconstruire. Il s'agit désormais d'en passer par le renforcement de l'unité européenne. Au moment où éclate la Guerre froide, où l'Europe se débat dans ses guerres coloniales, **les centristes vont tenter de soutenir de toutes leurs forces, après l'Europe de Briand, celle de Schuman,** encore un centriste, issu du MRP, qui, au poste où il est, va – **ce « Lorrain des frontières »**, comme on l'appelle – porter le projet européen. Un certain nombre de déséquilibres européens et mondiaux rendent difficiles les initiatives. Néanmoins : dans les négociations européennes du charbon et de l'acier, la négociation des deux Traités de Rome – la Communauté Économique Européenne et l'Euratom – nous avons, là aussi, **un soutien des centristes, tant dans l'élaboration que dans la ratification de ces traités.** Ce n'est pas le cas dans tous les groupes français, y compris dans le groupe socialiste, qui est européen, où l'on trouve des divisions extrêmement fortes, tout comme au groupe radical.

Au-delà de ces ratifications, **l'amitié franco-allemande se poursuit,** avec le chancelier Adenauer, on a surtout une politique française vis-à-vis de l'Europe, en lien avec l'Allemagne, qui va naître et se développer jusqu'aux années 1980-1990, c'est-à-dire l'intégration européenne ou la politique de sectorisation, cette politique que développent **Robert Schuman** et **Jean Monnet**, contenue dans la Déclaration Schuman de 1950. Cela montre bien **la philosophie même de cette culture politique centriste** : *« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. »* Cette phrase aurait été largement rédigée au groupe MRP de l'Assemblée nationale française ; en tout cas, elle demeure un élément culturel extrêmement fort et **cette sectorisation sera dans les gènes de tous les centristes à partir de ce moment-là.**

Jusqu'à aujourd'hui, les centristes ont toujours été extrêmement attentifs aux politiques sectorielles. **Le marché unique est le levier de notre souveraineté.** Les accords commerciaux que l'on passe doivent inclure notamment des clauses environnementales et sociales, de traçabilité, de respect des règles en vigueur dans l'Union, et de respect des droits humains et des libertés fondamentales. **Les démocrates considèrent qu'il faut refuser de signer des accords de libre-échange avec les pays ne respectant pas l'Accord de Paris sur le climat.**

Les centristes souhaitent que les compétences de l'Union européenne soient renforcées en matière de défense, de fiscalité, de recherche, de sécurité et d'immigration.

Ils affirment également la nécessité de faire respecter les règles antidumping. Un procureur commercial européen doit veiller au respect des engagements pris par nos partenaires. Le 6 juillet 2020, la commission du Commerce international du Parlement européen a adopté **un rapport de la députée Marie-Pierre Vedrenne sur l'application des règles en matière de commerce international.** Le commerce international ne doit pas devenir le *Far-West*⁴⁴ :

« Si pour se faire respecter, l'Europe doit se muscler, alors donnons-lui les moyens de le faire et soyons cohérents. C'est tout l'enjeu de mes propositions. La Commission vient de lancer la révision de sa politique commerciale et avec l'adoption de mon rapport, le message des députés européens est clair : la politique commerciale de l'UE doit être plus cohérente, plus efficace et faire respecter les règles du jeu. »⁴⁵

Nous sommes à nouveau, comme à la fin du XIXe siècle, dans une période de remise en cause du libre-échange et, de même que la démocratie recule, le libre-échange recule actuellement. Ce qui caractérise le libre-échange du XXI^{ème} siècle, c'est qu'il s'accompagne en même temps de la migration des personnes et de la migration des capitaux. Autrement dit, les effets négatifs du libre-échange, c'est-à-dire la transformation incessante des lieux et des natures des activités, s'accompagnent de la migration des personnes, ce qui accroît le degré d'hétérogénéité des sociétés, et de la migration des capitaux, qui accélère la transformation des activités. Le monde est beaucoup plus incertain aujourd'hui : le processus pacifique lié à l'échange et à la démocratie se poursuivra-t-il ou non ?⁴⁶ Nous sommes les observateurs vigilants de ces grandes mutations.

Les centristes ne veulent pas d'un monde dirigé par deux ou trois empires dirigés par des superpuissances. Ils souhaitent faciliter le développement ou la création de structures comme l'Union africaine, L'Association des Nations d'Asie du Sud-est, l'Union des Nations Sud-américaines, le Conseil de coopération du Golf et l'Union pour la Méditerranée. **Il est essentiel de faciliter la représentation des États de taille moyenne à l'échelle mondiale.** Aussi se montrent-ils favorables aux rapprochements et alliances interrégionaux.

⁴⁴ Marie-Pierre Vedrenne, rapporteure et Vice-présidente de la commission du Commerce international, décembre 2019.

⁴⁵ Marie-Pierre Vedrenne, rapporteure et Vice-présidente de la commission du Commerce international, juillet 2020.

⁴⁶ Jean-Claude Casanova, économiste, fondateur de la revue *Commentaire*, invité de l'Université de rentrée de Guidel 2019.

Les démocrates désirent que l'Europe représente, aux yeux du monde, un Occident pluraliste, une addition d'indépendances.⁴⁷

La force internationale de l'Europe demeure insuffisante et son rayonnement pourrait être redéfini à la lumière de l'articulation protection/bienveillance⁴⁸. En effet, l'affirmation de l'Europe passe par la définition de sa puissance : **l'Europe est un médiateur (modérateur) central des relations internationales qui doit parvenir à traduire sa singularité humaniste.**

Même si la France devenait un pays modèle sur la scène internationale, et réduisait de manière drastique les émissions de gaz à effet de serre, l'impact sur le réchauffement climatique serait bien faible. En effet, la France ne représente que 1% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ainsi, **ce sont la diplomatie française et européenne qui pourront le plus permettre la coordination des différents pays pour limiter au maximum l'émission de gaz à effet de serre.** C'est par notre implication au sein des institutions européennes que nous aurons la plus grande amplitude d'action pour résoudre ce problème mondial.

La force diplomatique de l'Union européenne s'est retrouvée lors de l'accord de Paris de 2015. Grâce au travail en amont des diplomates français, les pays européens ont accordé leurs violons en avance, et parlé d'une même voix.

La Cop21 a été une étape importante dans le processus de prise de conscience des enjeux liés au changement climatique dû aux activités humaines. **Les centristes le rappellent constamment : La lutte contre le réchauffement de la planète ne peut se faire que dans le multilatéralisme qui emporte des actions concertées au niveau mondial et le respect des engagements pris au niveau national :** réduction des émissions des gaz à effet de serre, compensation de ces émissions, et innovation pour la recherche de technologies plus économes en ressources naturelles.

L'Union européenne reste un phare en temps de crise environnementale, économique, et sanitaire. L'environnement est un domaine de plus qui illustre en quoi le courant souverainiste est une impasse. **Les démocrates soutiennent que les violations des dispositions en matière de respect des droits du travail, de lutte contre le changement climatique ou encore de droits de l'homme doivent être traitées au même niveau que les plaintes relatives à l'accès aux marchés des partenaires commerciaux** de l'Union européenne. La députée européenne centriste Marie-Pierre Vedrenne a obtenu l'accord du Conseil européen, de la Commission européenne et du Parlement européen pour la mise en place de son rapport appelé "Enforcement" sur l'application des règles en matière de commerce international.

⁴⁷ Idée déjà présente dans le « Projet humaniste » du MoDem en 2012.

⁴⁸ Blandine Chelini-Pont, Université 133, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université Aix-Marseille.

C. Lutter contre le terrorisme : ne pas céder sur nos valeurs

Les centristes veillent à penser la lutte contre le terrorisme en gardant toujours à l'esprit les valeurs de la démocratie et de la raison, que les terroristes cherchent à annihiler. Les centristes sont attentifs à **maintenir l'équilibre entre l'exigence de sécurité et le respect des droits fondamentaux** et des valeurs européennes.

Le terrorisme se caractérise par son caractère global. **C'est un phénomène politique, militaire, économique, social**. La réponse au terrorisme doit être globale également. On ne peut pas réduire le djihadisme à une question économique. Là où le développement économique n'éteint pas la violence, ce que l'on a affaire à autre chose. Le djihadisme, qui n'est bien sûr pas l'islam, peut être vu comme une insurrection mondiale, qui serait une révolution à motivations multiples. **Qui est l'ennemi ?** posait comme question **Jean-Yves Le Drian** en 2016⁴⁹. Lutter contre le terrorisme implique de le comprendre intimement. D'où l'importance du tissu des services de renseignements. Mais comment les coordonner entre eux, hiérarchiser un trop-plein d'informations ? Qui est en charge du djihad, de la gestion de ce phénomène historique sur lequel nous avons si peu de prise ? Comment s'adapter à ces nouveaux états de violence ? Aujourd'hui, dans le terrorisme, il y a de la stratégie, de la tactique. Et l'un des objectifs est de conduire les démocraties libérales à renoncer à leurs libertés, à leur code pénal, à ce qu'elles sont. **Comment opposer au djihad une parole de raison ?**

Face au terrorisme, la réponse doit être globale, polymorphe et endogène. Depuis les années 1980, des jalons avaient déjà été posés, avec, au tout début, des coopérations policières, puis, plusieurs étapes, de Maastricht (1992) à Lisbonne (2007). Enfin, un dernier outil décisif a été créé : **le Parquet européen**.

Phénomène polymorphe et complexe, le terrorisme exige une réponse globale. Après le tournant de 2014, l'Union européenne a décidé de prendre une vitesse supérieure, vers la constitution d'un espace européen de sécurité, le plus opérationnel et audacieux possible. La sécurité est l'un des fondements de la démocratie européenne. Il s'agit de lutter contre le terrorisme et contre les nouvelles menaces, dont la grande criminalité. On voit très clairement l'usage de la grande criminalité pour financer le terrorisme. **Une commission ad hoc est indispensable**⁵⁰.

L'interopérabilité est nécessaire. Il y a presque trop de renseignements : il faut parvenir à les hiérarchiser. On a perdu le renseignement à bas bruit, dans les quartiers, le renseignement de terrain. On refuse désormais la demande d'asile à des individus avec un casier ou avec des caractéristiques de prédicateurs de haine⁵¹. **Dans la collecte des données, il est essentiel que les États ne donnent pas facultativement mais obligatoirement leurs informations**.

Pour les centristes, aller vers un FBI européen constituerait une réelle avancée. Coordonner les moyens humains, budgétaires, techniques s'avère essentiel. La lutte contre le terrorisme s'appuie sur le trépid

⁴⁹ Jean-Yves Le Drian, "Qui est l'ennemi ?", discours de 2016, publié dans la revue *Commentaire*.

⁵⁰ Nathalie Griesbeck, ancienne députée européenne, présidente de la commission sur le terrorisme de 2017 à 2018 s'est battue aux côtés de Guy Verhofstadt pour la création de cette commission *ad hoc*, source d'équilibre.

⁵¹ Nathalie Griesbeck a obtenu cette avancée.

police-justice-renseignement. **L'interopérabilité est au cœur du processus. Ce qui ressemble bien au fonctionnement même de l'Union européenne, et à l'esprit de compromis qu'ont toujours porté les centristes pour chercher des solutions concrètes.**⁵²

II. Renforcer le fédéralisme et les logiques communautaire

A. Construire une défense commune

Le rêve d'une Europe de la défense, animée de valeurs fortes, se heurte, en août 1954, aux atermoiements de Pierre Mendès-France notamment, la priorité étant alors au conflit indochinois. L'échec de la CED (Communauté européenne de défense) marque un coup d'arrêt pour les valeurs européennes. **Les centristes du MRP ont soutenu de toutes leurs forces la CED**, et ils reprochent au gouvernement de Pierre Mendès-France de ne pas avoir poussé jusqu'au bout. **L'échec du mois d'août 1954 est pour eux un revers extrêmement difficile, qui aurait permis à l'Europe d'être beaucoup plus forte que ce qu'elle a été à la suite de l'échec de la CED.**

Sous la V^e République, la représentation des centristes au ministère des Armées n'est pas négligeable. Davantage influents sous les III^e et IV^e Républiques, **les centristes insistent sur l'équilibre de l'appareil militaire** : les hommes, l'équipement, la mise en condition opérationnelle.

La **défense** est une préoccupation majeure des Européens. Elle **figure au premier rang des préoccupations dans la consultation menée auprès des adhérents et sympathisants du MoDem du 15 avril au 15 mai 2020** à qui l'on a demandé dans quels domaines il serait souhaitable d'avoir plus de coopération et d'harmonisation européenne. Cela pose inévitablement la question de l'existence à terme d'une armée européenne. Cette idée doit être clarifiée afin de ne pas provoquer l'ambiguïté⁵³ : il ne s'agirait pas d'une armée en tant que telle, mais plutôt d'**une alliance militaire entre armées européennes**. Les difficultés liées par exemple à la barrière de la langue, la culture, l'engagement, constituent un frein à la coordination. Pourtant des progrès par groupe de pays peuvent être observés, même s'ils poseront à terme **la question du commandement**.

L'image de l'armée doit être valorisée auprès des jeunes Européens : Comment en effet susciter l'engagement auprès des jeunes européens ? Les armées sont un modèle d'intégration républicaine qui permettent de consolider, voire de constituer une mémoire commune indispensable à l'Europe. En outre, dans le contexte de crise, les armées ont montré leur capacité d'action et d'intervention au service des

⁵² Blandine Chelini-Pont, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université d'Aix-Marseille, membre d'Université 133.

⁵³ Blandine Chelini-Pont, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université d'Aix-Marseille, pour Université 133.

populations : leur rôle sanitaire est indéniable et leur agilité a permis une meilleure prise en charge des individus. Pour autant, la question centrale de la coordination européenne demeure.

L'antériorité de l'**OTAN** et sa reconnaissance partout en Europe pose question, de même que la vision française. L'OTAN ne doit pas constituer un obstacle, au contraire : Pour les démocrates, **Europe de la défense et OTAN doivent coexister**.⁵⁴

B. Donner une perspective aux flux migratoires

Le lien entre les questions migratoires et les valeurs centristes humanistes est fort. A l'Assemblée, c'est la présidente de la Commission des Affaires étrangères **Marielle de Sarnez** qui a porté devant tous les députés l'urgence du problème migratoire, avant même la loi Asile et Immigration de 2018.

La question des migrations est sensible, car elle en appelle directement à nos émotions et au « sentiment du semblable » qui est le sentiment démocratique premier. Nos sociétés modernes connaissent un paradoxe de nos sociétés modernes : Depuis 30 ans, le droit de sortie de chez soi est généralisé. Mais, si l'on peut désormais sortir facilement de presque partout, entrer demeure bien plus compliqué. On n'arrêtera pas les migrations. C'est un phénomène structurel du monde, un mouvement de fond qui correspond aux crises et aux conflits. Et plus on interdit, plus cela favorise le développement des mafias du passage. Il y a souvent une tension interne à nos démocraties libérales, prises entre les principes qu'elles valorisent et les pratiques politiques qu'elles adoptent. Nous vivons dans un climat où le rejet de l'immigration se développe et renforce la montée de l'extrême-droite. Pour les centristes, il faut lutter contre ce rejet de l'immigration, tout en s'interrogeant sur les conditions de l'accueil. Et garder en tête cette idée, initiée par **Marielle de Sarnez** : **Plus on dresse des frontières et plus les personnes ont tendance à se fixer dans les pays, de peur de ne plus pouvoir y revenir.**

Un très grand nombre de migrants demandent l'asile en France après avoir été débouté, par exemple, d'Allemagne ou de suède. Sur les règlements de Dublin, des blocages subsistent, à cause de la règle de l'unanimité. Point positif : en octobre, le ministre de l'Intérieur a trouvé un accord, à Malte, avec l'Italie. La France porte une véritable volonté de remettre sur la table ce débat migratoire et de mettre en place des outils de solidarité, notamment financière. Il faudrait cependant arriver à sortir du cas par cas pour avoir une visibilité globale.

Les démocrates pensent que, s'il est si difficile d'harmoniser le droit d'asile en Europe, c'est à cause de la règle de l'unanimité. La dimension interministérielle de la réflexion serait nécessaire.

La **globalité des problèmes** exige également de considérer les liens entre les différentes étapes : l'arrivée, mais aussi la phase d'attente, les centres de rétention, les délais de traitement et, de ce fait, la question de la dignité des conditions d'attente.

Le rapport souligne des dysfonctionnements : en priorisant les dossiers les plus difficiles, les plus simples sont parfois rejetés. Ce droit d'asile, qui est un trésor national, peut se trouver dévoyé, les allocations n'allant pas toujours à ceux qui en ont le plus besoin.

⁵⁴ Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, auditionnée pour Université 133.

On oublie de penser que si les gens viennent et qu'on a érigé des frontières, ils ne pourront plus jamais revenir s'ils repartent dans leur pays.⁵⁵ Il faudrait créer une forme de fluidité, en évitant la fixation des personnes.⁵⁶

Améliorer l'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile suppose de remédier aux pervers des lenteurs administratives dans l'examen des dossiers : examinés au bout d'un an, ceux-ci bloquent l'accès à l'emploi des demandeurs, qui se trouvent *de facto* marginalisés et, parfois, découragés dans leur effort pour apprendre la langue et s'intégrer.⁵⁷

C. Adopter la majorité qualifiée

Comment les centristes ont-ils participé à l'architecture de la prise de décision européenne ? A la suite des efforts des années 1970 pour construire une Europe forte dans le monde, les centristes vont soutenir systématiquement tous les élargissements. Ils participent largement dans les ratifications parlementaires, soutiennent l'AUE en 1986, votent au Parlement européen très souvent en faveur des politiques initiées par **Jacques Delors**, qui n'est pas à proprement parler un démocrate-chrétien issu du parti lui-même mais qui est indéniablement de **culture démocrate-chrétienne**.

Depuis 1979, jusqu'à nos jours, jamais les centristes français ne se sont détachés de la question de l'Europe, tout en proposant régulièrement une conception plutôt fédérale de l'entité et de l'Acte unique européen jusqu'au traité de Lisbonne en passant par le traité de Maastricht notamment, cette notion d'Europe a largement été soutenue. Les centristes ont eu des présidents de Parlement européen, de **Pierre Pflimlin** à **Nicole Fontaine**, des commissaires européens, au titre desquels **Jacques Barrot**, des présidents de la Commission européenne, comme **Romano Prodi** ou **Jacques Delors**.

Les centristes ont été présents à chaque étape. L'Union européenne n'est pas un État fédéral, mais une fédération d'États souverains. Seuls les États sont souverains et l'Union européenne ne dispose que de compétences déléguées attribuées par ces États. Le mode d'exercice de ces compétences est indiscutablement fédéral⁵⁸. **Les centristes sont tous d'accord sur la nécessité d'une fédération d'États nations⁵⁹ visant à renforcer l'Europe dans le monde, dans le monde en crise.** Le terme « fédéralisme » est employé avec prudence, alors même que les centristes ont globalement une vision fédérale de l'Europe.

⁵⁵ Idée initiée par Marielle de Sarnez, présidente de la commission des Affaires étrangères. Marielle de Sarnez a conduit une mission de terrain consacrée à la question migratoire sur l'île de Lesbos, en mars 2020.

⁵⁶ Jean-Noël Barrot, secrétaire général du MoDem, Rapport de Stanislas Guerini et Jean-Noël Barrot sur le projet de loi de finances pour 2019.

⁵⁷ Rapport d'information de M. Jean-Noël Barrot et Mme Stella Dupont, commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire relatif à l'intégration professionnelle des demandeurs d'asile et des réfugiés, 13 octobre 2020.

⁵⁸ Idée développée par Jean-Louis Bourlanges, juillet 2020.

⁵⁹ Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, a souvent exprimé cette idée.

Dans la Grande consultation menée entre le 15 mars et le 15 avril 2020 auprès des adhérents et sympathisants du Mouvement Démocrate, le terme « fédéralisme » revient souvent. Pour de nombreuses réponses, l'horizon européen est fédéral.

Les centristes veulent aller plus loin dans la clarification de l'action de l'Union sur le plan interne afin de pouvoir en assurer parfaitement la projection externe, conformément au modèle choisi depuis le début. Cette projection externe de l'Union européenne, qui couvre tout le champ des valeurs et des politiques doit pouvoir s'appuyer sur un modèle solide et cohérent qui s'appuie lui-même sur des principes reconnus et acceptés par tous, se traduisant dans un processus décisionnel renouvelé : **les transferts de compétences opérés au bénéfice de l'Union européenne par les États membres doivent désormais s'accompagner des moyens** indispensables à leur exercice.

L'utilisation de la majorité qualifiée doit devenir la règle de la prise de décision, non pas au nom d'une privation de l'exercice de la souveraineté nationale mais au nom de la solidarité indispensable et fondatrice de l'entité. La procédure de décision à la majorité qualifiée, combinée avec la codécision du Parlement européen, **doit être étendue aux questions fiscales et budgétaires**.⁶⁰

Les crises financières, économiques et sanitaires auxquelles l'Union européenne a été confrontée ont montré que la solidarité européenne pouvait contribuer au « sauvetage » des États, cette solidarité doit désormais prendre corps pour les citoyens. Le renforcement de la confiance passera ainsi par une meilleure association du citoyen, tant au niveau de sa formation que de sa participation à l'Union européenne.⁶¹ Les trois institutions indépendantes pourraient être la matrice d'un nouveau type de légitimité politique : extérieur au lien électoral comme aux passions partisans.

L'Europe a décidé d'aider les pays à avoir des dettes accessibles. François Bayrou réfléchit depuis des années sur ce thème de la dette. **Le Haut-Commissaire au Plan propose ainsi que l'on délimite la dette due au Covid par rapport aux autres dettes**.⁶²

Le Mouvement Démocrate est favorable depuis longtemps à l'idée de listes transnationales, c'est-à-dire à l'émergence d'un véritable *demos* européen qui se structurerait, non dans chaque pays et dans chaque famille politique en son sein, mais de manière plus transversale.⁶³

⁶⁰ Idée développée par Jean-Louis Bourlanges, ancien député européen, député des Hauts-de-Seine, juillet 2020.

⁶¹ Laurence Farreng, députée européenne, commission de la culture et de l'éducation, auditionnée pour Université 133.

⁶² François Bayrou, Haut-commissariat au Plan, novembre 2020.

⁶³ Marielle de Sarnez et Sandro Gozi, *L'urgence européenne*, éditions Tha Idées, 2014.

III. Faire cheminer l'Europe et le monde vers une destination commune

A. Faire vivre la citoyenneté européenne

Pour les centristes, la place du citoyen dans la construction est essentielle car l'Europe, l'Union européenne, se définit avant tout par ce qui fait Europe, par des éléments concrets, perceptibles et par une histoire commune dont la transmission est assurée. Toute la construction européenne ne sert qu'un intérêt, celui de l'homme au cœur de l'Europe.

A cet égard, la crise (les crises) apparaît comme une opportunité d'écrire une nouvelle étape dans la construction européenne⁶⁴ par la solidarité exprimée à travers le Plan de relance notamment. Elle conduit à s'interroger sur l'identité européenne, sur ce que l'Europe, les Européens veulent être et sur les moyens d'incarner cette identité européenne (quel rayonnement ? quelle influence ?). Autrement dit, comment penser l'Europe ? Cette **question** pose celle **des limites de l'Europe, y compris géographiques et partant celle des frontières extérieures de l'Europe**⁶⁵.

Sur quel socle s'est fondée l'identité de l'Europe ? **L'Europe s'est d'abord faite pour la paix.** Pour qu'elle dure, Français et Allemands comprennent qu'il faut construire l'Europe, laquelle sera mise progressivement au service de la paix. Les centristes français – qui sont les premiers démocrates-chrétiens mais sont également issus des radicaux modérés ou des socialistes modérés – vont s'attacher à **construire un système institutionnel crédible aboutissant à une première forme d'Union européenne en 1929-1930 par le Plan Briand d'Union fédérale européenne.** De Locarno jusqu'à ce plan, en passant par les grands projets d'entente, on s'aperçoit que des hommes de bonne volonté, venus de gauche, de droite, ont participé à ce projet. Il y a une culture politique qui **naît à ce moment-là** et qui vote pratiquement à l'unanimité sur ces projets : **une culture politique centriste.** Les centristes sont alors un des piliers des questions européennes. **Ils soutiennent dans les journaux mais également au Parlement, le premier couple franco-allemand Aristide Briand-Gustave Stresemann qui constitue un modèle d'entente franco-allemande** sur lequel s'appuyer pour construire la politique franco-allemande. **Marc Sangnier en dira « voilà la politique qu'on attendait ».**

⁶⁴ Laurence Farreng, députée européenne, commission de la culture et de l'éducation, auditionnée pour Université 133.

⁶⁵ Frédéric Petit, député des Français établis hors de France, auditionné pour Université 133.

La **culture européenne** constitue un atout considérable, un *soft power* qui contribue à l'affirmation de l'Europe sur la scène internationale. L'Europe doit être présente sur le plan culturel, en Afrique notamment⁶⁶. C'est également un instrument de relance économique (numérique, tourisme).

L'**éducation**, à travers notamment la formation tout au long de la vie et l'élaboration d'un catalogues de compétences, l'élargissement du programme Erasmus + à la formation professionnelle, constitue un vecteur de souveraineté en ce qu'elle « européenise » l'individu et renforce l'Union à laquelle il appartient. Le dépassement des frontières à l'instar des modèles d'enseignement conjoint développés entre la France et l'Allemagne est également d'intérêt.

La traduction en **citoyenneté européenne** de la place de l'individu demeure un élément central, au même titre que la question de la **participation** de l'individu à la prise de décision et de sa **représentation** dans le concert européen.

L'**identité européenne** pose de longue date la question de sa définition mais également celle de la promotion du mode de vie européen : liberté, état de droit, culture européenne. Elle s'exprime dans un certain nombre d'instruments au titre desquels les accords commerciaux conclus par l'UE qui comportent en particulier des clauses environnementales et des clauses État de droit, c'est-à-dire des éléments différenciant qui traduisent ce qui singularise l'Europe.

La transmission du message européen doit être améliorée, tant au niveau de l'enseignement que de sa diffusion médiatique. Une des lacunes de l'Europe demeure son absence de communication suffisamment efficace. L'eurodéputée centriste Laurence Farreng s'est engagée sur ces questions, dans un moment de crise aiguë du secteur audiovisuel.⁶⁷

Culture et éducation pourraient être renforcées par la mise en place d'un média véritablement européen, qui dépasse le partenariat mis en place entre la Commission européenne et Euronews (partenariat fragile et fragilisé) et qui puisse aller plus loin qu'Arte. **Un tel média pourrait en outre servir la souveraineté numérique en devenir de l'Europe**. Les programmes européens phares en matière de culture et d'éducation doivent également porter des valeurs écologiques.⁶⁸ Les **adhérents et sympathisants** du Mouvement Démocrate soulignent très souvent le rôle pivot de l'éducation pour favoriser le **brassage culturel européen**.

La formation, **l'enseignement de l'histoire commune** doit (re-)devenir une **priorité des programmes** car c'est à travers la consolidation des racines communes que pourra se consolider la conscience européenne. Ainsi, sans la dénaturer, ni la réécrire, aborder l'histoire de l'Europe sous l'angle européen dès l'école primaire contribuera à « **l'éveil à l'Europe** ». Il serait à cet égard intéressant, à travers l'exemple du conte, de montrer que les histoires racontées aux enfants sont similaires à peu près partout en Europe. L'histoire de l'Europe et de sa construction doit être pleinement intégrée tout au long de la formation.

⁶⁶ Philippe Michel-Kleisbauer, député du Var, commission de la Défense et des forces armées, auditionné pour Université 133.

⁶⁷ Laurence Farreng, tribune dans *L'Opinion* du 22 octobre 2020.

⁶⁸ Laurence Farreng, rapport adopté le 15 septembre 2020 en session plénière du Parlement européen.

Dans la **Grande consultation** menée entre le 15 mars et le 15 avril auprès des adhérents et sympathisants du **Mouvement Démocrate**, l'idée de **créer une carte d'identité européenne** est évoquée plusieurs fois, comme un moyen de renforcer symboliquement le sentiment d'appartenance à l'Europe.

B. Construire un espace public européen

Le faisceau parlementaire européen auquel contribue le couple franco-allemand doit permettre de renforcer la confiance et la représentation citoyenne en Europe. Les assemblées parlementaires constituent à cet égard des leviers indispensables. Toutefois, parce que le défaut d'**espace public européen**⁶⁹ représente un frein, la présidence allemande de l'Union européenne l'a inscrit dans son programme, car construire un espace public européen permettrait de former une **opinion publique européenne**. La mise en place de l'Assemblée parlementaire franco-allemande est un signal fort de la prise en charge de problématiques communes. Elle a été longue à se réunir et le risque de décrochage s'est fait sentir.⁷⁰

La solidarité européenne en tant que valeur fondatrice doit être ravivée pour produire ses effets sur le plan international. Le 4 novembre 2020, le Parlement a adopté une directive garantissant aux travailleurs européens des salaires minimaux adéquats. La députée européenne **Sylvie Brunet**, membre de la commission des Affaires sociales, rappelle que la lutte pour une Europe plus sociale exige de la ténacité et de l'implication de la part du Mouvement Démocrate. Tous les groupes ne sont pas aussi engagés :

« Il faut savoir que la fixation d'un cadre européen pour un salaire minimum est loin d'être consensuelle ni dans notre groupe ni dans la plupart des autres composantes politiques, car elle est appréhendée de façon très différente selon les pays (fixation soit par la loi, soit par la négociation collective selon des modalités très différentes). »⁷¹

Le couple franco-allemand se fait l'exemple d'un trait fondamental de **l'Europe** : elle ne sera pas le *melting pot* américain, ne serait-ce qu'en raison de la multiplicité de langues (24), mais **elle est plurinationale et pluriculturelle**. Si, dans le cadre de la consultation menée auprès des adhérents et sympathisants du **MoDem du 15 avril au 15 mai 2020 la grande majorité des réponses rappelle que le couple franco-allemand constitue le moteur historique de l'Europe**, le déséquilibre entre les deux pays pose question. La moitié des répondants se réjouit de l'accord pour la relance conclu le 18 mai 2020 et croit en la force d'entraînement du couple historique pour la sortie de crise. Il est indispensable de continuer à renforcer les liens entre les deux, à commencer par les coopérations parlementaires déjà riches.

En comparant les stratégies de plusieurs États, il ne s'agit pas de décerner des bons ou des mauvais points. La démographie, la géographie, la situation socio-économique, les mentalités sont autant de facteurs qui constituent la spécificité d'un pays. Le comparatif ne vise pas à recenser les mesures qui marchent : il n'y

⁶⁹ Frédéric Petit, député des Français établis hors de France, auditionné pour Université 133 : L'espace public européen renvoie à envisager l'aspect démocratique et inclusif de la construction européenne. Jürgen Habermas l'analyse comme le fondement de la démocratie. Ce serait un espace de médiation entre l'État et la sphère privée, où les citoyens délibèrent publiquement des questions politiques.

⁷⁰ Frédéric Petit, député des Français établis hors de France, auditionné pour Université 133.

⁷¹ Sylvie Brunet, interview pour le site du Mouvement Démocrate, 9 novembre 2020.

a pas de sens à reproduire, tel quel, un schéma d'action dans un autre endroit. Tous les pays n'ont pas, non plus, la même expérience de la gestion de crise. Ainsi, la Corée du Sud possède une expérience des pandémies du SRAS et du MERS qu'elle a pu mettre à profit en développant une importante coordination intergouvernementale. Mais, **en croisant les multiples facteurs, le rapport entend mettre en perspective les choix effectués, afin d'en comprendre les atouts et les limites**. Il ressort de cette comparaison que le temps de réaction est un élément clé.

La confiance de la population joue un rôle essentiel dans l'efficacité des politiques mises en œuvre. De même, un principe fondamental doit guider les prises de décision politiques : la prudence, forme de sagesse pratique.

C. CONSIDERER L'AFRIQUE COMME UN PARTENAIRE

Au Mali, en Centrafrique, la France s'est engagée presque seule sur le terrain, sans aide véritable des pays européens. La France est seule en première ligne pour défendre des principes et des intérêts européens.⁷² L'aide au développement du continent africain est impérative. Les équilibres du monde en dépendent.

Humanistes, les centristes ne sont pas centrés sur les seuls intérêts français ni européens. Ils ont également à cœur de participer, dans le même temps, à l'essor des pays en développement. Cette préoccupation apparaît nettement dans leurs programmes de politique étrangère. Dans le programme du Centre des Démocrates Sociaux (CDS) de 1976, on lit ainsi : « Le développement du Tiers Monde est d'abord un impératif d'ordre moral. »

La coexistence de quelques pays privilégiés, au niveau de vie élevé, et de multitudes affamées et misérables est un scandale pour l'esprit. « Aider le Tiers Monde à se développer est aussi une nécessité politique. Il ne peut y avoir, à long terme, de paix sans justice entre les peuples. » **Frappante, l'expression « impératif moral » relève de la réflexion éthique.**⁷³ Nécessité morale, politique, mais aussi économique, l'aide aux pays du Tiers-monde doit évidemment prendre en compte les spécificités locales, les situations particulières d'un monde qui, déjà dans les années 1970, n'est pas homogène. Dans ce programme de 1976, les démocrates sociaux inscrivent « la nécessité d'articuler la stratégie du développement avec la stratégie industrielle ».

L'impératif moral de participer au développement de l'Afrique est invoqué avec force dès le *Projet d'espoir* de François Bayrou pour la présidentielle de 2007 : « Il n'y a qu'une politique qui vaille, et c'est le développement de l'Afrique, que nous pillons allégrement. (...) Je veux une politique d'immigration qui soit une politique de développement de l'Afrique. (...) Pour être à la dimension du défi, elle doit aussi être une politique européenne. (...) Nous voulons vous aider à vous équiper, vous-mêmes, par priorité. A ne plus dépendre, sauf quand vous le choisirez. »⁷⁴

⁷² Marielle de Sarnez, présidente de la commission des Affaires étrangères.

⁷³ *L'autre solution*, p. 301.

⁷⁴ François Bayrou, *Projet d'espoir*, Plon, 2007, pp. 150-151.

C'est l'autonomie de l'Afrique qu'il s'agit de favoriser. Alors présidente de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale, **Marielle de Sarnez, n'a eu de cesse de rappeler la nécessité de tisser des liens solides et paritaires avec l'Afrique.**

Dans la **Grande consultation** menée entre le 15 mars et le 15 avril 2020 **auprès des adhérents et sympathisants du Mouvement Démocrate**, l'Europe représente, de manière très nette, **une certaine idée de l'Occident**, un espace d'entraide, un pôle d'équilibre mondial. Les relations avec l'Afrique y sont décrites comme essentielles.

Face à d'autres puissances telles que la Chine, il faut se positionner en Afrique avant d'être exclu de cette sphère en développement. Les missions de l'Union européenne doivent être complétées par des accords commerciaux qui engagent l'Union européenne et les États africains dans une relation équilibrée dans l'intérêt des individus. Si l'Afrique apparaît comme un marché potentiel pour l'Europe, elle représente également un danger en termes d'équilibre politique : l'UE doit investir pleinement la relation avec l'Afrique afin d'en assurer l'équilibre. Il faut considérer l'Afrique comme un partenaire, de manière totalement paritaire. Une stratégie afro-européenne est nécessaire. **Marielle de Sarnez souligne un impératif : pour l'Europe, le développement économique des pays situés dans son immédiate proximité est plus que jamais une priorité.** Recentrer davantage nos chaînes de valeur **vers l'Afrique et tout particulièrement l'Afrique du Nord** des secteurs s'impose, dans des secteurs clé comme la santé, le numérique et les énergies renouvelables.

Les centristes souhaitent la construction d'un Pacte avec l'Afrique en développant les investissements et des programmes scolaires et universitaires, en particulier à destination des jeunes filles. Le déséquilibre démographique se creuse entre l'Europe et l'Afrique : pour un pays d'Europe qui disparaît démographiquement, un pays d'Afrique apparaît. Il s'agit de prendre la mesure de ces évolutions, qui influent sur les relations internationales.

RAPPORTEUR de l'atelier Université 133 Europe et relations internationales :

Sarah DURELLE-MARC

Maître de conférences en droit public, droit de l'Union européenne, Faculté de droit, Université Catholique de Lille

Développement durable

Le lien entre l'économie et l'écologie est absolument vital : **le développement durable comprend la dimension économique, la dimension écologique, la dimension sociale. Les centristes ont toujours réfléchi à un traitement de la crise qui ne néglige pas le souci de l'homme dans son environnement.** La pensée démocrate-chrétienne s'est constamment érigée en rempart responsable contre les abus du capitalisme.

La grande erreur serait de confondre les lignes de temporalité. Nous avons aujourd'hui 3 horizons : le sauvetage sanitaire ; la relance ; la construction d'un monde meilleur. Or, il ne faut pas tout mélanger et vouloir tout faire en même temps. De plus, il ne faut pas oublier la justice sociale, l'équité. Nous faisons face à un choc financier, où le système international risque de voler en éclats. Nous atteindrons un niveau de dette jamais imaginé.

La question de la dépendance et de l'indépendance est cruciale : L'épidémie a montré que, sur un certain nombre de produits, la France a été ou a failli être en pénurie. Les produits pour lutter contre le cancer, les antibiotiques, le paracétamol, le doliprane, produits dont on n'imaginait pas qu'un pays comme la France pourrait un jour manquer. Un plan est nécessaire pour ne plus être dépendants des autres dans les domaines clefs.

Les démocrates soutiennent que notre patrimoine naturel doit être préservé pour nos enfants et les enfants de nos enfants. Cela exige un modèle économique qui donne la priorité au long terme sur le court terme, une croissance qualitative et pas seulement quantitative, une solidarité réelle entre les générations, une gestion responsable des finances publiques. **Privilégier un mode de vie sobre**, en tenant l'argent pour un moyen mais pas pour une fin, **est la ligne que se sont toujours proposée les centristes.** Depuis 30 ans, une grande majorité des pandémies sont des zoonoses : Revoir notre manière de consommer, notre manière de détruire ou de préserver les habitats, et notre façon de nous déplacer serait indispensable.

A l'échelle de la planète, les quatre années les plus chaudes depuis que l'on mesure les températures sur Terre ont été 2016, 2015, 2017 et 2019.⁷⁵ La population globale des mammifères, oiseaux, reptiles et

⁷⁵ Le chercheur britannique Ed Hawkins a illustré le réchauffement climatique par les *Warming Stripes* ; des bandes de couleur allant du bleu au rouge, pour les années les plus fraîches aux plus chaudes.

amphibiens, a baissé de 68 % entre 1970 et 2016.⁷⁶ La puissance publique conduit des politiques environnementales tout en faisant le maximum pour que ça ne nuise pas à notre économie.

Favoriser la croissance économique et le développement, tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être, c'est ce que l'on appelle la croissance verte (OCDE).

L'ambition de la famille centriste est de considérer le développement durable pour ce qu'il est fondamentalement : un équilibre à tenir entre enjeux économiques, sociaux et environnementaux. L'idée que les sociétés humaines ne constituent pas en tant que telles un problème pour la planète mais, au contraire, qu'elles sauront trouver par leur génie, dans le respect des libertés et de la dignité humaine, les solutions de développement qui inscriront l'humanité, espèce jeune et sachante, dans une perspective durable. **Une écologie inscrite dans le réel au service de l'Homme et la nature ; l'un n'allant pas sans l'autre.**

I. Réduire les inégalités à la racine

A. Partager la valeur

1. Pour la participation des salariés

L'approche humaniste du rapport de l'Homme à la nature puise, entre autres sources, son inspiration dans deux encycliques, qui par leur message universel, restent d'actualité. *Rerum Novarum* du pape Léon XIII de 1891, qui envisage de réconcilier le capital et le travail face à la paupérisation et à l'accroissement des inégalités, à travers l'équilibre fragile entre protection des travailleurs et respect de la propriété privée. *Laudato Si* du pape François en 2015, adresse au monde « une invitation urgente à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète » en proposant une écologie qui « incorpore la place spécifique de l'être humain dans ce monde et ses relations avec la réalité qui l'entoure », sans que cela implique d' « arrêter la créativité de l'homme et son rêve de progrès, mais d'orienter cette énergie vers des voies nouvelles ».

Le cap, selon les démocrates, doit être celui du progrès partagé. Améliorer la répartition des richesses produites dans l'entreprise s'impose. Pour cela, l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise constitue un véritable levier⁷⁷. Dès 1977, dans *L'Autre solution*, cette idée était déjà présentée comme source de justice sociale :

⁷⁶ Le *Living Planet Index* est un indicateur d'état de la diversité biologique mondiale, prenant en compte les tendances observées chez un grand nombre d'espèces vertébrées terrestres, marines et d'eau douce. Cet indicateur a été adopté par la Convention sur la diversité biologique, traité international adopté lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio en 1992.

⁷⁷ Patrick Mignola, journées parlementaires du 6 au 9 septembre 2020.

« Les bénéfices nets et les réserves dégagées par l'entreprise seront partagés entre les actionnaires et les travailleurs ; ainsi les hommes ne seront plus au service du capital mais de l'entreprise. »⁷⁸

Les centristes accompagneront toujours l'intervention de l'État, de manière modérée. Et puis, avec la crise et l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, ils se créent un domaine et un programme.

Les centristes croient à la possibilité d'un capitalisme où l'homme est au cœur, un capitalisme populaire, qui resserre la participation. Cela nécessite de renforcer dans l'entreprise la place du travailleur, sans pour autant agir de manière conflictuelle ou contreproductive. Ainsi, dans la Grande consultations menée par le Mouvement Démocrate entre le 15 avril et le 15 mai 2020, 75% des adhérents estiment que pour assurer un partage juste de la valeur créée par les entreprises, c'est le développement de l'intéressement, de la participation, et de l'actionnariat salarié qui est à prioriser.

Ce capitalisme à visage humain s'illustre par une « écologie sociale de marché ». La grande consultation de 2020 du Mouvement Démocrate fait également ressortir que les aspects sociaux, économiques et environnementaux sont intimement liés.

Dans un monde où la création de richesses est toujours plus importante, la croissance ne bénéficie pas à tous et les inégalités progressent. Les coûts de mobilité, la facture énergétique, les difficultés à accéder à une alimentation saine, équilibrée et de qualité, sont autant de facteurs contemporains d'inégalités sociales susceptibles d'être renforcées par la crise écologique.

Aujourd'hui, alors que les pays du monde se trouvent tous confrontés à une crise économique, de quels leviers dispose-t-on ? **La lutte contre le chômage, la prise en compte de la pénibilité au travail, la transparence sur les échelles de salaires, ou encore la valorisation des acquis professionnels sont des impératifs pour les démocrates.**

Deux objectifs figurent dans la loi PACTE : faire grandir les entreprises de France, et associer les salariés aux fruits de cette croissance. Cette loi a été conçue pour aider d'abord les salariés, qui pourront participer plus facilement aux résultats de leur entreprise, grâce à la suppression du forfait social sur l'intéressement et la participation. Pour assurer la sécurité et la rentabilité des produits d'épargne, chacune et chacun pourra les conserver et les alimenter tout au long de son parcours professionnel, pour les convertir en capital plus aisément au moment de la retraite. **Les démocrates ont contribué à l'élaboration du texte, largement adopté par l'Assemblée en octobre 2018**⁷⁹.

Depuis, une crise d'ampleur inédite a éclaté, rendant les mesures de participation et d'intéressement des citoyens aux entreprises d'autant plus urgentes. Les démocrates insistent sur le fait que plan de relance pour l'économie doit être un plan de relance qualifié. A chaque fois que de l'argent public est dépensé pour la relance nationale, il faut que les Français soient impliqués, intéressés au sens plein du terme. Aussi les démocrates plaident-ils pour un meilleur partage de la richesse entre le travail et le capital.

⁷⁸ *L'Autre solution*, programme du CDS, 1977, p. 191.

⁷⁹ Jean-Noël Barrot, député des Yvelines et secrétaire général du Mouvement Démocrate, a été rapporteur de la Loi PACTE.

Ils proposent de rendre l'outil de la participation salariale obligatoire, y compris dans les entreprises de moins de 50 salariés, où elle est seulement optionnelle. Le taux de participation doit être le plus simple possible à établir.

L'intéressement n'est aujourd'hui qu'une possibilité pour les entreprises, quelle que soit leur taille : **Les démocrates préconisent de généraliser l'intéressement.**⁸⁰

Pour eux, la participation et l'intéressement, peuvent être efficacement transformés dans l'actionnariat salarié. Participation, intéressement, actionnariat salarié : Ces trois leviers représentent un potentiel d'augmentation de pouvoir d'achat majeur pour les travailleurs. Cela permettrait également d'impliquer directement les travailleurs dans la relance économique.

Les démocrates proposent la création de fonds participatifs d'État, à l'échelle des régions, qui seraient portés par le gouvernement et garantis par la Caisse des dépôts. Cela permettrait d'**orienter l'épargne des Français vers l'économie productive**, plutôt que vers des assurances vie qui ne rémunèrent plus. Un objectif pourrait être de **transformer les TPE et PME en ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire)**, comme il en existe en Allemagne, même en Italie, en Espagne ou au Portugal.

Afin d'associer tous les acteurs économiques au processus de relance, **les démocrates jugent nécessaire de tenir une conférence sociale, qui permettrait de susciter de la confiance.**

B. Les inégalités de patrimoine

1. Corriger les inégalités de patrimoine par une fiscalité juste

Réduire les inégalités de patrimoine, de la manière la plus équitable possible, s'inscrit dans les orientations de la pensée centriste. Les impôts sont vus comme une façon de corriger les inégalités de patrimoine.

Depuis la III^e République, les centristes ont joué un rôle dans la politique fiscale du pays, dans les grandes batailles de l'impôt. En 1914 est institué l'impôt sur le revenu : c'est un homme plutôt modéré, qui vient du centre, qui va basculer dans le radicalisme politique (qui est d'ailleurs modéré aussi à ce moment-là), **Joseph Caillaux, qui en est le maître d'œuvre. Avec l'entre-deux guerres, les problèmes de reconstruction et les problèmes liés à la monnaie se posent** : les politiques se mobilisent sur l'économie. Là aussi, on trouve des centristes qui vont œuvrer en la matière, notamment Raymond Poincaré qui revient au gouvernement et qui va, pendant 3 ans, mettre en place le **fameux franc Poincaré**, soutenu par une majorité centriste, de la Chambre des députés ainsi que du Sénat. Ce sont alors les questions sur le mur d'argent. L'État, en 1926, est presque déficitaire. Et puis, les années 1930, à la fin de cette République, marquent les problèmes liés à l'inflation, à la stagflation. On voit une autre figure modérée, en 1938-1940, soutenue par les centristes, qui est **Paul Reynaud**.

⁸⁰ Patrick Mignola, député de la Savoie, président du groupe MoDem à l'Assemblée nationale, août 2020.

Avec le gouvernement provisoire de la République française, d'autres personnalités centristes vont prendre le ministère de l'Économie, qui est créé à ce moment-là. Ce sont, pour la gauche, des personnalités très centre-gauche comme **Pierre Mendès-France**, ou pour le centre-droit **René Pleven** et pour ceux qui, désormais, s'appellent les démocrates-chrétiens **Robert Schuman** en 1946. Quand on regarde les portefeuilles ministériels, le ministère des Finances s'appelle désormais Finances et affaires économiques : nous voyons un grand nombre de personnalités centristes les diriger, comme Robert Schuman, qui revient en 1947 ; des personnalités moins connues mais qui ont joué un très grand rôle au ministère des finances, comme **Robert Buron**, et **Pierre Pflimlin**. **Entre 1957 et 1958, ils vont œuvrer dans ce ministère auquel, en raison de leur spécificité centriste, on agrège le ministère du Plan**. Il faut retenir, en plus de ce caractère numérique, de la IV^e République, la spécificité de ces centristes : ils vont tâcher de travailler la question économique en lien avec deux autres questions, et ce durablement, la question du travail et la question de la reconstruction. Et les trois ministres travailleront toujours ensemble. On peut citer, sous la IV^e République, ceux que l'on aurait pu qualifier de centristes même s'ils sont très inspirés de la tradition libérale, comme Paul Reynaud mais également **Antoine Pinay**. En 1952-1953, Pinay est un grand président du Conseil en charge du ministère de l'Économie. **Ces centristes ont à traiter de l'inflation, durablement, de la hausse des prix et, ainsi, il se crée une forme de singularité dans leur approche.**

« **L'impôt** n'est pas seulement un instrument de justice sociale, il **est aussi un instrument de développement économique**. Et cela explique les limites de l'action fiscale que l'on peut mener dans le cadre de la lutte contre les inégalités. [...] **Il semble logique de taxer davantage les revenus du capital que les revenus du travail**. Notamment parce que c'est par la transmission du patrimoine que les inégalités se transmettent le plus aisément » écrivait déjà le Centre des démocrates sociaux en 1977 dans *L'autre solution*.

Aujourd'hui, dans la pensée démocrate, l'outil fiscal est considéré comme efficace pour changer les comportements des citoyens / consommateur, que les mesures fiscales soient incitatives -crédits d'impôts, aide à l'investissement, bonus, etc.- ou punitives -taxes sur les activités polluantes ou malus, par exemple.

2. Position sur les droits de succession, l'impôt sur la fortune, la progressivité de l'impôt sur le revenu

Historiquement, les centristes considèrent que c'est par la transmission du patrimoine que les inégalités se transmettent le plus aisément. Dans le programme de 1976, les centristes préconisent d'accroître principalement la pression fiscale sur les revenus du capital en se fondant sur la mise en place d'une imposition généralisée sur les fortunes. Dès cette époque, l'idée d'assurer une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu émerge. Pour cela, les centristes soulignent qu'il est impératif d'avoir une meilleure connaissance des patrimoines. Pour les centristes de 1976, détaxer les petites successions afin de décharger l'administration de travaux coûteux et de faible rapport fiscal, avantager le conjoint survivant par rapport aux autres héritiers, mettre en place un système de succession échelonné pour les successions portant sur un outil de travail, comptent parmi les propositions.

Rejetée à l'Assemblée nationale lors de l'examen du projet de loi de finances (PLF), une proposition du MoDem visait à **aligner la fiscalité de l'assurance vie en cas de décès sur le régime classique des successions**.

Le groupe MoDem propose également d'introduire l'impôt sur la fortune des particuliers. Cela permettrait de trouver un système vertueux qui allègerait la fiscalité qui pèse sur l'épargne et qui financerait l'économie réelle, tout en continuant d'imposer les signes manifestes de richesse. Pour une fiscalité plus juste et plus claire, **les démocrates envisagent une fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu, avec un barème plus progressif** pour que cela soit équilibré et efficace.

Les centristes s'opposent à toutes les formes de toute-puissance : Et toute puissance nouvelle porte en elle-même les risques de sa toute-puissance. Les Gafam -Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft- n'y échappent pas. Leur évolution fulgurante et supranationale les a placés au-dessus des règles fiscales et ils paient trop peu d'impôts ; elle les a exonérés de responsabilité juridique et ils sont hébergeurs de fausses nouvelles, et parfois même de propagande djihadiste. Leur modèle économique entre en concurrence directe avec la presse, leur indépendance financière et leur pluralisme captant la majeure partie de ses recettes publicitaires. Ce sont tous les journalistes, leur travail, leur exigence déontologique et leur indépendance qui seraient alors menacés, selon les centristes. **Concrètement**, ces derniers **proposent de créer des « droits voisins » du droit d'auteur**, sur le modèle de ceux existant pour les labels avec la SACEM, ou les clubs de sport avec les droits TV. Il convient surtout de permettre une négociation et une gestion collectives de ces droits pour renforcer médias et journalistes face aux géants d'Internet.

Une loi nouvelle sera donc présentée dans la fenêtre parlementaire du MoDem. Inscrit dans la majorité présidentielle, il est symbolique qu'il revienne au mouvement que François Bayrou avait appelé démocrate il y a dix ans, de porter un texte qui consoliderait l'avenir de la presse. Tant il conditionne celui de la démocratie.⁸¹

B. Éducation, mobilité sociale

1. Apprentissage et formation professionnelle

Dès le programme du CDS de 1977, les centristes développent une vision de l'économie tournée vers la personne et tournée vers le plein emploi – ou plutôt vers un meilleur emploi. C'est la valorisation, par exemple, du travail manuel. C'est également la spécialisation de notre industrie dans les productions d'avant-garde, au haut coefficient technologique. **Il s'agit de développer les politiques d'artisanat en lien**

⁸¹ Patrick Mignola, tribune dans Le Figaro, signée par le groupe MoDem, (2018) + la proposition de loi : n°849, visant à créer un droit voisin au profit des éditeurs de services de presse en ligne, 4 avril 2018.

avec les petites et moyennes entreprises. C'est ce que fera Jacques Barrot comme ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, à la fin des années 1970.

Dans la pensée centriste, l'humanisme exige de considérer chacun à hauteur d'homme, sans discrimination d'aucune sorte. Aussi l'élitisme est-il proscrit. En 1983, Jean Lecanuet, avec esprit, s'exprime ainsi sur ses valeurs :

« Je crois me souvenir que l'étymologie du mot « éducation » veut dire « sortir du troupeau. Il y a de l'élitisme là-dedans. Je me propose de déposer un jour une proposition de loi dans qui tendrait à dire qu'il convient d'installer l'égalité dans le dernier domaine où elle n'est pas encore suffisamment établie : le sport. (...) Et je suggèrerais, dans ma proposition de loi, qu'à la fin du match, l'équipe qui subit une décote ait une prolongation. »⁸²

C'est l'idée, poussée ici avec humour, **selon laquelle tout le monde a droit à une seconde chance**, que l'on doit éviter, au maximum, qu'il y ait dans l'existence des choses irrattrapables.

« Pour nous, tout commence à l'école, où l'on donne à nos enfants les clés de leur avenir tant éducatif que culturel » rappelait François Bayrou dans le projet humaniste. Répondre aux problèmes de la société selon le vent de l'actualité n'est pas notre manière de faire les choses. L'éducation prend une place vitale dans cette démarche, à condition de mettre suffisamment de moyens, en conformité avec la ligne historique du centre.

Attentifs aux spécificités des territoires, les centristes réfléchissent aux métiers en fonction de l'environnement. Être médecin en ville ou dans un village de campagne, être professeur en ville ou dans un village, implique une formation particulière. Dans *L'Autre solution*, on lit ainsi :

« La spécialisation et cette compétence seront acquises par une formation universitaire et technique étendue aux jeunes du milieu rural. Si effectivement, la formation universitaire de base doit être la même pour tous, il n'est pas pensable que les intéressés ne reçoivent pas un complément de formation en fonction du milieu dans lequel ils évolueront. »⁸³

Depuis longtemps, le Mouvement Démocrate de François Bayrou se bat pour le « produire en France ». La crise sanitaire, économique et sociale met à mal les petits artisans et les petits commerces, durement touchés. Une attention particulière doit être portée à l'artisanat local.

Cet engagement de fond se retrouve en 2020 ; pour les adhérents du Mouvement Démocrate consultés, c'est l'éducation (84%) et la formation professionnelle (74%) qui sont les instruments les plus efficaces pour réduire les inégalités.⁸⁴

L'éducation joue aussi un rôle essentiel pour la sensibilisation aux enjeux de la protection de l'environnement. L'apprentissage des comportements écoresponsables doivent être mieux intégrés aux

⁸² Jean Lecanuet, colloque de l'Association des Femmes Démocrates, 25 novembre 1983.

⁸³ *L'Autre solution*, 1977, p. 217.

⁸⁴ Grande consultation du MoDem de juillet 2020

formations initiales mais aussi continues. Il n'y a rien d'inné dans un domaine où les savoirs sont en expansion et les techniques en construction. L'éducation à l'environnement, notamment auprès des écoliers, est une excellente porte d'entrée pour sensibiliser les populations aux enjeux du développement durable. Les nouvelles générations sensibilisées et éduquées sont non seulement constituées des citoyens de demain mais elles sont aussi d'excellents relais d'information auprès des autres générations qui n'ont pu bénéficier dans leur scolarité passée de ce type d'enseignement.

Les enseignements doivent être réalisés de manière théorique, pour comprendre, mais aussi d'exercices pratiques, pour apprendre : trier des déchets, cultiver un potager, lire des étiquettes, par exemple.

Cela passe certes par l'éducation des enfants, mais aussi par une communication grand public : interdiction de messages publicitaires encourageant à une mauvaise consommation, ou à la surconsommation (malbouffe, véhicules très polluants, produits jetables, etc.), et promotion des informations allant dans le sens de la transition écologique (économies d'énergie, abandon des plastiques, alimentation saine et qualité, etc.)⁸⁵

Pour les démocrates, le développement durable passera par de grandes évolutions technologiques mais aussi par une évolution des mentalités autour de nombreux gestes et actions du quotidien qui devront évoluer vers davantage de modération.

II. Responsabiliser l'homme, le plaçant au cœur de la politique environnementale

A. Les centristes, soucieux du logement et de la lutte contre l'artificialisation des sols

1. Repenser la politique du logement

Après la construction massive des années 1950, les centristes s'inquiètent de la bétonisation à outrance du pays, souvent faite dans la précipitation, malgré le fait que les politiques de reconstruction associent ville, logement, cadre de vie et bien-être. **Eugène Claudius-Petit**, qui appartient à l'UDSR (union des 2 centres) - considérant le MRP comme trop confessionnel – est ministre de la Reconstruction et du

⁸⁵ Richard Ramos, secrétaire général adjoint du Mouvement Démocrate, député du Loiret, auditionné pour Université 133.

logement. Le ministre ne veut plus de la reconstruction post-seconde guerre mondiale -avec le début de ce que l'on n'appelle pas encore les banlieues- mais des urbanisations très fortes et très rapides.

Par exemple, il met en œuvre de procédures expérimentales afin de **soutenir l'utilisation de la pierre de taille** à l'ère du 100% béton, à travers avec des prêts spéciaux du Crédit foncier. Il accélère et **simplifie la procédure des permis de construire en ville**, et crée le corps des architectes conseils. Ces derniers permettent de conseiller les maires et les collectivités locales qui œuvrent aux constructions urbaines, sur tel ou tel aspect des bâtiments, quartier par quartier. Il crée même une direction de l'aménagement du territoire au ministère de la Reconstruction.

Dès les années 1970, au gouvernement, les centristes prennent des portefeuilles en lien avec les questions d'urbanisme, de logement, et d'aménagement du territoire. **Jacques Barrot**, secrétaire d'État au logement de 1974 à 1978, qui s'inscrit très clairement dans les pas de Claudius-Petit. Il va d'ailleurs publier *Les pierres de l'avenir*, en 1978, dans lequel il explique son action. Dans un premier temps, une réforme du **logement**, en donnant à chacun les chances de louer un appartement confortable, mais aussi de développer **considérablement l'accession à la propriété**, et d'améliorer la qualité du logement, dont les problématiques d'isolation thermique sont déjà connus ; un logement mal isolé fait perdre 40 % des besoins en chauffage. Dans un second temps, il promeut et les **énergies nouvelles**, dont la géothermie, qui est réutilisée dans les constructions contemporaines.

Plus récemment, sous les gouvernements de François Fillon (2007-2012), sont liés les termes « Écologie et développement durable » et « Logement et cohésion sociale » dans la titulature des ministères. L'aménagement du territoire est dirigé par le centriste **Michel Mercier**, la politique de la ville par **Maurice Leroy**, alors centriste, et la politique des collectivités locales menée par **Philippe Richert**. Dans le gouvernement d'Édouard Philippe (2017-2020), le ministre de la Ville est le ministre du Logement, le marcheur **Julien Denormandie** travaillant en étroite collaboration avec la ministre MoDem de la cohésion des territoires **Jacqueline Gourault**.

Si l'écologie est devenue, pour la plupart des partis politiques, un thème obligé, le Mouvement démocrate prend ces questions très au sérieux, et depuis longtemps. Sous l'égide de **Yann Wehring**, ancien secrétaire général du Mouvement Démocrate (2017-2018) et ambassadeur délégué à l'environnement de 2018 à 2021 et conseiller municipal de Paris, et de **David Guillerme**, président du MoDem Finistère, l'équipe des "Démocrates pour la planète" a rédigé une synthèse de recommandations pour les élections municipales de 2020. Loin des grands concepts, ce sont des propositions concrètes, compréhensibles et applicables.

2. Limiter la bétonisation des sols, préserver le foncier et conserver les espaces naturels⁸⁶

Les Français sont des terriens et le rapport qu'ils peuvent entretenir avec le foncier peut être assez éruptif. Symbole républicain de l'avènement de la propriété privée « absolue et sacrée » à la Révolution française, les réformes foncières sont toujours très délicates à mener sur le plan politique. Cette philosophie se retrouve chez le CDS, qui parmi les mesures urgentes identifiées en 1977 inclut « Un plan

⁸⁶ Jean-Luc Lagleize, député de Haute-Garonne, auditionné pour Université 133.

vert pour la ville : les espaces verts doivent être sauvegardés. Des parcs et jardins publics doivent être créés de façon à offrir au moins 10 m² par personne dans chaque agglomération [et] un plan pour la campagne prévoyant l'accroissement des parcs nationaux, régionaux et des réserves biologiques. »

Alors que la **surface d'un département est artificialisée tous les dix ans** en France, il est absolument nécessaire de trouver les outils de préservation des espaces naturels et des terres agricoles tout en permettant le développement des activités économiques.

Les questions relatives à la gestion des friches industrielles, souvent polluées, et à l'arrêt de la fragmentation des milieux naturels ou semi-naturels sont aussi des sujets dont le législateur devra se saisir alors que les sols constituent le dernier milieu physique non protégé par la loi. En effet, l'air, l'eau, le littoral, etc. sont encadrés par le Code de l'environnement, qui ne dispose d'aucune législation ou réglementation spécifique à la protection des sols.

Tout ce qui impacte l'environnement existe au niveau local. Ce qui peut sembler le plus évident, c'est **ce qui relève vraiment d'une décision des maires : l'urbanisme**. Il faut par exemple arrêter l'extension en périphérie des lotissements et des zones commerciales, qui consomment en France, chaque année, l'équivalent d'un département en forêts, champs et espaces naturels. C'est le plus urgent. La ville doit absolument en finir avec le tout minéral. L'évolution climatique le commande. Les canicules vont se multiplier. Nombre de logements sont, par canicule, inhabitables (isolation, rénovation thermique nécessaire). Les arbres ont leur place en ville, mais les arbres plantés. Ces questions doivent être développées en lien avec **une réflexion d'ensemble, de plus long terme : c'est la politique du foncier qu'il s'agit de repenser**.

Dans l'ouvrage *Gagner la bataille du logement*, le député de Haute-Garonne Jean-Luc Lagleize formule **50 propositions concrètes, répondant à l'urgence de la crise**. C'est une évidence : les villes de demain doivent être plus habitables, plus durables. Nous devons permettre des conditions de vie dignes, pour les citoyens comme pour l'environnement. **Pour cela, le député propose des mesures fortes comme la construction en hauteur** pour ne pas empiéter sur la nature, pour offrir des espaces ouverts avec balcons ou terrasses ; **la rénovation des immeubles anciens ; la réhabilitation des friches** industrielles, commerciales, administratives au cœur des villes pour éviter d'artificialiser de nouveaux sols : **recycler les espaces s'avère indispensable**. Les mesures visent également à rendre les villes accessibles à tous ceux que la précarité en a exclus.

Ces propositions s'adressent à tous les acteurs de la politique d'urbanisme, pour les exhorter à se coordonner : les élus locaux, les constructeurs, les professionnels de l'immobilier qui, trop souvent, pensent la ville selon leur prisme particulier. **La problématique du logement est en même temps une question locale et une question d'aménagement du territoire**. Aussi faut-il accompagner les élus dans leur politique du logement et d'aménagement du territoire. **Améliorer l'évaluation foncière, au service des élus, est ainsi une nécessité**. **La question du locatif exige de nouvelles mesures**. Depuis quelques années, le locatif de courte durée vient directement concurrencer l'hôtellerie, secteur déjà fragilisé avant la crise sanitaire. Il faut mieux encadrer et réguler l'investissement locatif, en adaptant notamment le dispositif de réduction d'impôt sur le revenu en faveur de l'investissement locatif intermédiaire, l'objectif

étant de produire plus de logements locatifs à des tarifs abordables. Dans une société où la mobilité professionnelle s'accroît, il pourrait être intéressant d'inciter certaines personnes à être locataire de leur logement principal mais propriétaire d'un petit bien secondaire pour le louer, par exemple.

Selon les démocrates, pour opérer une révolution foncière, il faut fluidifier la constitution des organismes de foncier solidaire (OFS) et étendre les bénéficiaires de la dissociation entre le foncier et le bâti.

B. Accompagner la transition d'industries sans mettre à mal l'économie

Sur le plan économique, les orientations des centristes participent, depuis des décennies, d'un libéralisme pragmatique, déterminé à favoriser la compétitivité et l'innovation.

1. Recherche et innovation

Pour innover, il faut soutenir la recherche, et les démocrates défendaient déjà cette idée il y a plus de 40 ans :

« Les recherches pour la transformation de l'énergie solaire en électricité à un niveau industriel doivent être accélérées. Nous pouvons réduire fortement notre dépense énergétique sans réduire notre bien-être et même en l'accroissant par un nouveau type de consommation qui supprimera le gaspillage et la dégradation de l'environnement qui en résulte.

La pollution est un luxe que nous ne pouvons plus nous payer. Il faut une relance écologique de l'économie encourageant l'essor des nouvelles activités qui contribuent à la fois au redressement de l'économie et à l'amélioration de notre qualité de vie. Rejetant à la fois le règne de l'Argent et l'écrasement par l'État, le C.D.S. propose un développement qui soit au service de l'environnement, c'est-à-dire qui contribue au progrès de l'homme et à l'épanouissement de sa personnalité. »⁸⁷

Il s'agit, déjà pour le CDS dans les années 1970, de réaliser la combinaison de l'expansion économique et de la sauvegarde écologique.

Cette logique de long terme se retrouve dans la nomination de François Bayrou comme Haut-Commissaire au plan en 2020 ; «voir la nation se poser en amont des décisions publiques les questions mêmes dont dépend son avenir, questions stratégiques, de long terme, à 10, 20, 30 ans, les traiter dans une démarche de dialogue entre toutes les forces, professionnelles, scientifiques, techniques, sociales, associatives et civiques qui la composent, et proposer aussi simplement que possible des options cohérentes pour y

⁸⁷ *L'Autre solution*, CDS, 1977, p. 98.

répondre, telle est la vocation même du Plan. »⁸⁸Ce sont les avancées technologiques qui pourront apporter prospérité économique tout en limitant au maximum les impacts environnementaux.

La transition écologique est source d'innovation. Comme tous les nouveaux produits, les technologies éco-efficientes ou écoresponsables sont souvent du haut de gamme ; donc chers. Le surcoût se situe généralement au niveau de l'investissement alors que les coûts de fonctionnement sont généralement plus faibles. Les nouveaux produits sont donc difficilement abordables pour les classes dites « populaires » alors que celles-ci souffrent d'un déficit de pouvoir d'achat qui continue de s'accroître dans le temps alors que la vétusté des matériels utilisés engendre des coûts de réparation et des dépenses de fonctionnement superflues.

Les démocrates souhaitent mettre en place des politiques publiques d'aide à l'équipement avec pour double objectif d'accélérer la transition écologique en fournissant le matériel vert aux populations qui ne pourraient pas se le procurer sans le concours de la puissance publique et d'éviter le creusement d'une fracture sociale, comme la crise des Gilets Jaunes de 2018/2019.

La transition écologique ne doit pas être l'affaire de quelques privilégiés et source de renforcement des inégalités : au contraire, elle doit s'adresser à tous et permettre aux personnes les plus défavorisées d'accéder à de nouveaux équipements qui permettront par leur efficacité, notamment énergétique, de retrouver une qualité de vie perdue.

Au cœur de cette innovation, le **numérique**. La pandémie du COVID-19 a permis de montrer que la capacité d'adaptation, même en temps de crise et dans l'urgence, était réelle dans notre pays.

Dans un contexte de compétition internationale, les démocrates préconisent de mettre en valeur notre capacité de recherche et les savoir-faire de nos entreprises : des start-ups environnementales qui désirent bousculer le marché aux grands groupes qui aspirent à devenir les champions de nouveaux secteurs de l'économie.⁸⁹

Selon les centristes, la France dispose de tous les atouts nécessaires à une transition écologique réussie. Elle peut devenir un leader en Europe et dans le Monde : exporter ses savoirs et ses produits. A ce titre, **il convient d'éviter tout bridage du système par une réglementation abondante mais au contraire de favoriser l'innovation par l'investissement public et une législation certes efficace mais aussi bienveillante.**

Des révolutions technologiques comme les TIC (technologies de l'information et de la communication) et l'intelligence artificielle devraient ainsi stimuler la croissance, au lieu de l'entraver en créant un effet de découragement sur les nouveaux inventeurs.

2. Pour une gestion financière efficace

La V^e République est dominée, à ses débuts, par des centristes d'inspiration libérale, que ce soit **Antoine Pinay**, qui continue son ministère, mais également **Valéry Giscard d'Estaing** qui le commence comme

⁸⁸ Extrait du discours de F. Bayrou devant le CESE du 22 septembre 2020. Voir l'intégralité sur www.gouvernement.fr/francois-bayrou-haut-commissaire-au-plan-presente-sa-methode-et-son-agenda-au-conseil-economique

⁸⁹ Lilla Mérabet, élue du Grand-Est, auditionnée pour Université 133.

secrétaire d'État au départ et qui le continuera comme ministre de plein exercice. **La politique économique du début de la V^e République est très liée à la planification.** Mais là où c'est très intéressant, c'est au moment où les centristes sont appelés à avoir quelque responsabilité gouvernementale en matière d'économie, après 1973, avec l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République.

Les centristes retrouvent une place importante dans ces domaines après le milieu des années 1970. **On les trouve également souvent au ministère du Plan, détaché des affaires économiques, notamment Jean Lecanuet qui est ministre en charge du Plan sous le gouvernement de Raymond Barre, ou avec Michel Durafour qui est ministre délégué auprès de Raymond Barre à l'économie et aux finances.** Raymond Barre initiera d'ailleurs les secrétaires d'État rattachés au ministère des Finances, comme **Pierre Bernard-Reymond**, qui lui aussi accomplira ses missions de centriste au ministère de l'Économie. En 1977-1978, les centristes élaborent un programme très précis, alors qu'ils n'en avaient pas élaboré jusqu'alors, sur la question du développement économique et social en période de crise économique.

C'est à la suite de la création du CDS que l'on s'aperçoit de la nécessité de ce programme. Pour le synthétiser : Qu'est-ce que **le développement économique pour les centristes ? C'est d'abord une économie qui est compétitive, avec des interventions de l'État à la fois sélectives et concentrées.** Par exemple, la relance des industries doit se faire par les investissements créateurs d'emplois et l'avenir, disent les centristes, est aux industries de pointe. Il faut insuffler à l'industrie un esprit d'exportation. Cette économie compétitive, ils la voient comme devant absolument établir la concordance entre la politique financière et la politique économique. Comment faire ? En menant une politique active de la commande publique pour stimuler certains secteurs, notamment la politique des agréments fiscaux ou la politique de détaxation sociale visant à orienter l'épargne des ménages vers l'entreprise. C'est quelque chose qui apparaît très nettement dans le programme des centristes.

Philippe Saint-Marc, pionnier de l'écologie humaniste, écrivait dès 1971 dans *Socialisation de la nature* :

« Jusqu'à maintenant, nous avons vécu sur une certaine conception (...) que la nature était un bien gratuit, illimité, éternel. Il faut que nous nous disions maintenant (...), **que la nature devient un bien rare, qu'il faudra payer, de plus en plus cher si nous voulons le conserver**, c'est un bien qui risque d'être temporaire et temporaire comme nous, c'est-à-dire que nous disparaîtrons avec lui. »

La défense du bien commun sous-tend que s'il y a des droits sur la nature, il y a aussi des devoirs. Il ne faudrait pas pour autant entrer dans un dogmatisme écologique, et accompagner les transitions d'industries polluantes. Certains secteurs sont plus impactés que d'autres par l'évolution de la société vers un modèle plus durable : l'industrie automobile, l'agriculture ou encore le tourisme.⁹⁰

La transition écologique devrait être l'occasion d'un meilleur déploiement de la création de richesses. Le rééquilibrage de l'activité économique entre métropoles et zones périphériques devrait être un objectif des pouvoirs publics.

Pour les démocrates, il convient que la puissance publique accompagne ces secteurs dans leur nécessaire mutation : recherche de nouvelles solutions énergétiques pour l'automobile, aides à la conversion vers

⁹⁰ Marguerite Deprez-Audebert, députée du Pas-de-Calais, auditionnée pour Université 133.

une agriculture raisonnée,⁹¹ et développement d'un tourisme plus local et moins gourmands en transports polluants.

Depuis plusieurs décennies, un processus de désindustrialisation s'est opéré en France. Notre pays connaît une dépendance à l'extérieur, dans le domaine clé des médicaments par exemple. Par rapport à l'Allemagne, nous avons ainsi dépensé plus, pour un résultat moins bon.

Pour améliorer la compétitivité, il faut s'interroger sur la création des richesses : En crée-t-on suffisamment ? Nous péchons, car nous avons plus de services que d'industries. Nous importons énormément. Or, il faut créer des richesses. Et des mesures comme les 35h se sont révélées dommageables. **Il faut s'interroger sur l'efficience des politiques mises en œuvre.**

Les centristes, dans leur histoire, ont toujours privilégié une gestion financière efficace, en favorisant la libre entreprise, l'ouverture des marchés et la justice sociale. C'est pourquoi des hommes comme Raymond Poincaré, Antoine Pinay, Raymond Barre, René Monory ont été, sinon des modèles, mais des hommes proches des centristes, quand ils n'étaient pas issus de leurs rangs. Les campagnes de Raymond Barre de 1988, puis de François Bayrou en 2002 et surtout en 2007 confirment cette idée de maîtrise de la dépense publique et, de façon peut-être sous-jacente, la question de son efficacité. En effet, ce qui manque dans notre pays, en matière budgétaire et financière, c'est d'abord la stabilité de nos décisions et surtout une évaluation de ces décisions.

Après le vote des lois, le principal rôle du Parlement consiste à voter le budget. Il serait souhaitable qu'il y ait davantage d'initiatives parlementaires dans ce domaine, et davantage de contrôle.

2. Les centristes s'engagent pour des transports inclusifs et durables, sans dogmatisme

Dès 1977, les centristes du CDS ont porté l'idée de mobilités plus respectueuses de l'environnement :

« Des mesures énergiques pourraient apporter des améliorations sensibles : développement des transports en commun, réorientation de la fiscalité-automobile en faveur des véhicules à faible consommation, accentuation des mesures préventives, limitation de vitesse, etc. [...] L'économie de l'espace doit conduire à donner la préférence aux modes de transports qui consomment le moins d'espace : rail, chemin piétonnier, piste cyclable, plutôt que route et autoroute. »

Les députés MoDem se sont engagés à travailler sur la loi d'orientation des mobilités (LOM) en 2019, 35 ans après la dernière grande loi sur les transports. Ils avaient un double objectif ; des **mobilités plus durables** -sans s'enfermer dans le tout électrique- et **intégrer l'ensemble des territoires**, en particulier les zones rurales, au moment où 73 % des Français n'ont pas accès en 2020 à un réseau de transports en commun.

⁹¹ Nicolas Turquois, député de la Vienne, interviewé pour le Mouvement Démocrate.

La question des mobilités est devenue structurante dans notre société alors que les temps et les coûts de transport ont explosé. Les populations les plus précaires sont celles qui habitent souvent le plus loin de leur lieu de travail.

Tout d’abord **le meilleur moyen de limiter les coûts financiers et écologiques des transports est de les limiter** : développer le télétravail, repenser les villes en proximité en évitant la spécialisation à l’extrême des quartiers, etc.

Le modèle du « tout voiture » a vécu. Pour les démocrates, il convient de diversifier l’offre de transports : mobilités douces (circuits pédestres et pistes cyclables organisés en vrai réseaux sécurisés) et transports en commun (navettes gratuites électriques ou à hydrogène, trains, tramways, etc.)⁹²

Un investissement franc et massif dans ces nouvelles mobilités, souvent retrouvées, est la seule alternative à la voiture individuelle possible pour permettre un changement réel de comportement dans la population. Cela est particulièrement vrai dans les villes moyennes et la ruralité qui ont été les grandes oubliées des politiques de transport depuis de nombreuses années au profit des métropoles et des liaisons entre grands centres urbains. Il s’agit de **combiner les différents types de mobilités**.⁹³

Les Démocrates pour la Planète réfléchissent à l’évolution vers des *smarts cities*. **Les questions sur la technologie et son évolution ont mis en évidence la nécessité de penser les transformations sur le temps long**, en anticipant et en évaluant les effets. Et le travail de sensibilisation et d’accompagnement des citoyens est indispensable. La conscience écologique ne peut pas être cantonnée dans la seule sphère des experts.⁹⁴

Pour les démocrates, le fait que la Convention citoyenne pour le climat n’ait pas traité de la taxe carbone est regrettable. Dans d’autres pays, son instauration fonctionne bien. Des études montrent notamment que la taxe carbone, introduite en France en 2014, a fait baisser les émissions de CO2 sans détruire d’emplois.⁹⁵ Mais la crise des gilets jaunes, symptomatiquement, a éclaté sur l’augmentation du prix de l’essence. Si cette taxe posait problème dans l’opinion, l’améliorer était tout à fait possible : **en la fléchissant sur des enjeux écologiques, avec un budget territorialisé ; et avec une compensation sociale pour les ménages les plus faibles**.⁹⁶

Les centristes se mobilisent pour une offre de mobilités variée, qui ne s’excluent pas les unes les autres. La voiture électrique, les transports à hydrogène, le vélo, la marche à pied devraient pouvoir être pratiqués sans se contrarier. Par le développement du télétravail, par une réflexion sur des villes où les services sont pensés en proximité, le nombre de trajets obligatoires dans la journée de travail peut être limité.

⁹² Maud Gatel, conseillère de Paris, présidente du Mouvement Démocrate de Paris.

⁹³ Aude Luquet, députée de Seine-et-Marne, auditionnée pour Université 133.

⁹⁴ Convention des Démocrates pour la Planète, 20 janvier 2020.

⁹⁵ Étude d’Antoine Dechezlepretre, OCDE, 2019.

⁹⁶ Yann Wehring, ambassadeur délégué à l’Environnement de 2018 à 2021, auditionné pour Université 133.

3. Le courage de sortir des énergies fossiles, l'audace de soutenir la recherche dans des énergies alternatives

Le Centre des Démocrates Sociaux fait preuve de modernité, dans le texte rédigé il y a plus de 40 ans :

« C'est sur l'économie de l'énergie et des matières premières qu'il va falloir porter l'effort principal. Il conviendra donc de rééquilibrer notre politique énergétique en accroissant la part des crédits affectés aux économies d'énergie et aux énergies nouvelles par rapport à celles consacrées au nucléaire.

[...] Le chauffage est un des plus gros consommateurs d'énergie en France, bien avant l'automobile. Une bonne isolation thermique des habitations peut réduire jusqu'à 40 % les besoins en chauffage, tout en améliorant en même temps l'isolation acoustique. Mieux réglées, les chaudières rejettent aussi moins de fumées polluantes dans l'atmosphère.

[...] **A côté des combustibles fossiles épuisables (pétrole, charbon), nous disposons d'énergies presque éternelles** : chaleur de la terre, absorbée par des nappes d'eau souterraines, lumière du soleil, force du vent, combustion de la matière végétale renouvelable. Un effort important doit être fait en faveur de la géothermie, qui chauffe déjà la Maison de la Radio."

Durant la première partie de la XV^e législature, le groupe MoDem et apparentés a obtenu la constitution d'une mission d'information sur les freins à la transition énergétique. Il en est ressorti que la question de l'énergie ne se résumait pas à la seule question de la production d'électricité et, de ce fait, à la question du nucléaire.

Il nous faut des plus de 60 % d'énergie d'origine fossile consommée, en les remplaçant progressivement par un mix énergétique composé des énergies renouvelables issues de la biomasse (méthanisation et biocarburants...), du solaire, de l'éolien, de l'hydroélectricité et en développant le vecteur hydrogène, comme le service de bus palois Fébus, lancé fin 2019. Ces énergies sont complémentaires et ont un rôle spécifique à jouer.

La question de l'énergie est cruciale. **L'hydrogène est sans doute un vecteur énergétique d'avenir pour dépolluer. Peut-on comparer la révolution du charbon vers le pétrole à une révolution prochaine où l'on passera du pétrole à l'hydrogène ?** Nous passerions ainsi d'un système d'énergies fossiles à un système non fossile. Il semble que l'hydrogène permette de stocker l'énergie sur le long terme et de manière propre. **Nous sommes au tout début de cette évolution et la question du maillage sur tout le territoire se pose.** La première énergie est encore, bien sûr, celle que l'on consomme le moins possible. **C'est au politique qu'il revient d'accompagner intelligemment cette transition.**⁹⁷

L'utilisation des courants marins et des éoliennes *off-shore* sous-marines constitue une piste intéressante.

Le thème des **smarts cities** nous permet de réfléchir aux gains de temps réalisés : où et quand l'intelligence artificielle facilite-t-elle le quotidien, et où et quand, à l'inverse, a-t-on toujours besoin d'intelligence grise et de bon sens ?

⁹⁷ Convention nationale des Démocrates pour la Planète, 20 janvier 2020.

Renforcer le soutien d'une **recherche au long cours** sur le retraitement des déchets nucléaires est nécessaire.⁹⁸

C. L'importance de la gouvernance locale

L'économiste Elinor Ostrom, lauréate du « Nobel d'économie » 2009, prend pour exemple dans son analyse des biens communs que leur gestion des communs est viable et efficace à l'échelle locale. Elle donne l'exemple du « Tribunal de Las Aguas » de Valence, en Espagne ; une structure d'arbitrage traditionnelle mise en place il y a plus de 1000 ans qui définit des règles d'irrigation et arbitre des conflits entre les irrigants.⁹⁹

*1. Le principe de subsidiarité et davantage de planification.*¹⁰⁰

Dès les années 1970, les centristes préconisent une économie compétitive qui doit nécessairement être fondée sur la planification : une planification sélective et, surtout, décentralisée. Sans décentralisation, l'économie ne pourra pas réellement fonctionner correctement, en tout cas ne pourra pas être efficace. Enfin, pour une économie compétitive, il faut des entreprises capables d'investir et l'État peut les y aider. Les centristes mesurent que l'économie compétitive doit être tournée vers le développement de la personne. « La recherche de la compétitivité, disent-ils, n'aboutira plus à une économie de puissance mais sera le moyen de créer des ressources nécessaires à la promotion d'une économie orientée sur le développement de la personne. » Certes, il y a d'abord un triangle magique, comme ils l'appellent : c'est la création d'emplois totalement nouveaux, l'amélioration de la qualité de vie, de l'environnement, du développement – que l'on n'appelle pas encore durable mais qui permettra de créer ces emplois – et enfin, l'économie de l'énergie et des matières premières qui est nécessaire à ce système global de développement économique.

Les centristes sont fondamentalement attachés à la pluralité des lieux de décisions : une bonne décision est une décision partagée entre les différents acteurs. Dans *L'Autre solution*, le Centre des Démocrates Sociaux souligne l'importance de répartir les pouvoirs :

« Les collectivités locales doivent devenir majeures : c'est-à-dire que leur sphère d'autonomie doit être élargie et leurs moyens d'intervention accrus, c'est-à-dire aussi que leurs responsabilités doivent être affirmées et au premier chef leurs responsabilités financières. L'adage bien connu peut être renversé « qui paie, commande ».¹⁰¹

C'est donc à une nouvelle donne qu'il faut procéder : nouvelle donne des pouvoirs et des moyens entre l'État et ses partenaires publics »

⁹⁸ *Projet humaniste* du MoDem de 2009

⁹⁹ *La gouvernance des biens communs*, 1990

¹⁰⁰ Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales porte la future loi 3D (Décentralisation, Déconcentration, Différenciation).

¹⁰¹ *L'Autre solution*, programme du CDS, 1977, p. 261.

Pour être efficace, une décision doit prendre en compte la réalité de terrain. Tout ne peut plus se décider à Paris et seulement à Paris. Le renforcement de la capacité d'action des élus locaux dans les domaines social et environnemental est un impératif à une transition écologique réussie.

Le développement durable, par l'exercice de la démocratie locale, peut être un véritable prétexte pour les centristes à pousser l'application d'un véritable principe de subsidiarité à la française : agir à l'échelle la plus pertinente et la plus efficace. Si des territoires souhaitent, dans le domaine de la protection de l'environnement, être ambitieux, novateurs et avant-gardistes : pourquoi le leur interdire ?

Les solutions « *clefs en main* » du développement durable n'existent pas : les démocrates estiment tout à fait pertinent de laisser les territoires (communes, département, régions ou leurs syndicats de coopération) faire preuve d'imagination et d'expérimentation ; libre ensuite à l'État central, si certaines mesures sont efficaces et efficientes, de s'en saisir pour les généraliser à l'échelle du territoire national.

Bien évidemment, cette action doit pouvoir s'appuyer sur l'État (moyens humains, techniques et financiers) mais, pour les centristes, l'initiative des mesures à prendre selon les spécificités du territoire et de sa population, comme l'adaptation des politiques publiques aux particularismes locaux, doit se faire avant tout grâce à l'impulsion des élus de terrain.

Aux yeux des centristes, la transition écologique peut, et doit, être l'occasion d'une nouvelle loi de décentralisation qui permettra aux collectivités territoriales, y compris grâce à l'expérimentation, de se saisir des enjeux du développement durable.¹⁰²

De ce point de vue, décentraliser certaines administrations ou universités vers les villes moyennes serait bienvenu pour les revitaliser.¹⁰³

2. Le souci des territoires et de la ruralité

Les villes et les cités nouvelles ont été présentées pendant les Trente Glorieuses comme un modèle de vie, proches des bassins d'emplois et des centres de loisir. Force est de constater que ce modèle rencontre ses limites, avec l'exode rural et le faible investissement public dans les campagnes. Toutefois, **la bonne qualité de vie en ruralité et dans les villes dites « moyennes »** a été mise en lumière dans la presse durant le premier confinement.¹⁰⁴

Afin que soient portés des projets de développement durable dans les territoires, il faut que **les élus locaux puissent être informés et soutenus dans les actions locales** qu'ils pourront mener. A cette fin, les députés MoDem et apparentés ont soutenu la création, sous l'impulsion de la ministre Jacqueline

¹⁰² Louis de Redon, conseiller municipal à Romorantin, maître de conférences en droit de l'environnement à AgroParisTech, rapporteur de l'atelier Université 133 « Économie et développement durable ».

¹⁰³ Vincent Chauvet, maire d'Autun, auditionné pour Université 133.

¹⁰⁴ David Guillerm, président du MoDem Finistère, pour Université 133.

Gourault, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), afin que ces élus puissent bénéficier d'une aide pour porter leurs projets durables.

Après des décennies d'investissement public dans les grands centres urbains (transports, bâtiments publics, infrastructures, etc.) et d'abandon d'une France dite « périphérique » (fermetures d'écoles, d'hôpitaux, de postes, etc.), il convient désormais de rééquilibrer l'organisation des territoires.

La création de l'ANCT est une avancée, mais elle devra être renforcée par de véritables moyens humains, techniques et financiers.

Pour sortir de la crise, le développement économique et le développement durable sont tous deux des compétences régionales. Les initiatives fonctionneront ou ne fonctionneront pas, en fonction de l'articulation entre le national et le régional. **Pour les démocrates, le plan de relance ne réussira que si les territoires s'en emparent.** La loi 4D (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration, Décomplexification), portée par la ministre Jacqueline Gourault, doit ainsi, selon eux, permettre aux territoires de devenir des acteurs véritables pour le développement économique et l'emploi. La transition énergétique, elle aussi, sera territoriale, ou ne sera pas. Très décentralisée, l'Allemagne est en avance sur nous. L'idée d'un fonds souverain régional, pour accompagner les entreprises dans l'économie verte serait pertinente.¹⁰⁵

III. Résilience et sécurité

A. Produire en Europe

La crise sanitaire a mis au jour, de manière criante, la dépendance de la France vis-à-vis de l'étranger dans des secteurs clés. La pénurie d'un médicament comme le paracétamol est particulièrement révélatrice d'une faille profonde dans nos modes de production. L'industrie française se trouve dans une situation critique.

« L'avenir appartient aussi aux activités qui nous rendront moins dépendantes de l'extérieur et qui nous permettront d'économiser l'énergie et la matière première. (...) » « il n'est pas possible de faire pousser le café en France. Mais toutes nos importations, heureusement, ne sont pas aussi *obligatoires* », trouve-t-on déjà, en 1977, dans *L'Autre solution*.¹⁰⁶

¹⁰⁵ Sylvain Waserman, vice-président de l'Assemblée nationale, député du Bas-Rhin, Cité Démocrate, 19 septembre 2020.

¹⁰⁶ *L'Autre solution*, 1976, p. 158.

Depuis des années, François Bayrou explique que le *Produire en France* ne signifie pas automatiquement un repli nationaliste, mais peut tout à fait s'articuler avec la logique communautaire européenne. En 2002, dans *La France solidaire*, il écrit ainsi :

“J’ai la certitude que la question est celle du “produire en France”. On me dit souvent : mais vous qui êtes européen, comment pouvez-vous adopter une démarche purement nationale ? Je suis européen, je le suis de toutes mes fibres. (...) **Pour bien se porter, l’Europe doit être équilibrée. Dans une famille, quand un membre ne va pas bien, c’est toute la famille qui est inquiète.** (...) Et donc pour qui se veut homme d’État, en charge d’un pays et d’un peuple, le souci premier, presque le souci exclusif, c’est de rendre à ce peuple son indépendance et son influence. **Nous ne produisons plus en France.** Et c’est un incroyable paradoxe, parce que nous savons produire, inventer, mettre au point, innover, dans les domaines les plus exigeants.”¹⁰⁷

Dans les programmes présidentiels de 2007 et de 2012 de François Bayrou figure la nécessité de développer l'emploi industriel par la relocalisation de certaines fabrications en France et en Europe.

Comment dynamiser notre tissu d'entreprises ? Les démocrates estiment qu'il faut conduire les grandes entreprises à partager leurs atouts : recherche, brevets, maîtrise des processus de fabrication, réseaux commerciaux. Les entreprises moyennes, plus fragiles, doivent être incitées à coopérer par des réseaux entre des PME, PMI et entreprises leaders. Dans la période de crise aiguë que nous affrontons aujourd'hui, le besoin d'un État stratège se fait vivement sentir pour fédérer les forces vives des entreprises. Ce n'est pas un État qui peut faire à la place des acteurs industriels. C'est un État qui doit réunir les forces que nous avons dans notre pays, les forces de la recherche qui est de tout premier plan mondial, les forces de la technologie française, les forces des grandes entreprises. Nous avons des trésors dans nos entreprises dans les secteurs précisément les plus sensibles. L'État doit les réunir et les faire travailler ensemble pour reconquérir des secteurs entiers.¹⁰⁸

Aujourd'hui, l'État a dû soutenir les entreprises, soutenir ceux qui se retrouvent au chômage, garantir les revenus des familles, aider les plus faibles, dans notre appareil de santé. Cela, c'est **la dette de la Covid-19. Elle est d'une nature différente des autres dettes.** Pour cette dette dette-là, François Bayrou propose de se fixer une règle : Commencer à la rembourser lorsqu'on aura reconstruit notre pays et ses capacités de production, son économie. **Selon lui, il faudra rembourser cette dette Covid intégralement, mais sur une longue période.**

¹⁰⁷ François Bayrou, *La France solidaire*, Plon, 2002, pp. 35-36.

¹⁰⁸ François Bayrou, "En toute franchise, LCI, 28 décembre 2020.

B. Défendre la logique de la fourchette à la fourche¹⁰⁹

Il faut prendre en compte une réalité dans l'industrie agro-alimentaire. **Désormais, c'est le consommateur qui impose les modes de production.** L'attrait du bio et du local change petit à petit les modes de productions depuis les années 2010. Ainsi, les surfaces bio ont doublé entre 2013 et 2018, pour représenter 8,5% de la surface agricole utile française.¹¹⁰

La défense d'une agriculture plus saine pour l'environnement apparaît déjà dans *L'Autre solution* en 1977 :

« Il convient d'encourager des formes d'agriculture dites biologiques qui offrent des produits plus naturels. La montée des mouvements de consommateurs prouve que cette préoccupation motive un nombre croissant de Français, inquiets de la dégradation de la qualité des produits. »

Le Centre des Démocrates Sociaux rappelle également la **place centrale de la condition paysanne** dans cette transition :

« Les agriculteurs qui font l'effort de produire des aliments de qualité seront encouragés, notamment par une autorisation d'application de prix en rapport avec le service rendu au consommateur, une protection envers les contrefaçons, et une politique de crédit appropriée. »

L'éloignement entre producteurs et consommateurs s'est réalisé par un nombre d'intermédiaires sans cesse croissant et par une véritable distanciation physique. Si certains Français sont devenus locavores depuis quelque temps, notamment grâce au progrès de l'étiquetage alimentaire et au développement des AMAP, la crise sanitaire du COVID-19 a démontré à la majorité de nos concitoyens l'intérêt de maintenir en Europe une agriculture de proximité et de qualité.¹¹¹

Pour les démocrates, la défense de **notre modèle agricole et de nos paysans** en Europe et dans le monde (notamment à l'OMC) est une condition *sine qua non* pour garantir à nos concitoyens la possibilité de conserver leur goût du bon -pour le palais comme pour la santé- et des saisons.

Cette défense du goût est particulièrement importante à **l'école**. En effet, pour de nombreux enfants issus de milieux modestes ou défavorisés, le repas quotidien du midi à l'école constitue souvent la seule opportunité de bénéficier d'une alimentation équilibrée à un âge où l'organisme se construit. La corrélation négative entre la fréquence d'obésité et le niveau de revenu des ménages est un signal qui doit absolument être pris en compte dans la mise en place des politiques publiques relatives à l'alimentation.

¹⁰⁹ Concept défendu par Richard Ramos, secrétaire général adjoint du Mouvement démocrate, député du Loiret, auditionné pour Université 133.

¹¹⁰ <https://agriculture.gouv.fr/infographie-lagriculture-biologique-en-france>

¹¹¹ Richard Ramos, secrétaire général adjoint du Mouvement Démocrate, député du Loiret, auditionné pour Université 133.

Le combat pour le bien-manger est essentiel. L'alimentation, ce n'est pas seulement assurer sa survie : **c'est créer du lien humain, de la convivialité. C'est faire sens.** Après-guerre, nous étions dans un modèle ricardien de la fourche à la fourchette : On produisait, et il y avait toujours quelqu'un pour manger. Aujourd'hui, les choses ont changé et **c'est le citoyen qui devient un consommateur**, selon l'expression du secrétaire général adjoint du MoDem et député du Loiret, Richard Ramos. Pour lui, c'est de la fourchette que l'on part. De la conscience du citoyen. Les états généraux de l'alimentation ont été une étape décisive dans cet éveil citoyen. Il faut informer et éduquer, former le goût, contre tous les pièges d'une grande distribution à bas prix qui fabrique un goût unique.

Nous devons retrouver le goût des climats, des saisons, et recréer les liens entre les petits producteurs et la grande distribution. Le jeu est bien trop inégal. Un gros travail reste également à faire sur le foncier agricole.¹¹²

Richard Ramos a alerté à plusieurs reprises l'hémicycle sur les méfaits des produits alimentaires industriels, trop gras, trop sucrés, trop salés, qui ont une incidence directe sur la dégradation de la santé des citoyens.

C. Préservation de la biodiversité

Préservation de la biodiversité terrestre et marine

La biodiversité caractérise l'ensemble des formes de vie sur notre Terre ; la diversité des écosystèmes, des gènes dans le temps et les espaces, des espèces, tout comme leurs interactions respectives. **Le CDS a encore fait preuve de modernité en 1977 sur cette question :**

« Il faut d'abord sauver ce qui peut encore l'être du capital légué par les générations passées et qui a été gaspillé et en grande partie, détruit par une politique insuffisamment concertée.

Un conservatoire des espèces animales et végétales dans l'agriculture sera créé pour étudier les conditions propres à leur conservation dans leurs milieux naturels [...] De même, un comité d'études se penchera sur les relations entre l'homme et le sol, en vue de conserver et même d'accroître l'humus, dont la richesse et l'épaisseur conditionnent la fertilité de la terre.

Pour les centristes, la législation sur le remembrement rural doit être modifiée, afin d'éviter de reproduire les erreurs qui ont conduit à des catastrophes écologiques dans les pays de bocage notamment. Une procédure plus démocratique doit être instituée qui associerait agriculteurs et groupements écologiques. Le réseau de tracés et d'arbres doit être en effet maintenu ou reconstitué pour ne pas risquer le ravinement et l'érosion des sols. »

¹¹² Richard Ramos, secrétaire général adjoint du Mouvement Démocrate, député du Loiret, auditionné pour Université 133.

La biodiversité traverse sa 6ème crise d'extinction massive. La préserver est une nécessité. La destruction des milieux naturels par la surexploitation des ressources et l'artificialisation des sols, l'éradication d'espèces animales et végétales par la destruction des habitats ou des prélèvements excessifs, et l'effondrement de la diversité génétique par la sélection intensive de qualités recherchées par l'Homme, sont autant de menaces pour la nature mais aussi pour l'humanité.

Les interactions sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus violentes entre un monde anthropisés en perpétuelle expansion et un milieu naturel en régression sous la pression de prélèvements, de pollutions et de destructions. Les risques sanitaires et alimentaires qui découlent de cette désorganisation profonde du vivant posent des risques pour l'Homme, comme la crise du COVID-19 a pu nous le démontrer. Le point de départ de la crise actuelle serait une zoonose. Pour l'ancien secrétaire général du Mouvement Démocrate, Yann Wehring, cela permet d'avoir un argument fort pour convaincre de l'importance de la biodiversité, trop négligée jusqu'à présent. **En 2022, nous fêterons les 50 ans du Sommet de la Terre, il faudrait que l'enjeu de la biodiversité soit plus affirmé.**

Grande oubliée des politiques publiques, l'obligation de conservation ou de remise en état est souvent la variable d'ajustement financière dans les grands projets alors que le contentieux pénal liés aux infractions environnementales est de plus en plus marginal et les sanctions, déjà faibles, de plus en plus rares. Les menaces sur la biodiversité doivent être considérées comme un problème de premier plan.

Sur l'enjeu de la biodiversité, la pédagogie est nécessaire : les hommes représentent 35% de la biomasse du monde vivant, les animaux d'élevage 60% et le monde sauvage à peine 5%. Ce qui explique que les virus, présents dans le monde sauvage, effectuent des sauts pour se fixer ailleurs et se transmettent ainsi à l'homme. Il y a encore un énorme travail de persuasion des dirigeants à mener. La biodiversité, c'est comme la Tour Eiffel : on peut enlever un boulon, puis plusieurs boulons, sans que rien ne bouge ; un boulon de plus, et c'est l'effondrement.¹¹³

La France dispose de la Zone Économique Exclusive la plus vaste au monde avec 11.691.000 de km2 grâce à ses collectivités et territoires d'Outre-mer. C'est une chance pour notre pays mais c'est aussi une responsabilité particulière vis-à-vis des océans et des ressources naturelles qu'ils renferment.

La renaissance d'un ministère de la Mer lors du dernier remaniement ministériel (Gouvernement Castex I du 6 juillet 2020) va dans le bon sens, pour les démocrates. Il conviendrait de le doter des moyens nécessaires à la **protection des ressources halieutiques** et à la lutte contre les nombreuses pollutions dont les océans et leurs écosystèmes sont victimes (hydrocarbures, plastiques, etc.)

Les océans possèdent une dimension patrimoniale et pourraient constituer un véritable bien commun de l'humanité, comme le soutient la députée européenne démocrate Catherine Chabaud. Le *Green Deal* européen suscite de grandes attentes. Le 1^{er} mardi de mars 2020, avec 45 collègues, le député du Morbihan MoDem **Jimmy Pahun** a fait une photo avec les responsables de la plateforme Océan Climat pour porter la voix de la France au niveau politique : Il s'agissait de **donner à la haute mer une portée juridique**. Créer des aires marines protégées fortes autour de l'Hexagone est, à ses yeux, nécessaire. La vertu de la modération, chère aux centristes, se retrouve avec l'idée de limiter la surpêche, la

¹¹³ Yann Wehring, ambassadeur délégué à l'Environnement, auditionné pour Université 133.

responsabilité avec l'idée d'interdire les plastiques, menée notamment par la Fondation Tara. La politique européenne est décisive dans notre façon de gérer ces problèmes.

Pour les centristes, aujourd'hui, le développement durable ne peut s'inscrire que dans le multilatéralisme, la symbiose européenne, la décentralisation de certaines compétences, le respect d'un principe de subsidiarité réaffirmé, et la cohésion de tous les territoires. Autant d'enjeux sur lesquels l'esprit girondin se mobilise.

Société et solidarités

Depuis la création du premier parti centriste, *l'Alliance Républicaine Démocratique*, en 1901, le centre s'est donné pour projet explicite d'unir la société. Une société ne tient que par l'organisation de ses solidarités. C'est ce qui lui permet de former un tout solide. La figure de **l'Abbé Pierre**, fondateur d'Emmaüs, est profondément inspirante pour les centristes, dont il a été proche : par trois fois, entre 1945 et 1951, élu député de Meurthe-et-Moselle comme indépendant **apparenté au Mouvement républicain populaire (MRP)**. Tout au fil du siècle et jusqu'à nos jours, la question sociale est au cœur de l'œuvre politique des centristes.

La crise sanitaire actuelle a amplifié les fragilités sur les plans social, économique, et même éthique. Cette crise est un facteur démultiplicateur des inégalités, avec une forte violence sociale. Les populations vulnérables sont les plus touchées : personnes isolées, sans domiciles, précaires. Si des dizaines de milliers de personnes sont sans domicile, à la rue, c'est sans compter le phénomène du mal-logement extrême. Les centristes considèrent que ce sujet national est d'abord local. Il importe davantage de savoir combien de personnes se trouvent dans cette situation dans chacune des métropoles qu'à l'échelle nationale. Comment éviter le décrochage de certains territoires et la polarisation entre la France rurale et la France des villes ?

Le risque principal pour notre société, c'est la perte d'autonomie des personnes. Les démocrates se veulent humanistes : Chacun devrait les moyens de se construire une vie digne. Renouer les liens entre les générations, avoir le souci des plus fragiles, leur semble essentiel. Dans les sociétés traditionnelles (*tradere*, transmission), la solidarité s'opère automatiquement dans le foyer de transmission, d'identité familiale. Dans la société moderne, il faut mettre en place des mécanismes qui compensent le manque de solidarité naturelle. La société moderne rationalise le rapport que nous avons avec les personnes âgées. Elle divise et elle sépare pour une raison d'efficacité. Un des enjeux, pour les démocrates aujourd'hui, consiste à tenter de dépasser cette dichotomie trop forte entre la solidarité au sens traditionnel et la solidarité industrielle, rationalisée. **Il faut créer une « solidarité qualitative », une recherche de solidarité en termes de qualité de vie, d'insertion dans le tissu social.**

Le modèle de protection sociale français est soutenable. **C'est l'organisation des solidarités** qu'il s'agit de penser : dans cette question sociale, l'enjeu consiste à ne pas laisser dispersées, au pluriel, des solidarités isolées les unes des autres mais de bien saisir qu'il s'agit d'une même question d'ensemble. François Bayrou le dit depuis des années. Il l'a notamment réaffirmé lors de la crise des Gilets jaunes, en insistant particulièrement sur le fait qu'il s'agit d'une crise sociale, qui vient de loin, d'au moins les 30 dernières années. Pour y répondre, se contenter de réformes à court-terme dans tel ou tel domaine serait insuffisant. **Il faut proposer un projet social**, guidé par ce qu'il appelle :

« Ce souci, cette attention portée aux femmes, aux hommes, aux familles, à la vie comme elle va, à l'école, à l'urgence des hôpitaux, aux femmes et aux hommes qui ne trouvent pas de travail, à la dépendance, cette attention à la dimension humaine est humble et elle est la condition même de la réussite des réformes. »

A ses yeux, le souci de l'humain n'est pas quelque chose que l'on rajoute à la question politique, c'est vraiment le cœur même de la question politique.

I. Assurer l'autonomie émancipatrice

La démocratie chrétienne porte une haute idée de l'homme. Dotés d'un sens aigu de la responsabilité, en lien avec leur foi, ces humanistes d'inspiration chrétienne sont animés par une volonté de dépassement personnel. Ils pensent que l'on peut avoir une vie plus grande que soi. Le **personnalisme d'Emmanuel Mounier**, courant spiritualiste, exprime pleinement cette inspiration. On la trouve également chez un penseur comme **Jacques Maritain**.

L'autonomie est, pour les démocrates, un terme essentiel. C'est la liberté, originellement au cœur de ce nos sociétés libérales - au sens du XIXe siècle et non du néolibéralisme, et c'est, fondamentalement, la conscience de l'existence des différences au sein de la société. Les démocrates valorisent les différences, avec l'idée qu'il faut des solidarités entre ces différences, une forme d'empathie¹¹⁴. Dans le programme du Centre des Démocrates Sociaux de 1977, *L'autre solution*, l'autonomie apparaît déjà comme un objectif pour chacun, qui conjugue liberté et responsabilité : « Que le champ du possible soit largement ouvert, que chacun dispose d'une zone d'autonomie où il puisse exercer ses capacités inventives (...) voilà le principe de fécondité pour toute société qui se veut créatrice. »¹¹⁵

¹¹⁴ Michel Fanget, député du Puy-de-Dôme et médecin, auteur en 2010 du livre *On n'est jamais seul en solidarité*, éd. Latecoma.

¹¹⁵ *L'autre solution*, programme du Centre des Démocrates Sociaux, 1976, p. 22.

A. Mettre en œuvre le 5e pilier de la Sécurité sociale

Très attachés aux liens entre les générations, **les centristes ont porté le VI^e plan de 1971-1975, relatif aux personnes âgées**, sous la présidence de Georges Pompidou et le gouvernement du **centriste Jacques Chaban-Delmas**. C'est le rapport Laroque¹¹⁶, intitulé politique de la vieillesse, de 1962, qui a amorcé ces politiques. On commence à employer le terme « personnes âgées », plutôt que « la vieillesse indigente » comme durant la III^e République. La réponse du rapport Laroque est tout à fait claire : la place des personnes âgées dans la société française est de rester parmi les autres générations, comme elles le souhaitent profondément. Il s'agit d'éviter de les exclure. Dès 1962, le centriste **Jean Lecanuet** exprime la volonté de porter « un projet de civilisation fondé sur la liberté, la solidarité, la responsabilité et l'épanouissement des personnes ».

Depuis les années 1960, la ligne des centristes est constante : les générations qui nous précèdent n'ont pas seulement besoin de soutien : elles ont également des choses précieuses à nous transmettre.

Les programmes centristes, depuis *L'Autre solution* du Centre des Démocrates Sociaux (1977), se sont toujours présentés comme des projets de civilisation à part entière. On peut y lire :

« Il est des groupes, marginaux encore que nombreux – vieillards, handicapés, malades – dont les moyens d'existence restent insuffisants, voire misérables, et auxquels la société doit consacrer une part résolument accrue de son revenu. »¹¹⁷

Le CDS propose ainsi **le RMG (Revenu Minimum Garanti)**, sans condition d'obtention. On y trouve également cette phrase, en forte résonance fort, pour nous aujourd'hui, avec la crise des gilets jaunes :

« La solidarité commence par le partage de l'argent. Elle exige plus : elle veut le partage de la considération. »¹¹⁸

Question récurrente depuis le rapport Laroque, **l'instauration d'un 5^{ème} risque** pour la prise en charge de la perte d'autonomie constitue un changement de cap majeur dans l'histoire des politiques vieillesse.

Le projet de **loi Grand âge et autonomie** doit être l'une des grandes réalisations de la présidence d'Emmanuel Macron. Les démocrates ont joué un rôle phare dans l'élaboration de ce projet, qui n'avait jamais été mené à bien par la droite ni par la gauche. Sur le plan éthique, **notre responsabilité envers nos aînés** est impérative. L'accent mis sur la notion d'autonomie est essentiel. Les politiques de **prévention** y

¹¹⁶ Pierre Laroque, père de la Sécurité sociale, est gaulliste. Il a travaillé avec Alexandre Parodi, également résistant, alors ministre du Travail et dont la culture politique est éclectique, sans affiliations partisans et qui a participé à plusieurs groupes de réflexion politique après-guerre. Dans ce goût du pluralisme, la figure de Parodi se rapproche des aspirations centristes.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 20.

¹¹⁸ *Ibid.*, p.21.

joueront un rôle clé¹¹⁹. Pour les démocrates, le fléchage du financement de ce projet de loi doit constituer une priorité.

B. Changer le regard de la société sur le handicap

Les démocrates ne veulent pas d'une société qui exclue, même involontairement, les citoyens handicapés. Dans la pensée démocrate-chrétienne, toute personne humaine importe, dans sa singularité.

C'est la loi du 30 juin 1975, présentée par la centriste **Simone Veil, ministre de la Santé**, qui est le texte de référence créant la politique publique sur le handicap. Cette loi (n° 75-534) d'orientation définit clairement 3 droits fondamentaux pour les personnes handicapées, enfants et adultes : le droit au travail, le droit à une garantie minimum de ressource par le biais de prestations, le droit à l'intégration scolaire et sociale. **Le secrétaire d'État aux Affaires sociales** de 1974 à 1978, **René Lenoir, centriste**, a joué un grand rôle dans l'élaboration de cette loi. Il est notamment l'auteur de l'ouvrage *Les Exclus : un Français sur dix*, Le Seuil, 1974. Situé à l'aile la plus centriste, voire de centre-gauche, de la majorité présidentielle, il fonde en 1977 avec Olivier Stirn et Lionel Stoléru le **Carrefour social-démocrate**.

Historiquement, les centristes portent une attention particulière à toutes les formes de différences et de handicap. Nombreux sont ceux qui ont participé à la fondation de communautés de l'Arche, pour les personnes handicapées.

Les démocrates estiment qu'une politique du handicap doit se déployer dans tous les champs de la décision publique. Adapter les infrastructures aux personnes en situation de handicap est nécessaire. Leur vie quotidienne se heurte à de multiples obstacles. Pour les enfants handicapés, l'accès à l'école ordinaire, ainsi qu'aux écoles adaptées à leurs besoins, doit être également possible. Donner plus de visibilité aux personnes handicapées dans tous les domaines s'impose : éducation¹²⁰, monde du travail, médias, pour que le regard de la société sur elles change. Inciter les entreprises à embaucher des personnes handicapées serait une solution.

Le député du Gard du Mouvement Démocrate, **Philippe Berta**, a rédigé une proposition de loi sur la **prestation compensatoire du handicap**, qui a été adoptée à l'unanimité en commission (2020). L'accès à la prestation compensatoire du handicap est en effet soumis à une limite d'âge de 75 ans, particulièrement injuste. La proposition demande également une réduction du reste à charge des bénéficiaires.

Les démocrates désirent mieux valoriser et mieux associer dans les concertations et la conception de projets locaux et nationaux les "corps intermédiaires" issus du monde du handicap, tels que les

¹¹⁹ Cyrille Isaac-Sibille, député du Rhône, auditionné pour Université 133.

¹²⁰ La secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire Nathalie Elimas vient de mettre en place une nouvelle indemnité pour les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) exerçant les missions de référents, 26 octobre 2020.

représentants d'usagers. A leurs yeux, mieux reconnaître, rémunérer et protéger **les aidants familiaux**, dont le rôle est émotionnellement difficile, est impératif.

C. Protéger l'enfance en danger

Historiquement, les démocrates-chrétiens considèrent que la personne humaine, dans toutes ses dimensions, est précieuse et irremplaçable. Le personnalisme du philosophe Emmanuel Mounier imprègne leur vision de l'homme. Aussi l'enfant est-il regardé avec une attention très grande. Les inégalités dues à la naissance doivent être combattues vivement. **Depuis la démocratie chrétienne jusqu'à aujourd'hui, les centristes sont convaincus que le rôle de l'éducation est d'émanciper les enfants des déterminismes sociaux.** Ils doivent pouvoir choisir leur destin. La lutte contre les violences envers les enfants relève de l'impératif moral. C'est dans l'enfance que la confiance dans la vie, dans les autres, se développe. Une société est responsable de la manière dont elle éduque et dont elle protège ses enfants.

Première femme ministre, de la Santé publique et de la Population sous le gouvernement Robert Schuman (1947-1948), centriste issue du MRP, **Germaine Poinso-Chapuis** s'est notamment consacrée à la défense des hôpitaux, des personnes handicapées, de l'enfance et de l'adolescence en difficulté. Plusieurs foyers et résidences pour personnes handicapées en France portent aujourd'hui son nom.

Les centristes ont toujours voté pour les lois luttant contre les violences faites aux enfants. La loi du 5 mars 2007, sur la protection de l'enfance, centrée sur l'intérêt de l'enfant, a été votée par les députés centristes.

En 2014, la **sénatrice centriste**, membre du groupe UDI-UC, **Muguette Dini**, a corédigé avec la sénatrice socialiste Michelle Meunier un rapport d'information sur la protection de l'enfance (25 juin 2014). Le **sénateur du Mouvement Démocrate Jean-Marie Vanlerenberghe**, rapporteur de la commission des Affaires sociales, faisait partie de cette commission sur la protection de l'enfance. Il en ressort notamment qu'il est nécessaire d'améliorer la prévention, l'observation de l'enfance en danger. Le rapport préconise de suivre ces enfants sur un temps long, afin de mieux sécuriser des parcours souvent heurtés.

Les récents confinements ont encore accentué les violences au sein des familles. Lutter contre les violences intrafamiliales et contre les violences éducatives ordinaires représente une priorité¹²¹. Les conditions de vie des enfants en famille d'accueil doivent être mieux contrôlées.

¹²¹ Maud Petit, Rapport n°1414 sur la proposition de loi contre les violences éducatives ordinaires, novembre 2018. La secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire Nathalie Elimas vient de lancer, jusqu'en janvier 2021, un appel à projets sur la prévention des violences et la sensibilisation des enfants sur les temps périscolaires et extra-scolaires.

La violence et le harcèlement sont omniprésents dans la société. Les démocrates préconisent d'éradiquer le harcèlement dès l'école. Tolérer la violence, physique et verbale, à l'école, contribue à l'enraciner dans la société. Le **harcèlement scolaire**, phénomène considérablement amplifié par les réseaux sociaux, nécessite une grande vigilance et des propositions d'action substantielles. Si le harcèlement scolaire a toujours existé, aujourd'hui l'enfant ne trouve pas même de répit chez lui, la cyberhaine se diffusant en flux continu.¹²²

Sur internet, les contenus haineux prospèrent, comme par un effet d'entraînement. La propagation de la haine sur internet exige une régulation adaptée, harmonisée au niveau européen.

II. Inventer des protections universelles

Pour les démocrates, la solidarité demande enfin à être déclinée de manière universelle, ce qui forme un paradigme à la fois ancien et caractéristique de la France, mais aussi insuffisamment effectif. La solidarité doit véritablement réconcilier la société avec elle-même. Fondamentalement, elle doit être une garantie contre le malheur qui peut tous, un jour, nous frapper.

A. Les familles, source d'épanouissement

La question de la famille est primordiale dans la pensée centriste. Plus largement, la question de la famille nombreuse et des allocations familiales, qui a occupé une grande partie de la III^e République, et qui naturellement se poursuit sous les IV^e et la V^e Républiques.

La famille a toujours été au cœur de la pensée centriste. Sous la III^e République, une fois la question laïque réglée, les centristes se sont consacrés à la question sociale. Dans les années 1920, les **députés centristes**, dont l'**abbé Lemire**, œuvrent pour les allocations familiales, pour le rôle des parents dans l'éducation. La famille est au cœur des politiques sociales, avec une succession de lois (loi Landry-Honorat en 1910, loi Loucheur en 1928, allocations familiales généralisées en 1932). La IV^e République marque le temps d'une démocratie apaisée de la famille. Le **centriste Paul Bacon (MRP)** est au gouvernement sous la IV^e

¹²² Erwan Balanant, Rapport sur le harcèlement scolaire, contenant 130 propositions, remis le 13 octobre 2020.

République et au début de la V^e République : la question scolaire concentre alors l'attention. Puis c'est la loi légalisant l'IVG : le **centriste Claudius Petit** convainc les derniers démocrate-chrétiens résistants de voter la loi Simone Veil. **Le centriste Jacques Barrot**, au ministère du Travail et des Affaires sociales, s'est intéressé au sujet de la famille, coopérant notamment avec le ministère de la Générosité entre les générations.

Pour soutenir les familles, les démocrates souhaitent un retour à l'universalité des allocations. La **secrétaire d'État** Nathalie Elimas, alors députée, a remis en 2020 dernier un rapport sur l'évolution de la famille au Premier ministre Edouard Philippe¹²³. Lors du discours de politique générale du Premier ministre du 12 juin 2019, Nathalie Elimas a remarqué qu'il était souvent question de la famille, à plusieurs endroits différents. Tantôt, le problème des familles monoparentales, tantôt la question des aidants familiaux, mais nulle part n'apparaissait une vision d'ensemble sur la famille. Aussi s'est-elle, dans le cadre du droit de tirage du groupe MoDem, emparée de la question pour mener une mission d'information.

Nathalie Elimas a souhaité envisager toutes les dimensions de **la famille, dont il n'existe plus un modèle unique** : Cela peut être un homme et une femme, deux hommes, deux femmes, ou, bien souvent, des familles monoparentales. Il s'agit d'aller plus loin que les thèmes classiques de l'aspect fiscal et de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Sur ce point, **les centristes sont favorables au quotient familial en matière fiscale**, selon un principe de justice.

La famille, cela comprend la démographie. Aujourd'hui, avec 1,87 enfants par femme, l'enjeu de la natalité est crucial. **La famille, ce n'est pas seulement le temps de l'enfance, c'est une cellule qui existe tout au long de la vie.** La question du grand-âge et de la dépendance entre naturellement dans la réflexion sur la famille. La famille, cela touche directement à la cohésion de la société et à la confiance qui se développe. C'est la confiance dans la vie. Octroyer la **prime de naissance** avant l'arrivée de l'enfant est plus rationnel¹²⁴. Verser une prime dès le premier enfant aurait également du sens pour relancer la natalité.

Trop souvent, politique familiale et politique sociale ont été confondues. C'est cette confusion qui a mené à la conditionnalité des allocations familiales. L'esprit de la mesure en est perdu. Le Mouvement Démocrate plaide pour un retour à l'universalité des allocations. Après les deux coups de rabot du quotient familial, il est en effet nécessaire d'opérer la restitution.

Après une séparation, l'intérêt de l'enfant doit primer. Favoriser **la garde parentale alternée**, qui deviendrait la règle, pourrait être une piste.¹²⁵

Historiquement, il n'y a jamais de consigne de vote sur les sujets bioéthiques. Les centristes se sont généralement abstenus de voter les lois de bioéthique.

¹²³ Nathalie Elimas, Rapport d'information n°3168 sur l'adaptation de la politique familiale française aux défis de la société du XXI^e siècle, 1^{er} juillet 2020.

¹²⁴ Rapport de Nathalie Elimas.

¹²⁵ Philippe Latombe, proposition de loi relative au principe de garde alternée des enfants, n°307, Octobre 2017.

Le débat sur les évolutions de la famille se révèle souvent tendu, lorsqu'il touche à la bioéthique. Les débats au sein du groupe MoDem sur la future loi de bioéthique témoignent parfois de divergences profondes. Pour les questions ayant directement trait au sens de la vie et de la mort, la conviction intime de chacun, l'histoire personnelle entrent en ligne de compte : Le groupe MoDem considère qu'il s'enrichit de ces controverses, par la vertu du pluralisme et du débat. **Pour la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe, en 2013**, le groupe UDI à l'Assemblée nationale a ainsi voté sans consigne stricte, 25 députés contre et 5 pour. François Bayrou avait expliqué sa position personnelle, qui estimait nécessaire l'obtention des mêmes droits que les couples hétérosexuels pour tous les couples homosexuels ayant un projet de longue durée, sans pour autant nommer cette union "mariage".

Il convient de **bien distinguer ce qui relève du social - la question de l'égalité des chances - et ce qui relève du sociétal - jusqu'où peut-on aller dans les libertés ?** Cela explique d'ailleurs que les centristes s'abstiennent souvent sur les questions bioéthiques. Car si c'est éthique, ce n'est pas l'objet d'une loi. Cela laisserait penser qu'il existe des lois non éthiques. **Sur la question de la GPA, le groupe se montre plutôt opposé**, le risque de marchandisation des corps étant réel. **Sur la PMA, il n'y a pas de consigne de groupe, chacun vote librement, selon sa vision et son histoire personnelle.** L'un des enjeux d'une politique familiale est de ne pas glisser vers une police des mœurs, ce n'est pas le sujet.

La famille est une cellule qui évolue tout au long de la vie. La grande dépendance des aînés pose la question du statut des aidants familiaux, dont le dévouement est le plus souvent ignoré de la société. **Les démocrates plaident avec force pour la valorisation d'un statut d'aidant familial.**

B. Réformer les retraites pour plus de justice sociale

La question du travail est liée aux questions des retraites, de l'assurance sociale jusqu'à la formation professionnelle. Dans ces domaines, les centristes sont très présents dans la législation, ainsi que dans l'application de la loi. Le **courant démocrate-chrétien** prend son envol et s'enracine dans les trente premières années du XX^e siècle. D'abord sous l'égide de quelques rares députés très investis au Parlement, à l'image de **l'abbé Lemire**, député du nord, ou du Sillon de **Marc Sangnier**, puis de sa Ligue de la jeune République, enfin du Parti démocrate populaire (PDP), à partir de 1924

A l'épreuve des crises diverses que connaît le régime républicain, la démocratie chrétienne construit sa propre culture politique. *Via*, par exemple, les Semaines sociales qui voient le jour en 1904, elle participe à l'édification de la législation sociale : les sociétés de secours mutuel, **les retraites ouvrières et paysannes**, l'arbitrage obligatoire des conflits du travail. Instaurées par la loi du 6 avril 1910 par le ministre du Travail et de la prévoyance sociale, le **socialiste indépendant René Viviani** et le ministre des Finances, **le modéré Georges Cochery**, les retraites paysannes et ouvrières marquent une avancée sociale.

Dans le programme du Centre des Démocrates Sociaux de 1976, l'idée du **Revenu Minimum Garanti** pour les plus démunis, dont les « vieillards », témoigne du souci de justice sociale.

Dans les programmes présidentiels de 2007 et 2012, François Bayrou préconise de **pérenniser le système de retraites par répartition, en créant un système de retraite par points**. Relever le niveau des petites retraites, notamment ouvrières et agricoles, figure dans les priorités.

Le Mouvement Démocrate préconise la réforme générale des retraites, en indexant les petites retraites sur la croissance ou l'inflation, en garantissant qu'elles ne soient pas inférieures au minimum vieillesse, en lien avec le chantier du grand âge et de la dépendance.

Depuis des années, François Bayrou plaide pour un système de retraites universel par points. **L'universalité ne doit pas être confondue avec l'unicité**. Ce n'est pas parce que les grands principes seront identiques pour tous qu'aucun particularisme ne sera envisagé. Par exemple, les critères de reconnaissance de la pénibilité au travail seront élargis pour permettre une meilleure prise en compte des spécificités. Et dans ce projet, il convient d'élargir la prise en compte de la pénibilité à la fonction publique. De même, les transitions entre le système actuel et le futur système universel de retraite sont lissées jusqu'à 15 ou 20 ans de façon à rendre indolores les éventuelles évolutions de cotisations. Si l'on élargit la réflexion, le fait de dé-corréler la situation financière (excédentaire ou déficitaire) et le ratio démographique d'un régime en particulier, rend l'ensemble plus fort en cas de crise. **Pour les démocrates, cette réforme sera d'abord le cadre qui permettra de nombreuses réflexions et évolutions à l'avenir : sur la pénibilité, sur la fin de carrière, sur le divorce, sur le handicap, sur les minimums de pensions.**

C. Inventer un nouveau contrat social : le revenu universel

Au temps de l'encyclique *Rerum Novarum*, de Léon XIII (15 mai 1891), les catholiques sont incités à agir sur le terrain de l'injustice et de la misère : La **doctrine sociale de l'Église** est née. Le pape défend la construction d'un lien social compatible avec la démocratie chrétienne et les évolutions de la société. Sont alors promues l'idée d'une réconciliation du capital et du travail et, dans la foulée, la possibilité d'un mouvement ouvrier organisé, notamment d'un **syndicalisme chrétien**. Les syndicats professionnels viennent tout juste d'être autorisés à se former, par la **loi Waldeck-Rousseau de 1884**. La doctrine sociale de l'Église a pour souci la solidarité et la réconciliation. C'est une source d'inspiration pour la démocratie chrétienne française.

Le solidarisme du radical Léon Bourgeois a été une source d'inspiration de la pensée centriste (1896, opuscule *Solidarité*). Il s'agit d'échafauder une théorie d'ensemble des droits et des devoirs de l'homme en société. C'est là **un contrat social, fondé sur l'interdépendance** humaine. La théorie solidariste postule que chacun de ses membres, en naissant, devient débiteur vis-à-vis de la société dans son ensemble.

La solidarité universelle pourrait se traduire efficacement dans un revenu universel, capable de concrétiser **un nouveau « pacte social » vecteur d'émancipation individuelle et de réforme fiscale**. Ce

revenu pourrait acquérir une pleine signification s'il était réellement universel et inconditionnel. **L'ampleur d'un tel changement rendrait par ailleurs nécessaire son approbation par le peuple**, qu'elle soit référendaire ou mandatée. Les conditions précises de ce projet restent néanmoins à définir de manière consensuelle.

En octobre 2020, la députée de Seine-et-Marne Valérie Petit a déposé une proposition de résolution visant à lancer un débat public sur la création d'un mécanisme de revenu universel, appelé "socle citoyen".

Le Mouvement Démocrate estime utile d'harmoniser les allocations sociales, pour inciter à la reprise d'activité et assurer que tous les ménages qui y ont droit les perçoivent effectivement.

Dans les promesses de campagne de 2017 d'Emmanuel Macron figurait l'idée d'un revenu universel d'activité. **Aujourd'hui, pour les démocrates, il existe bien un enjeu de simplification et de transparence par rapport aux dispositifs existants.**

III. Réunir l'archipel français

A. Décentraliser, déconcentrer, différencier sur nos territoires

La République française est de tradition jacobine, centralisée. Les centristes sont profondément girondins, attachés aux territoires, à l'action de leurs élus locaux. Cet attachement remonte à loin : chez Tocqueville déjà, on trouve l'idée que les lieux de l'autorité doivent être multiples, qu'un Etat trop centralisé, éloigné des préoccupations quotidiennes des citoyens, n'est pas une bonne chose. **La référence au principe de subsidiarité est inhérente à la philosophie du centre, sur le temps long**¹²⁶. Depuis 1789, la politique du centre s'est efforcée de rendre le principe de subsidiarité le plus actif possible. **Le but est de rapprocher au maximum la décision de son lieu d'exercice.**

La décentralisation espérée ne s'est jamais faite complètement. L'État reste compétent sur tout, ou à peu près tout, et « ses » collectivités sur rien, ou à peu près rien ; et encore ce « *près* » est-il placé sous-tutelle. **L'expérimentation dans les territoires se met petit à petit en place** mais la règle continue à se décider à Paris. L'initiative locale est systématiquement dénoncée devant les tribunaux : les arrêtés des maires en faveur de la protection de l'environnement sont toujours annulés par les juges administratifs (interdiction

¹²⁶ Jean-Pierre Rioux, *Gouverner au centre, la politique que nous n'aimons pas*, Stock, 2020.

des cultures OGM, restriction de la chasse, bannissement des plastiques, interdictions de produits biocides, etc.)

Pourtant les résultats des dernières élections municipales de 2020 l'ont démontré : les Français croient à l'action de leurs élus locaux ; en particulier dans le domaine de l'environnement.

D'ailleurs dans de nombreux autres pays, constitués sur une base fédéraliste il est vrai, les initiatives locales ont montré la pertinence qu'il peut y avoir à laisser les territoires expérimenter des solutions et gérer des crises : ainsi certaines villes aux États-Unis comme San Francisco, Chicago et New York s'engagent dans la lutte contre le changement climatique pour pallier les défaillances de l'État fédéral.

Le développement durable, par l'exercice de la démocratie locale, peut être **un véritable prétexte pour les centristes à pousser l'application d'un véritable principe de subsidiarité à la française** : Agir à l'échelle la plus pertinente et la plus efficace. Si des territoires souhaitent, dans le domaine de la protection de l'environnement, être ambitieux, novateurs et avant-gardistes : pourquoi le leur interdire ?

Les solutions « *clefs en main* » du développement durable n'existent pas : Il serait tout à fait pertinent de laisser les territoires (communes, département, régions ou leurs syndicats de coopération) faire preuve d'imagination et d'expérimentation ; libre ensuite à l'État central, si certaines mesures sont efficaces et efficientes, de s'en saisir pour les généraliser à l'échelle du territoire national.

Dans *Projet d'avenir*, en 2007, François Bayrou écrivait : « Cette vision de la démocratie sociale est plus européenne que française. La République, depuis deux siècles, a détesté les corps intermédiaires. Elle les a même interdits en 1791. La République jacobine ne voulait que l'État dans sa majesté, l'État contrôlable et, en face de lui, des citoyens inorganisés. » Or, pour le Mouvement Démocrate, la démocratie sociale, c'est l'État qui reconnaît, face à lui la légitimité de la société civile, qui devient alors son partenaire.

La pression économique a accentué **le déséquilibre** entre les métropoles régionales où se concentrent les richesses et les périphéries qui s'appauvrissent. Cela concerne tout à la fois des communes rurales, des banlieues défavorisées, des unités urbaines de petite taille. **Les démocrates estiment nécessaire de désenclaver, avec l'appui de l'Europe**, les régions qui pâtiennent d'un maillage inachevé des lignes ferroviaires à grande vitesse. **Il faut affirmer qu'une politique agricole est également une politique d'aménagement du territoire.**

La ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, porte la future **loi 4D** (Décentralisation, Déconcentration, Différenciation, Décomplexification), qui doit être finalisée pour la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron. Nous sommes dans une République déjà décentralisée. Les élus locaux ne veulent pas de « grand soir » dans la répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales ; mais confirment leur volonté d'une plus grande souplesse de l'action publique, d'une meilleure adaptation du droit aux besoins locaux et d'un État fort au sein des territoires.

Ce qui importe surtout, aux yeux des démocrates, c'est de bien rappeler et de définir le rôle de l'État. Décentraliser, cela ne signifie pas que l'on ne veut plus de l'État. **Les territoires et l'État doivent coopérer,**

main dans la main. Dans l'histoire de la France, l'État a toujours joué un rôle majeur. Il faut en tenir compte. La France n'est pas un pays fédéral. Il y a, en France, une double aspiration :

- Aux libertés locales
- À la nécessité d'un État fort.

Et la cohésion des territoires, dont la ministre Jacqueline Gourault a la charge, impose de marcher sur cette « ligne de crête », de **trouver le point d'équilibre entre** la pente « naturelle » vers davantage de liberté et l'impératif de cohésion nationale, c'est-à-dire d'**unité de la République et d'équité entre les territoires.**

Rendre le principe de subsidiarité aussi actif que possible a toujours été au cœur des priorités du centre. Il faut absolument rapprocher la décision de son lieu d'exercice, afin gérer de bas en haut autant que de haut en bas¹²⁷. Toute une partie des financements du plan de relance devraient être territorialisés¹²⁸. Aux élus d'en faire bon usage. Inscrire dans l'action politique la négociation, l'arbitrage, la réforme en continu permet de placer l'action publique sous le signe de la médiation, de la recherche des meilleures solutions, tous ensemble.

B. L'aménagement du territoire, une politique centriste par excellence

Depuis très longtemps, les centristes sont convaincus que le redéploiement économique passe par les territoires. Déjà sous la Monarchie de Juillet, avec **Guizot**, les libéraux orléanistes avaient à cœur de consolider l'échelon local, pertinent pour concevoir et développer l'économie d'un endroit. **Mettre les pouvoirs en synergie avec l'association volontaire, voilà une idée forte, qui innerve la pensée du centre depuis deux siècles**¹²⁹. Au Mouvement Démocrate, il n'est pas possible de concevoir de plan qui ne viendrait que de l'État. La concertation, le pluralisme, l'attention portée aux spécificités territoriales sont des fondamentaux. Il est vrai que l'on a désindustrialisé la France de manière incroyable depuis plusieurs décennies.

Dans le programme du CDS, *L'Autre solution* (1976), on trouve cet éloge de la décentralisation :

« **Il faut poursuivre l'effort commencé de décentralisation dans l'espace, par l'aménagement du territoire.** Pendant longtemps, l'industrie s'est développée dans les grandes métropoles et l'on a vu ainsi naître des cités apoplectiques tandis que à quelques dizaines de kilomètres certains petits villages mourraient d'inanition. Cette politique a fait son temps. »

¹²⁷ Idée développée dans les programmes du centre depuis *L'autre solution* du Centre des Démocrates Sociaux (1977) et dans les programmes et ouvrages de François Bayrou.

¹²⁸ Jacqueline Gourault, interview d'octobre 2020 pour le Mouvement Démocrate.

¹²⁹ Jean-Pierre Rioux, *Gouverner au centre, la politique que nous n'aimons pas*, Stock, 2020.

Dès son projet de 2007 et jusqu'à aujourd'hui, François Bayrou plaide pour une rationalisation des collectivités locales. Un vaste mouvement de simplification administrative s'impose en effet depuis longtemps.

Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations entre les collectivités territoriales, **Jacqueline Gourault** a initié plusieurs actions d'envergure, qui respectent les spécificités propres à chaque territoire. Tous n'ont pas les mêmes problèmes et ne se développent pas au même rythme. Le **programme « Action cœur de ville »** permet de dynamiser les villes moyennes (2019), par un soutien aux petits commerces, des politiques d'urbanisme respectueuses de la nature, la restauration du patrimoine, l'encouragement des lieux de vie. Le **programme « Petites villes de demain »** (2020) concerne un échelon plus petit, qui connaît des risques d'isolement encore plus importants.

Le localisme en appelle à l'universalité : dans les politiques de la ville, il s'agit de conjuguer le proche et le lointain, le partage des compétences et des initiatives. La confiance dans le local ne signifie nullement repli sur sa communauté. Il s'agit de combiner les échelles. La réindustrialisation des territoires est une nécessité. Les démocrates pensent que nous souffrons d'avoir plus de services que d'industrie. Il faut rééquilibrer et créer de la richesse. Les politiques publiques sont trop soumises aux temps électoraux : il faut être plus agiles et mieux concevoir et projeter les évaluations ex ante et ex post.

Dans le domaine de la santé, définir un statut moderne et attractif pour les hôpitaux de proximité est indispensable.

La solidarité peut s'exprimer au sein de l'État au plus près citoyens, par des **projets municipaux ou intercommunaux d'importance** : mutuelle communale, activités périscolaires, création d'une maison sociale, transformation de la petite bibliothèque en un tiers lieu, plus vaste, lieu de vie et d'échange.

C. Bâtir un modèle de philanthropie à la française

Les centristes voient dans la philanthropie un des leviers de la justice sociale.

Après avoir été anéanties par des mesures inspirées par Mirabeau, puis dissoutes par la loi Le Chapelier du 14 Juin 1791, les fondations vont renaître sous l'Empire comme l'illustre la création de l'Institut Pasteur en 1887 ou de la Fondation Thiers en 1893. En France, le XX^e siècle est marqué par un ensemble de catastrophes sociales et économiques qui invitent au développement d'un État providence, et donc à une prise en charge collective de la solidarité nationale, financée par le biais de divers impôts. La prise en charge est donc systématisée au niveau de l'État, ce qui consolide son caractère laïc. En parallèle, et notamment à partir des années 1970, sous l'influence des médias de masse en cours de développement, les incitations à la générosité individuelle se multiplient.

A la fin 2018, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale indique travailler en collaboration étroite avec les ministères de la Justice et de l'Économie afin de développer une « philanthropie à la française ». En effet, après une comparaison avec d'autres États, et notamment avec

les États anglo-saxons, il est possible de constater que **le modèle philanthropique français est encore assez peu développé. Cela s'explique par un ensemble de freins : culturels, législatifs et financiers.**

En France, peu de place est laissée aux corps intermédiaires que sont les fondations ou les *think tanks*. Ceci s'explique principalement par la place forte qu'occupe l'État, en particulier depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il s'agit aussi du résultat d'un certain désintérêt des entreprises privées, à l'exception du mécénat culturel. Enfin, il existe un frein législatif et financier dans la mesure où il n'existe pas, comme dans les pays anglo-saxons par exemple, de véritable droit des fondations. Dans son rapport d'information remis au Premier ministre Edouard Philippe en 2019, la députée de Loire-Atlantique Sarah El Haïry analyse ce sujet.

La solidarité doit se déployer au-delà des seuls moyens de l'État et grâce aux réseaux les plus efficaces, où qu'ils soient. **Le réseau associatif et citoyen est notamment sous-évalué¹³⁰ tandis qu'il permet une approche globale (internationale et interdisciplinaire) et concrète des moyens de solidarité à grande échelle :** 22 millions de bénévoles et 5,2 millions de donateurs ont été recensés. Ce niveau presque « interindividuel » revêt une importance décisive pour l'efficacité des solidarités.

La solidarité emprunte également les moyens de la philanthropie et du mécénat. Ces nouvelles voies d'investissement social doivent faire l'objet d'un regard neuf (sans soupçons d'opportunisme fiscal) et d'un soutien massif. L'emploi associatif, l'accompagnement des bénévoles, l'accompagnement des petites structures ainsi que le développement des fondations et des fonds de dotation doivent être soutenus¹³¹. Le problème tient à la structure du modèle social, où certains freins entravent les bonnes volontés. Interroger les structures statutaires est essentiel. Selon les démocrates, c'est ainsi que l'on pourra renforcer la confiance dans ces organismes d'intérêt général. Les règles de droit des libéralités et des successions doivent faire l'objet de leur réflexion.

Les centristes suggèrent d'aller plus loin dans les **incitations fiscales** à la philanthropie.

RAPPORTEUR

Raphaël Liogier, professeur de Sociologie à Sciences po Aix, chercheur invité à Columbia University

¹³⁰ Sarah El Haïry, Grand débat du Mouvement Démocrate avec Philippe Jashan, président du Mouvement Associatif, mars 2020.

¹³¹ Mission parlementaire menée par Sarah El Haïry et Naïma Moutchou en 2019-2020.

Conclusion

Au terme de ce parcours, pouvons-nous affirmer qu'il existe une culture politique centriste ? Oui, à n'en pas douter, l'ambiguïté tenant au caractère essentiellement pluraliste et ouvert de cette matrice. Par essence, la culture politique du centre s'ouvre aux confluences de gauche comme de droite, se transforme en recherchant, systématiquement, le compromis raisonnable, à l'horizon des passions déréglées et des extrémismes. Plus qu'un corps de doctrine, la pensée du centre se présente plutôt comme un tempérament, une manière de résister au clivage binaire pour chercher à le dépasser par le compromis.

Depuis les débuts de la III^e République à nos jours, des constantes fortes apparaissent dans la pensée centriste :

- Le refus d'un pouvoir trop centralisé ; le goût, à l'inverse, pour une répartition plus équilibrée des pouvoirs, selon la ligne déjà défendue au XIX^e siècle par Alexis de Tocqueville pour lutter contre toutes les formes d'absolutisme.
- La défense d'une laïcité équilibrée, conforme à la ligne établie nettement par la loi libérale de 1905 ; la conviction selon laquelle la laïcité forme le socle de la citoyenneté.
- La foi dans l'engagement citoyen : Pour lutter contre l'abstentionnisme, la désaffection citoyenne, les centristes croient dans les vertus du monde associatif, de l'éducation populaire, de tout ce qui permet de créer du lien et d'unir la société.
- Aussi la solidarité, selon les centristes, tient-elle à la fois du social et de l'éthique. Il ne s'agit pas seulement d'aider certaines catégories de la population sur le plan financier, mais de créer les conditions d'une autonomie émancipatrice.
- Pour permettre cette autonomie, l'éducation est vue comme un pilier fondamental. L'éducation est conçue comme un processus continu, à tous les âges de la vie, l'éducation au numérique constituant notamment une priorité.
- Le souci de la planète va de pair avec le souci de l'homme, indissociablement. Aussi le développement durable ne se conçoit pas sans le développement économique, ni sans le pilier social.
- La pensée centriste s'arc-boute, depuis les débuts de la construction européenne, sur la vision d'une Europe vectrice de paix, médiatrice des conflits. L'idée européenne et l'idée de compromis sont intimement liées.
- La réflexion sur l'Europe implique de réfléchir à la notion de frontière, pour concevoir un multilatéralisme conséquent, où l'Union puisse agir sans être uniquement prise en tenaille entre les grandes puissances. La construction d'une défense européenne, et non pas d'une armée européenne, s'impose.

Creuset, espace de médiation, le centre se prête naturellement aux métamorphoses et aux recompositions. Pensée du compromis, du dépassement des tensions, elle a toujours, historiquement, envisagé l'ouverture comme une modalité privilégiée.

La reconfiguration politique initiée en 2017 semble se poursuivre. Dans l'espace central, le renouvellement des partis et des unions est en gestation.